

LISTE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE TRAVAIL DES COMMISSIONS NON SUIVIES D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DÉPOSÉS À LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- Le 30 novembre 2018 -

Commission de l'administration publique

- Séance de travail du 20 septembre 2016 : Faire le suivi des travaux du comité conjoint portant sur la clé USB remise par le commissaire à la lutte contre la corruption
- Séance de travail du 27 septembre 2016 : Faire le suivi des travaux du comité conjoint portant sur la clé USB remise par le commissaire à la lutte contre la corruption et organiser les travaux de la Commission

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

- Séance de travail du 20 octobre 2016 : Discuter de l'opportunité de se saisir de mandats d'initiative dont l'un portant sur la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles et l'autre visant à analyser les processus ayant mené à l'octroi d'aides financières par le gouvernement du Québec à des entreprises ou organismes dans lesquelles était impliqué directement ou indirectement M. Yvon Nadeau, ex-attaché politique de l'actuel ministre des Transports
- Séance de travail du 3 novembre 2016 : Discuter de l'opportunité de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur la gestion et l'avenir de la centrale à gaz à Bécancour
- Séance de travail du 17 mai 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3187-20170502 et 3189-20170502 concernant le maintien de la réglementation en vigueur relativement à la pêche aux poissons appâts vivants, et n^{os} 3188-20170502 et 3190-20170502 concernant le maintien de la réglementation relative à l'usage des poissons appâts pour la pêche sportive en été

Commission de l'Assemblée nationale

Déposé le : 2018-11-30

N^o de dépôt : CAN- 002

Secrétaire : M. J. Guay

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (Suite)

- Séance de travail du 21 septembre 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3282-20170531 concernant le financement du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)
- Séance de travail du 8 février 2018 : Organisation des travaux de la Commission
- Séance de travail du 21 mars 2018 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat afin d'examiner la gestion du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation concernant l'enjeu des pesticides

Commission de l'aménagement du territoire

- Séance de travail du 23 février 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions 2946-20170209 et 2947-20170209 concernant la création d'un programme d'aide aux sinistrés de résidences affectées par la moisissure ou les champignons et révision des programmes d'accès à la justice
- Séance de travail du 9 mai 2018 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 4280-20180424 concernant la mise en place d'un plan d'action favorisant l'accessibilité des personnes vivant avec un handicap dans toutes les municipalités du Québec

Commission de la culture et de l'éducation

- Séance de travail du 6 juin 2017 : Discuter de l'opportunité pour la Commission de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur les évaluations des apprentissages dans le système scolaire québécois
- Séance de travail du 27 mars 2018 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4126-20180314 et 4131-20180314 concernant la possibilité d'effectuer des stages de programmes universitaires dans les 17 régions du Québec

Commission de l'économie et du travail

- Séance de travail du 27 septembre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'augmentation du salaire minimum
- Séance de travail du 19 octobre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'entente de continuité conclue en 2016 entre Alcan et le gouvernement du Québec et le respect de celle-ci
- Séance de travail du 8 février 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative pour entendre la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et Hydro-Québec concernant les décès de travailleurs survenus depuis 2010 sur le chantier du complexe hydroélectrique de la Romaine
- Séance de travail du 28 mars 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3032-20170315 portant sur la bonification du crédit d'impôt pour solidarité pour pallier la hausse des prix des aliments
- Séance de travail du 20 septembre 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3319-20170608 portant sur la mise en place d'un encadrement législatif du travail des inspecteurs en bâtiment
- Séance de travail du 31 octobre 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'encadrement législatif des inspecteurs en bâtiment
- Séance de travail du 23 novembre 2017 : Discuter des mandats conférés par une loi que la Commission doit accomplir

Commission des finances publiques

- Séance de travail du 23 septembre 2015 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse du mandat d'initiative proposé par le député de Granby concernant l'avenir de la Société des alcools du Québec
- Séance de travail du 27 octobre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'exploitation et la répartition des appareils de loterie vidéo par le gouvernement du Québec
- Séance de travail du 17 novembre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les allégations de fraude à la Société immobilière du Québec
- Séance de travail du 13 avril 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3065-20170323 concernant le financement d'un programme provincial pour lutter contre la fracture numérique au Québec
- Séance de travail du 31 mai 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la rémunération des hauts dirigeants

Commission des institutions

- Séance de travail du 18 octobre 2016 : Statuer sur une demande de mandat d'initiative portant sur l'état des services correctionnels québécois
- Séance de travail du 25 octobre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2583-20161004 concernant la réforme des lois régissant l'adoption au Québec relativement à la divulgation des informations nominatives et au statut d'adopté
- Séance de travail du 27 octobre 2016 : Statuer sur une demande de mandat d'initiative concernant le rapport du comité consultatif sur le droit de la famille présidé par Alain Roy et intitulé « Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales »
- Séance de travail du 6 décembre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat de reddition de comptes sur le Commissaire à la lutte contre la corruption

Commission des institutions (suite)

- Séance de travail du 7 février 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à entendre le Directeur des poursuites criminelles et pénales concernant les requêtes en arrêt des procédures déposées à la suite de l'arrêt Jordan rendu par la Cour suprême
- Séance de travail du 14 février 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'évaluation du consentement libre et éclairé dans son application pratique lorsque les intervenants du milieu hospitalier prodiguent des soins et d'un mandat de reddition de comptes sur le Commissaire à la lutte contre la corruption
- Séance de travail du 16 février 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à analyser les circonstances entourant l'octroi de subvention du Fonds d'intervention économique régional (FIER) Boréal 02 à l'entreprise BCIA
- Séance de travail du 22 février 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de différents mandats
- Séance de travail du 21 mars 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à étudier le *Rapport de l'enquête administrative à la suite de l'arrêt des procédures dans le dossier SharQC*
- Séance de travail du 2 novembre 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de faire la lumière sur les sérieuses allégations entourant l'UPAC et l'AMF ainsi que les méthodes qu'aurait récemment utilisées l'UPAC
- Séance de travail du 5 décembre 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à demander à l'Unité permanente anti-corruption et à la Sûreté du Québec de transmettre des documents
- Séance de travail du 6 décembre 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur les méthodes d'endoctrinement de sectes structurées et de leurs impacts sur leurs membres, notamment quand ceux-ci sont en situation médicale d'urgence, en particulier les femmes

Commission des institutions (suite)

- Séance de travail du 22 février 2018 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de tenir des auditions pour examiner la possibilité que, sous le couvert de la liberté de religion, des gestes illégaux puissent être posés par des groupes à dérives sectaires sans être sanctionnés
- Séance de travail du 20 mars 2018 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la réforme de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels

Commission des relations avec les citoyens

- Séance de travail du 4 octobre 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'approfondir la question de la lutte contre la prostitution juvénile

Commission de la santé et des services sociaux

- Séance de travail du 27 septembre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2344-20160610 et 2346-20160610 (Financement et la reconnaissance de l'organisme Jonquière-Médic), 2238-20160525 (Maintien du poste de Commissaire à la santé et au bien-être), 2248-20160526 (Maintien de la couverture publique d'assurance pour la médication utilisée pour traiter l'infertilité) et 2298-20160607 et 2300-20160607 (Moratoire sur le transfert des ressources professionnelles des CLSC vers les GMF)
- Séance de travail du 6 octobre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2437-20160921 (soins de santé dans Portneuf), 2438-20160921 et 2439-20160921 (rémunération des internats en psychologie au Québec), 2453-20160922, 2459-20160922 et 2460-20160922 (moratoire sur le déploiement du projet d'optimisation des laboratoires de biologie médicale du Québec (OPTILAB)), 2455-20160922 et 2457-20160922 (ajout de personnel soignant dans les CHSLD et les CLSC), 2454-20160922 (consentement au don d'organes et de tissus) et 2456-20160922 (reconnaissance du droit à la santé au Québec)

Commission de la santé et des services sociaux (suite)

- Séance de travail du 1^{er} novembre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2660-20161019 concernant l'intégration des parents ayant fait le choix de prendre soin et de garder à la maison leur enfant d'âge majeur dans la nouvelle mesure d'aide pour les familles d'enfants gravement malades et ayant des incapacités importantes
- Séance de travail du 4 avril 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 3061-20170323 et 3064-20170323 concernant la modification législative pour assurer la couverture des services sur l'ensemble du territoire des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Séance de travail du 4 avril 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les soins de fin de vie et l'application aux cas des personnes atteintes de démence et d'Alzheimer sévère
- Séance de travail du 25 avril 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 3120-20170405 et 3121-20170405 concernant l'acquisition d'un bronchoscope EBUS pour le Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy
- Séance de travail du 18 mai 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n°s 3176-20170427 et 3179-20170427 concernant le rétablissement des services de répits spécialisés offerts à la famille de Jonathan Cadieux par le CISSS de la Montérégie-Ouest
- Séance de travail du 30 mai 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les soins de fin de vie et l'application aux cas des personnes atteintes de démence et d'Alzheimer sévère
- Séance de travail du 30 mai 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3223-20170511 concernant le soutien financier pour les parents d'enfants malades ou handicapés d'âge majeur

Commission de la santé et des services sociaux (suite)

- Séance de travail du 13 juin 2017 :

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3306-20170607 et 3312-20170607 concernant le maintien des services de santé de proximité au Kamouraska, n^o 3309-20170607 concernant la reconnaissance des pairs aidants, n^o 3296-20170606 concernant l'affichage des emplois offerts au CISSS des Laurentides et n^o 3297-20170606 concernant le remboursement des bandelettes pour lecteurs de glycémie
- Séance de travail du 26 septembre 2017 :

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3325-20170609 concernant l'annulation de la directive relativement à la hausse des tarifs de stationnement dans les établissements de santé et de services sociaux, 3379-20170613 concernant la réouverture de la clinique sans rendez-vous du CLSC Haute-Ville, 3380-20170613 concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve, 3391-20170614 concernant la mise en place de ressources de jour adaptées aux besoins des jeunes adultes multi handicapés de plus de 21 ans et 3393-20170614 concernant l'ajout de ressources ambulancières dans la région de Saint-Zénon, de Saint-Michel-des-Saints et de Manawan
- Séance de travail du 3 octobre 2017 :

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^o 3483-20170920 concernant le respect du choix du patient relativement à sa santé et aux traitements proposés et n^{os} 3499-20170921 et 3502-20170921 concernant le rehaussement du budget octroyé en déficience intellectuelle
- Séance de travail du 31 octobre 2017 :

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^o 3696-20171017 concernant la présence d'un médecin de famille à L'Isle-aux-Coudres et n^o 3697-20171017 concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve
- Séance de travail du 22 novembre 2017 :

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 3793-20171109 concernant l'accessibilité aux antécédents médicaux de la famille biologique des personnes adoptées

Commission de la santé et des services sociaux (suite)

- Séance de travail du 8 février 2018 :
Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 3907-20171206 et 3909-20171206 concernant le financement du Centre médical de Charlesbourg et la réouverture de son service sans rendez-vous et 3908-20171206 concernant l'encadrement législatif et réglementaire relatif aux chiens d'assistance

- Séance de travail du 22 mars 2018 :
Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4125-20180314 et 4130-20180314 concernant l'accès équitable aux services de santé non dispensés en région et d'un mandat d'initiative portant sur l'étude du rapport intitulé *Analyse des impacts de la rémunération des médecins sur leur pratique et la performance du système de santé au Québec*

- Séance de travail du 27 mars 2018 :
Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4138-20180315 et 4141-20180315 concernant la mise en place d'un service public en dermatologie dans les Hautes-Laurentides

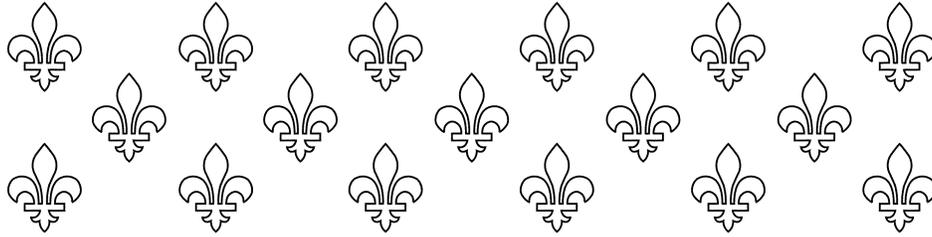
- Séance de travail du 17 mai 2018 :
Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4289-20180425 et 4291-20180425 concernant l'acquisition et l'implantation d'un appareil d'imagerie médicale Tep Scan au Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur, 4308-20180501 et 4313-20180501 concernant le financement dédié au travail de rue, 4309-20180501 et 4310-20180501 concernant la mise en place d'un plan d'action relativement au trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale et 4295-20180426 et 4300-20180426 concernant le remboursement des heures payées en trop par les usagers dans les horodateurs des hôpitaux

Commission des transports et de l'environnement

- Séance de travail du 11 juin 2014 : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation de ses travaux
- Séance de travail du 30 septembre 2014 : Statuer sur une demande de mandat d'initiative du député de Nicolet-Bécancour et sur un mandat de surveillance d'organisme
- Séance de travail du 9 octobre 2014 : Statuer sur une demande de mandat d'initiative du député de Jonquière
- Séance de travail du 29 septembre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2297-20160607 et 2299-20160607 concernant le retour du train de passagers en Gaspésie
- Séance de travail du 25 octobre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n^o 2611-20161006 concernant l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la route 116 et du Chemin Authier à Mont-Saint-Hilaire
- Séance de travail du 25 octobre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'information détenue par le ministère des Transports sur l'évaluation d'un troisième lien reliant les villes de Québec et de Lévis, dans le cadre du projet de pont de l'Île-d'Orléans
- Séance de travail du 25 octobre 2016 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus de transmission d'information et de dossiers de l'Agence métropolitaine de transports vers l'Unité permanente anticorruption
- Séance de travail du 7 février 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la poursuite de l'examen de la gestion interne du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Séance de travail du 8 février 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la poursuite de l'examen de la gestion interne du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (suite)

Commission des transports et de l'environnement (suite)

- Séance de travail du 16 février 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'étudier le projet de Réseau électrique métropolitain
- Séance de travail du 22 février 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2949-20170209 concernant l'adoption d'une loi visant à imposer le recyclage du plastique de type 6
- Séance de travail du 22 mars 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les allégations entourant le climat d'intimidation au ministère des Transports au cours des dernières années
- Séance de travail du 30 mars 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3047-20170316 concernant le rétablissement d'un programme de soutien à la mission des groupes environnementaux
- Séance de travail du 9 juin 2017 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3266-20170530 concernant le maintien des opérations de la station piscicole de Lac-des-Écorces
- Séance de travail du 6 février 2018 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 3923-20171207 concernant l'amélioration de la circulation sur la route provinciale 148 (boulevard Arthur-Sauvé)
- Séance de travail du 27 mars 2018 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4119-20180314 et 4120-20180314 concernant l'ajout de 2000 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques d'ici 2020
- Séance de travail du 10 avril 2018 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 4156-20180321 concernant le transport en commun dans la Pointe-de-l'île
- Séance de travail du 3 mai 2018 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la planification et la gestion du projet « Carrefour des services d'affaires » de la Société de l'assurance automobile du Québec



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'administration publique

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 septembre 2016

Faire le suivi des travaux du comité conjoint portant sur la clé USB remise par le commissaire à la lutte contre la corruption

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 20 septembre 2016

Objet : Faire le suivi des travaux du comité conjoint portant sur la clé USB remise par le commissaire à la lutte contre la corruption

Membres présents :

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), présidente
M. Charette (Deux-Montagnes), vice-président
M. Girard (Trois-Rivières), vice-président

M. Bolduc (Mégantic)
M. Caire (La Peltrie)
M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Giguère (Saint-Maurice)
M^{me} Jean (Chicoutimi)
M. Ouellette (Chomedey)
M. Reid (Orford)
M. Villeneuve (Berthier)

Membre temporaire :

M^{me} Ouellet (Vachon)

Autre député présent :

M. Khadir (Mercier)

Autres personnes présentes :

M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M^e Dominique Gingras, coordonnatrice, Service des affaires juridiques et de l'accès à l'information
M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 03, M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance.

M^{me} la présidente informe la Commission de la participation d'un membre temporaire.

Il est convenu de permettre à M^{me} Huot-Gallien et MM. Bouchard et Constantin d'assister à la séance de travail.

M^{me} la présidente rappelle aux membres qu'une lettre de M^{me} Dominique Savoie lui a été transmise, laquelle a été portée à l'attention des membres de la Commission.

Après discussion, il est convenu de transmettre cette lettre et tous les documents qui y sont annexés au Commissaire à la lutte contre la corruption. Il est également convenu que le secrétaire demandera au Commissaire à la lutte contre la corruption s'il a objection à ce que ces documents soient, d'une part, transmis au Vérificateur général et, d'autre part, rendus publics par la Commission. Le comité directeur pourra effectuer les suivis nécessaires en fonction de la réponse obtenue.

M^{me} la présidente fait état des échanges entre le secrétaire de la Commission et M^{me} Annie Trudel en ce qui concerne la divulgation des documents contenus sur la clé USB.

Les membres soulignent que M^{me} Trudel, dans son courriel, indique qu'elle ne renonce pas à son expectative de vie privée, contrairement à ce qui était indiqué dans le rapport du comité conjoint.

Après discussion, il est convenu qu'une note d'analyse sera produite quant à la notion d'expectative de vie privée et à sa portée sur le travail du comité conjoint.

M^e Gingras présente les constats du comité conjoint quant au traitement à accorder aux documents contenus sur la clé USB.

Une discussion s'engage.

M^{me} la présidente dépose le document coté CAP-025 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après discussion, il est convenu de prévoir une autre séance de travail pour statuer sur les orientations à donner au comité conjoint.

À 12 h 06, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 21 septembre 2016, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Carole Poirier

PLT/mcm

Québec, le 20 septembre 2016

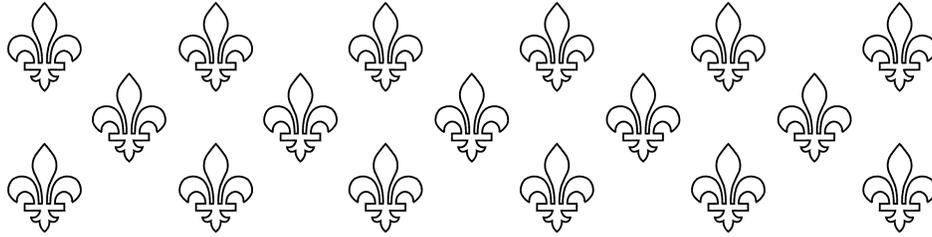
ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Auteurs divers. [Documents contenus sur la clé USB remise par le Commissaire à la lutte contre la corruption]. Dates multiples. Pagination multiple. Déposé le 20 septembre 2016

CAP-025



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'administration publique

Procès-verbal

de la séance de travail du 27 septembre 2016

Faire le suivi des travaux du comité conjoint portant sur la clé USB remise par le commissaire à la lutte contre la corruption et organiser les travaux de la Commission

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 27 septembre 2016

Objet : Faire le suivi des travaux du comité conjoint portant sur la clé USB remise par le commissaire à la lutte contre la corruption et organiser les travaux de la Commission

Membres présents :

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), présidente

M. Girard (Trois-Rivières), vice-président

M. Bernier (Montmorency)

M. Bolduc (Mégantic)

M. Caire (La Peltrie)

M. Giguère (Saint-Maurice)

M^{me} Jean (Chicoutimi)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Reid (Orford)

M. Villeneuve (Berthier)

Membre temporaire :

M^{me} Ouellet (Vachon)

Autres personnes présentes :

M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^e Dominique Gingras, coordonnatrice, Service des affaires juridiques et de l'accès à l'information

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Cédric Lavoie, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 02, M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance.

M. le secrétaire informe la Commission de la participation d'un membre temporaire.

Il est convenu de permettre à M^{me} Huot-Gallien et MM. Bouchard, Constantin et Lavoie d'assister à la séance de travail.

1) Faire le point sur les documents transmis par M^{me} Dominique Savoie

M^{me} la présidente informe les membres que les documents transmis par M^{me} Savoie ont été soumis au Commissaire à la lutte contre la corruption. Elle rappelle que ce dernier a indiqué qu'il n'avait pas objection à ce que ces documents soient rendus publics.

Dans ce contexte, M. le secrétaire a procédé, comme convenu, à la mise en ligne des documents transmis et à leur envoi au Vérificateur général du Québec, à l'exception des pièces jointes.

Par ailleurs, la lettre du commissaire à la lutte contre la corruption a elle aussi été mise en ligne.

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose donc les documents cotés CAP-026 et CAP-027 (annexe I).

2) Discuter des recommandations du comité conjoint et des propositions du comité directeur

M^e Gingras présente une note d'analyse produite à la demande des membres quant à la notion d'expectative de vie privée et à sa portée sur le travail d'analyse du contenu de la clé USB.

Une discussion s'engage sur le traitement à accorder aux documents restants sur la clé USB remise par le commissaire à la lutte contre la corruption.

M. Ouellette (Chomedey) propose la motion suivante :

QUE le contenu de la clé USB qui n'est pas encore public demeure confidentiel et ne soit pas déposé par la Commission.

Une discussion s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

À 12 h 10, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Carole Poirier

PLT/mcm

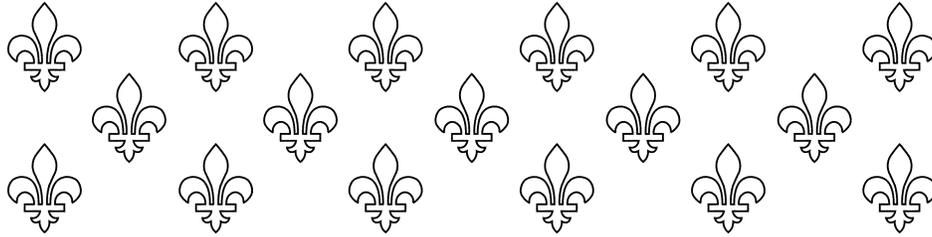
Québec, le 27 septembre 2016

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Savoie, Dominique. [Déclaration assermentée de M^{me} Dominique Savoie et lettres afférentes]. 13 septembre 2016. Pagination multiple. Document déposé le 27 septembre 2016. CAP-026
- Lafrenière, Robert. [Lettre du commissaire à la lutte contre la corruption à la Commission de l'administration publique]. 21 septembre 2016. 1 page. Document déposé le 27 septembre 2016. CAP-027



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 octobre 2016

Discuter de l'opportunité de se saisir de mandats d'initiative dont l'un portant sur la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles et l'autre visant à analyser les processus ayant mené à l'octroi d'aides financières par le gouvernement du Québec à des entreprises ou organismes dans lesquelles était impliqué directement ou indirectement M. Yvon Nadeau, ex-attaché politique de l'actuel ministre des Transports

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 20 octobre 2016

Objet : Discuter de l'opportunité de se saisir de mandats d'initiative dont l'un portant sur la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles et l'autre visant à analyser les processus ayant mené à l'octroi d'aides financières par le gouvernement du Québec à des entreprises ou organismes dans lesquelles était impliqué directement ou indirectement M. Yvon Nadeau, ex-attaché politique de l'actuel ministre des Transports

Membres présents :

M. Habel (Sainte-Rose), vice-président

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. Busque (Beauce-Sud)

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M. Giguère (Saint-Maurice)

M. Morin (Côte-du-Sud)

M. Simard (Dubuc)

M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe)

M. Therrien (Sanguinet)

M. Villeneuve (Berthier)

Autres députés présents :

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M^{me} Maltais (Taschereau)

Autres personnes présentes :

M. Gabriel Arruda, boursier, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Philippe Gougeon, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Émilie Tremblay-Potvin, chercheuse, Service de recherche et des communications,
Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 53, M. Habel (Sainte-Rose) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Jolin-Barrette (Borduas) et M^{me} Maltais (Taschereau) de participer à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à MM. Arruda, Bouchard et Gougeon ainsi qu'à M^{mes} Comtois, Huot-Gallien et Tremblay-Potvin d'assister à la séance de travail.

M. le président dépose le document coté CAPERN-102 (annexe I).

1. Discuter de l'opportunité de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles

M. le président rappelle que la Commission est réunie dans un premier temps à la demande du député de Berthier qui, par une lettre datée du 2 septembre 2016, demandait une séance de travail afin de statuer sur l'opportunité de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles.

M. Morin (Côte-du-Sud) se retire brièvement des travaux de la Commission pour éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts.

M. Villeneuve (Berthier) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse d'un mandat

d'initiative portant sur la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles.

Un débat s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Villeneuve (Berthier) retire sa motion et propose la suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles, d'ici janvier 2017.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier) M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe), M. Therrien (Sanguinet) et M. Villeneuve (Berthier) - 3.

Contre : M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Busque (Beauce-Sud), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), et M. Simard (Dubuc) - 4.

Abstention : M. Habel (Sainte-Rose) - 1.

La motion est rejetée.

2. Discuter de l'opportunité de se saisir d'un mandat d'initiative visant à analyser les processus ayant mené à l'octroi d'aides financières par le gouvernement du Québec à des entreprises ou organismes dans lesquelles était impliqué directement ou indirectement M. Yvon Nadeau, ex-attaché politique de l'actuel ministre des Transports

M. le président rappelle que la Commission a reçu une demande de la députée de Mirabel qui, par un courriel daté du 12 octobre 2016, demandait une séance de travail afin que les membres puissent échanger sur l'opportunité de se saisir d'un mandat d'initiative visant à analyser les processus ayant mené à l'octroi d'aides financières

par le gouvernement du Québec à des entreprises ou organismes dans lesquelles était impliqué directement ou indirectement M. Yvon Nadeau, ex-attaché politique de l'actuel ministre des Transports.

M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se donne un mandat d'initiative visant à analyser les processus ayant mené à l'octroi d'aides financières par le gouvernement du Québec à des entreprises ou organismes dans lesquelles était impliqué directement ou indirectement M. Yvon Nadeau, ex-attaché politique de l'actuel ministre des Transports;

Qu'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Yvon Nadeau, ex-attaché politique de l'actuel ministre des Transports, les fonctionnaires ayant évalué les dossiers et attribué les aides financières, M. Mario Côté, promoteur, ainsi que toute personne que les membres de la commission jugeront nécessaire d'entendre;

QUE la commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 1^{er} décembre 2016.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe), M. Therrien (Sanguinet) et M. Villeneuve (Berthier) - 3.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M. Giguère (Saint-Maurice), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 4.

Abstention : M. Habel (Sainte-Rose) - 1.

La motion est rejetée.

À 8 h 39, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Jean Habel

SPR/mcm

Québec, le 20 octobre 2016

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. [Réponses à des demandes de renseignement effectuées lors de l'étude des crédits budgétaires 2016-2017. Volet Agriculture et Alimentation]. 12 juillet 2016. 3 pages. Déposé le 20 octobre 2016. CAPERN-102



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 3 novembre 2016

Discuter de l'opportunité de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur la gestion et l'avenir de la centrale à gaz à Bécancour

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 3 novembre 2016

Objet : Discuter de l'opportunité de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur la gestion et l'avenir de la centrale à gaz à Bécancour

Membres présents :

M. Pagé (Labelle), président

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M^{me} D'Amours (Mirabel)

M. Giguère (Saint-Maurice)

M. Morin (Côte-du-Sud)

M. Rochon (Richelieu)

M. Simard (Dubuc)

Autre député présent :

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

Autres personnes présentes :

M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications du Parti libéral

M. Mathieu Lavigne, chercheur, Service de recherche du Parti québécois

M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Ewan Sauves, chercheur, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 15, M. Pagé (Labelle) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Martel (Nicolet-Bécancour) de participer à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à MM. Constantin, Lavigne et Sauves d'assister à la séance de travail.

M. le président rappelle que la Commission est réunie à la demande de la députée de Mirabel qui, par un courriel daté du 1^{er} novembre 2016, demandait une séance de travail afin de statuer sur l'opportunité de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur la gestion et l'avenir de la centrale à gaz à Bécancour.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se donne un mandat d'initiative concernant la gestion et l'avenir de la centrale à gaz à Bécancour;

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre M. David Murray, président d'Hydro-Québec Distribution, M. Éric Martel, président-directeur général d'Hydro-Québec, M^{me} Sophie Brochu, présidente et chef de la direction chez Gaz Métro, M. Tom Patterson, directeur Est du Canada chez TransCanada Energy, M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ainsi que toute personne que les membres de la commission jugeront nécessaire d'entendre;

QUE la commission fasse rapport à l'Assemblée nationale dans les plus brefs délais.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux cinq minutes au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 13 h 50.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} D'Amours (Mirabel), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} D'Amours (Mirabel) et M. Rochon (Richelieu) - 2.

Contre : M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Giguère (Saint-Maurice), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 4.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 48, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

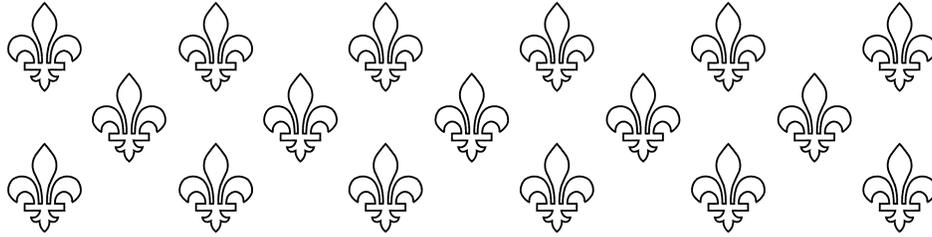
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Sylvain Pagé

SPR/mcm

Québec, le 3 novembre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 17 mai 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3187-20170502 et 3189-20170502 concernant le maintien de la réglementation en vigueur relativement à la pêche aux poissons appâts vivants, et n^{os} 3188-20170502 et 3190-20170502 concernant le maintien de la réglementation relative à l'usage des poissons appâts pour la pêche sportive en été

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 17 mai 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3187-20170502 et 3189-20170502 concernant le maintien de la réglementation en vigueur relativement à la pêche aux poissons appâts vivants, et n^{os} 3188-20170502 et 3190-20170502 concernant le maintien de la réglementation relative à l'usage des poissons appâts pour la pêche sportive en été

Membres présents :

M. Pagé (Labelle), président

M. Busque (Beauce-Sud)

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M. Giguère (Saint-Maurice)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. Morin (Côte-du-Sud)

M. Simard (Dubuc)

M. Villeneuve (Berthier)

Autres députés présents :

M. Lemay (Masson)

M. Roy (Bonaventure)

Autres personnes présentes :

M^mc Mélanie Harvey, chercheuse, Service de recherche, Parti québécois

M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Thomas Pilon-Robitaille, chercheuse, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^mc Émilie Tremblay-Potvin, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Pagé (Labelle) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Harvey et Tremblay-Potvin et à M. Pilon-Robitaille d'assister à la séance.

M. Villeneuve (Berthier) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse des pétitions n^{os} 3187-20170502, 3188-20170502, 3189-20170502 et 3190-20170502 concernant le maintien de la réglementation en vigueur relativement à la pêche aux poissons appâts vivants et qu'elle entende notamment Menés.québec, la Fédération des pourvoiries du Québec, le maire de Venise-en-Québec, la mairesse de Saint-Georges-de-Clarenceville, le maire de Saint-Ignace-de-Loyola, ainsi que la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Villeneuve (Berthier) - 2.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Giguère (Saint-Maurice), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 5.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 26, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

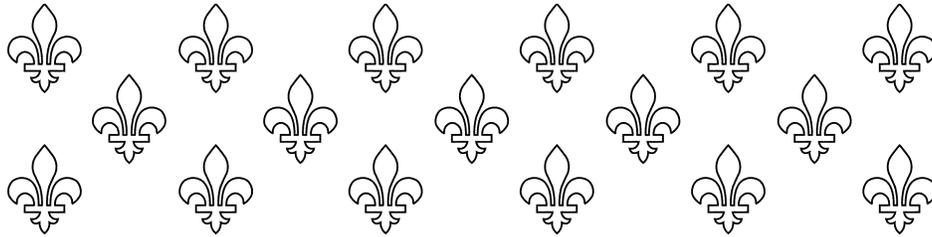
Original signé par

Anik Laplante

Sylvain Pagé

AL/mcm

Québec, le 17 mai 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 septembre 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3282-20170531 concernant le financement du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 21 septembre 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3282-20170531 concernant le financement du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)

Membres présents :

- M. Pagé (Labelle), président
- M. Habel (Sainte-Rose), vice-président

- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M. Villeneuve (Berthier)

Autres personnes présentes :

- M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
- M^{me} Aurélie Gagnon, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Romain Vignol, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M. Pagé (Labelle) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Gagnon ainsi qu'à MM. Bouchard et Vignol d'assister à la séance.

M. Villeneuve (Berthier) présente la demande relativement à l'opportunité pour la Commission de se saisir de la pétition n° 3282-20170531 concernant le financement du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV).

Une discussion s'engage.

M. Villeneuve (Berthier) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse de la pétition n° 3282-20170531 concernant le financement du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) et qu'elle entende notamment :

- les initiateurs de la pétition;
- le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV);
- le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- M^{me} Anne-Marie Granger Godbout;
- l'Union des producteurs agricoles (UPA);
- le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ);
- l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ);
- la Fédération d'agriculture biologique du Québec;
- Ecocert Canada;
- Organisme de Certification Québec-Vrai;
- les Producteurs de cidre du Québec (PCQ);
- l'Association des vignerons du Québec (AVQ);
- les Vignerons Indépendants du Québec.

Un débat s'engage.

Avec la permission de M. le président, M. Villeneuve (Berthier) dépose le document coté CAPERN-130 (annexe I).

Le débat se poursuit.

Avec le consentement de la Commission, M. Villeneuve (Berthier) retire sa motion.

M. Villeneuve (Berthier) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse de la pétition n° 3282-20170531 concernant le financement du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) et qu'elle cet organisme.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Villeneuve (Berthier) - 2.

Contre : M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Giguère (Saint-Maurice) et M. Habel (Sainte-Rose) - 4.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 26 septembre 2017, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Sylvain Pagé

SPR/sq

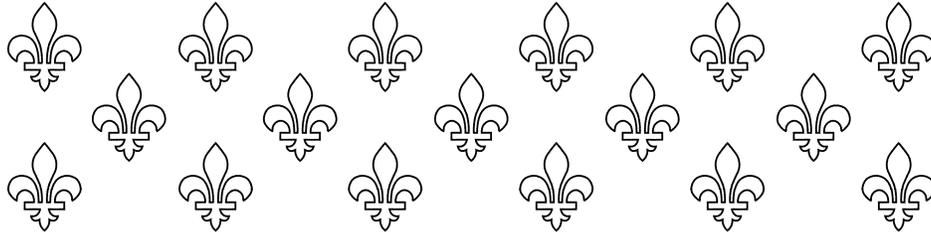
Québec, le 21 septembre 2017

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Ménard, Martin. Exaspérée, la directrice du CARTV démissionne. La Terre de Chez Nous. 15 février 2017. 2 p. Déposé le 21 septembre 2017. CAPERN-130



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 février 2018

Organisation des travaux de la Commission

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 8 février 2018

Objet : Organisation des travaux de la Commission

Membres présents :

- M. Pagé (Labelle), président
- M. Hardy (Saint-François), vice-président

- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} D'Amours (Mirabel)
- M. Morin (Côte-du-Sud)
- M. Simard (Dubuc)
- M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe)
- M. Villeneuve (Berthier)

Autre député présent :

- M. Gaudreault (Jonquière)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Annabelle Blackburn, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M^{me} Marie Jobin Gélinas, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Étienne Pomerleau-Landry, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
- M. Romain Vignol, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 20, M. Pagé (Labelle) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Blackburn, Comtois et Jobin Gélinas ainsi qu'à MM. Pomerleau-Landry et Vignol d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Gaudreault (Jonquière) de participer à la séance.

Il est convenu de débiter par le deuxième sujet à l'ordre du jour.

1. Statuer sur l'opportunité pour la Commission de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur la financiarisation des terres agricoles

M. le président invite M^{me} D'Amours (Mirabel) à présenter et expliquer sa demande quant à l'opportunité pour la Commission de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur la financiarisation des terres agricoles.

Une discussion s'engage.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se donne un mandat d'initiative concernant la financiarisation des terres agricoles;

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre :

- l'Union des producteurs agricoles;
- l'Union paysanne;
- la Coop fédérée;
- l'Institut de recherche en économie contemporaine;
- la Caisse de dépôt et de placement du Québec;
- la Fédération de la relève agricole du Québec;
- et toute autre personne que les membres jugeront nécessaire d'entendre;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée d'ici le 15 juin 2018.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} D'Amours (Mirabel), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} D'Amours (Mirabel) et M. Villeneuve (Berthier) - 2.

Contre : M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Busque (Beauce-Sud), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Hardy (Saint-François), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Statuer sur l'opportunité de demander ou d'exiger au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de transmettre le rapport relatif au suivi des transactions foncières agricoles dans un format de données ouvertes

M. Villeneuve (Berthier) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse d'un mandat d'initiative sur le suivi du rapport de la Commission portant sur le phénomène de l'accaparement des terres agricoles;

QUE, conformément à l'article 51 de la Loi sur l'Assemblée nationale, elle exige de M. Marc Dion, sous-ministre du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, qu'il transmette au secrétariat de la Commission, avant le 22 février 2018, le rapport relatif au suivi des transactions foncières agricoles dans un format de données ouvertes tel qu'énoncé dans les Lignes directrices sur la diffusion de données ouvertes;

QUE le comité directeur puisse prendre toutes les décisions nécessaires pour réaliser ce mandat;

QUE les frais d'assignation soient payés à même le budget de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} D'Amours (Mirabel) et M. Villeneuve (Berthier) - 2.

Contre : M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Busque (Beauce-Sud), M. Hardy (Saint-François), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 5.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

3. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3901-20171205 concernant l'opposition aux forages pétroliers et gaziers

M. Villeneuve (Berthier) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse de la pétition n° 3901-20171205 concernant l'opposition aux forages pétroliers et gaziers et qu'elle entende notamment :

- la Fédération québécoise des municipalités;
- l'Union des municipalités du Québec;
- l'Union des producteurs agricoles;
- la Fédération des chambres de commerce du Québec;
- l'Association pétrolière et gazière du Québec;
- Coalition Eau Secours;
- Nature Québec;
- Greenpeace;
- Regroupement vigilance hydrocarbures Québec;
- Mi'gmawei Mawiomi (Assemblée des Micmacs de la Gaspésie);
- ou qu'elle entende à cette fin tous les groupes qu'elle jugera pertinents.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe) et M. Villeneuve (Berthier) - 2.

Contre : M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Busque (Beauce-Sud), M. Hardy (Saint-François), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 5.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 16, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

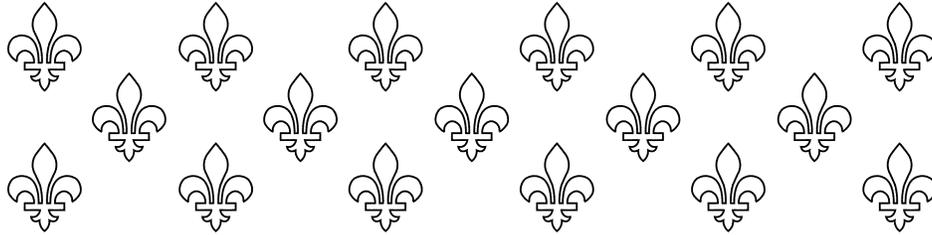
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Sylvain Pagé

SPR/sed

Québec, le 8 février 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 mars 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat afin d'examiner la gestion du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation concernant l'enjeu des pesticides

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 21 mars 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat afin d'examiner la gestion du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation concernant l'enjeu des pesticides

Membres présents :

- M. Pagé (Labelle), président
- M. Hardy (Saint-François), vice-président

- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} D'Amours (Mirabel)
- M. Morin (Côte-du-Sud)
- M. Simard (Dubuc)
- M. Villeneuve (Berthier)

Autres personnes présentes :

- M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
- M^{me} Marie Jobin Gélinas, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Romain Vignol, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Pagé (Labelle) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Jobin Gélinas ainsi qu'à MM. Bouchard et Vignol d'assister à la séance.

M. le président invite M^{me} D'Amours (Mirabel) à présenter et expliquer sa demande quant à l'opportunité pour la Commission de se saisir d'un mandat d'initiative concernant l'enjeu des pesticides.

Une discussion s'engage.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se donne un mandat d'initiative concernant la gestion des pesticides par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre :

- l'Union des producteurs agricoles;
- la Coop fédérée;
- le Centre de recherche sur les grains (CÉROM) inc.
- les Producteurs de grains du Québec;
- le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- l'Ordre des agronomes du Québec;
- et toute autre personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée d'ici le 15 juin 2018.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} D'Amours (Mirabel), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} D'Amours (Mirabel) et M. Villeneuve (Berthier) - 2.

Contre : M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Busque (Beauce-Sud), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Hardy (Saint-François), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

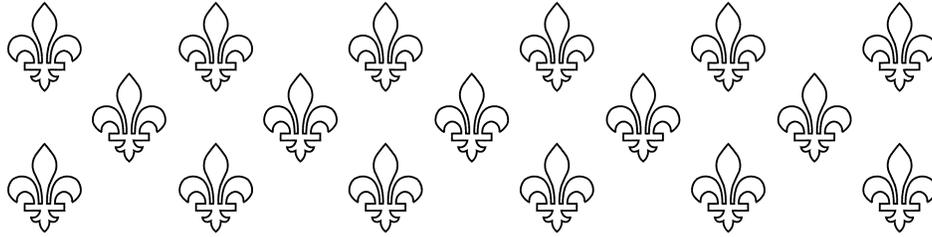
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Sylvain Pagé

SPR/sed

Québec, le 21 mars 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 février 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions 2946-20170209 et 2947-20170209 concernant la création d'un programme d'aide aux sinistrés de résidences affectées par la moisissure ou les champignons et révision des programmes d'accès à la justice

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 23 février 2017

Mandat : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions 2946-20170209 et 2947-20170209 concernant la création d'un programme d'aide aux sinistrés de résidences affectées par la moisissure ou les champignons et révision des programmes d'accès à la justice

Membres présents :

M. Auger (Champlain), président

M. Carrière (Chapleau)

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M. Gaudreault (Jonquière)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Laframboise (Blainville)

M. Morin (Côte-du-Sud)

Autres députés présents :

M. Turcotte (Saint-Jean)

M^{me} Vallières (Richmond)

Autres personnes présentes :

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Magali Paquin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Élyse Pepin-Laporte, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Étienne Pomerleau-Landry, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Émilie Tremblay-Potvin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 07, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Turcotte (Saint-Jean) et à M^{me} Vallières (Richmond) de participer à la séance de travail.

Il est également convenu de permettre à M^{mes} Comtois, Pepin-Laporte et Tremblay-Potvin et à M. Pomerleau-Landry d'assister à la séance de travail.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions 2946-20170209 et 2947-20170209 concernant la création d'un programme d'aide aux sinistrés de résidences affectées par la moisissure ou les champignons et révision des programmes d'accès à la justice

M. Turcotte (Saint-Jean) présente la demande relativement à l'opportunité pour la Commission de se saisir des pétitions n^{os} 2946-20170209 et 2947-20170209 concernant la création d'un programme d'aide aux sinistrés de résidences affectées par la moisissure ou les champignons et révision des programmes d'accès à la justice.

Une discussion s'engage.

M. Gaudreault (Jonquière) propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la création d'un programme d'aide aux sinistrés de résidences affectées par la moisissure ou les champignons.

Après discussion, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Gaudreault (Jonquière), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Gaudreault (Jonquière) et M. Laframboise (Blainville) - 2.

Contre : M. Carrière (Chapleau), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. H. Plante (Maskinongé) et M. Morin (Côte-du-Sud) - 4.

Abstention : M. Auger (Champlain) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 25, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

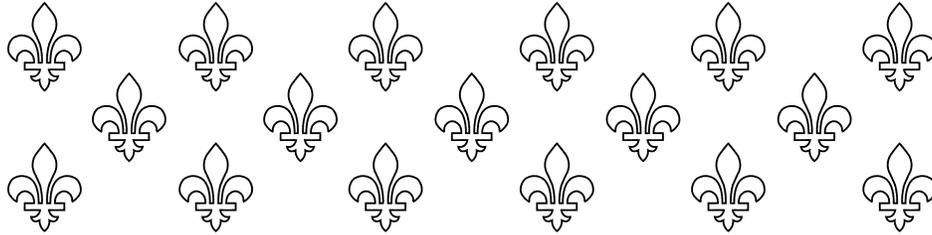
Original signé par

Anne-Marie Larochelle

Pierre Michel Auger

AML/cv

Québec, le 23 février 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 mai 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 4280-20180424 concernant la mise en place d'un plan d'action favorisant l'accessibilité des personnes vivant avec un handicap dans toutes les municipalités du Québec

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 9 mai 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 4280-20180424 concernant la mise en place d'un plan d'action favorisant l'accessibilité des personnes vivant avec un handicap dans toutes les municipalités du Québec

Membres présents :

- M. Ouellette (Chomedey), président
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Carrière (Chapleau)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Gaudreault (Jonquière)
- M. H. Plante (Maskinongé)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Laframboise (Blainville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales et d'occupation du territoire
- M. Rousselle (Vimont)

Autre député présent :

- M. Jolin-Barrette (Borduas)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, responsable, Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^mc Marie Jobin Gélinas, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Mathieu Lavigne, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
- M^mc Justine Savard, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Jobin-Gélinas et Savard, ainsi qu'à M. Lavigne d'assister à la séance de travail.

Il est également convenu de permettre à M. Jolin-Barrette (Borduas) de participer à la séance de travail.

M. Jolin-Barrette (Borduas) présente la pétition.

M. Laframboise (Blainville) propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 4280-20180424 concernant la mise en place d'un plan d'action favorisant l'accessibilité des personnes vivant avec un handicap dans toutes les municipalités du Québec.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Laframboise (Blainville), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Gaudreault (Jonquière) et M. Laframboise (Blainville) - 2.

Contre : M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Carrière (Chapleau), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. H. Plante (Maskinongé), M. Hardy (Saint-François) et M. Rousselle (Vimont) - 6.

Abstention : M. Ouellette (Chomedey) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 13, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

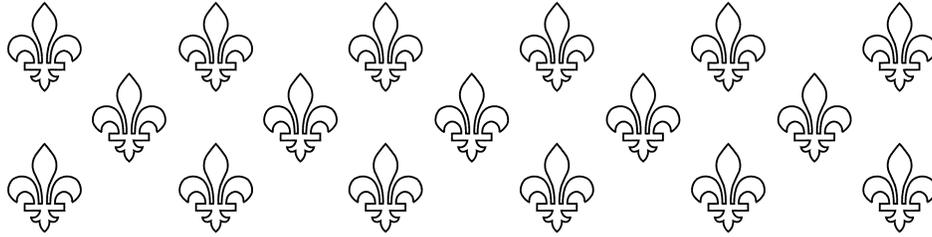
Original signé par

Marc-Olivier Bédard

Guy Ouellette

MOB/ag

Québec, le 9 mai 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 juin 2017

Discuter de l'opportunité pour la Commission de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur les évaluations des apprentissages dans le système scolaire québécois

Séance de travail du mardi 6 juin 2017

Objet : Discuter de l'opportunité pour la Commission de se saisir d'un mandat d'initiative portant sur les évaluations des apprentissages dans le système scolaire québécois

Membres présents :

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

- M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
- M. Carrière (Chapleau)
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Habel (Sainte-Rose)
- M. Roberge (Chambly)

Autres personnes présentes :

- M. Jean Domingue, conseiller politique du député de Chambly
- M^{me} Magali Paquin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Alex Perreault, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
- M. Jean-Benoît Ratté, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M^{me} Émilie Tremblay-Potvin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 heures, M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Tremblay-Potvin ainsi qu'à MM. Domingue, Perreault et Ratté d'assister à la séance de travail.

Une discussion s'engage.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les évaluations des apprentissages dans le système scolaire québécois et qu'elle tienne des consultations pour entendre les citoyens, groupes, et experts qui souhaitent s'exprimer sur cette question.

Un débat s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Roberge (Chambly) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se donne un mandat d'initiative concernant l'évaluation des apprentissages et le nivellement par le bas dans le système scolaire québécois;

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre toutes les personnes qu'elle juge nécessaire d'entendre;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 15 décembre 2017.

Le débat se poursuit sur les motions de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et de M. Roberge (Chambly).

Il est convenu que M^{me} la présidente transmettra une lettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'obtenir de l'information concernant les vérifications qui ont été effectuées au sein de son ministère avant l'émission de la Directive du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant l'évaluation des apprentissages des élèves.

Après débat, la motion de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) est mise aux voix. À la demande de M. Roberge (Chambly), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et M. Roberge (Chambly) - 2.

Contre : M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), M. Carrière (Chapleau), M. Fortin (Pontiac) et M. Habel (Sainte-Rose) - 4.

Abstention : M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

Puis, la motion de M. Roberge (Chambly) est mise aux voix. À la demande de M. Roberge (Chambly), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et M. Roberge (Chambly) - 2.

Contre : M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), M. Carrière (Chapleau), M. Fortin (Pontiac) et M. Habel (Sainte-Rose) - 4.

Abstention : M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 11 h 29, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

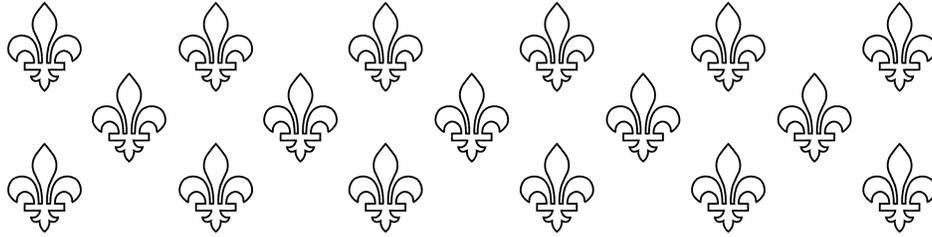
Original signé par

Anne-Marie Larochelle

Filomena Rotiroti

AML/ag

Québec, le 6 juin 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 27 mars 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4126-20180314 et 4131-20180314 concernant la possibilité d'effectuer des stages de programmes universitaires dans les 17 régions du Québec

Séance de travail du mardi 27 mars 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4126-20180314 et 4131-20180314 concernant la possibilité d'effectuer des stages de programmes universitaires dans les 17 régions du Québec

Membres présents :

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé), présidente

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M. Roberge (Chambly)

M. Roy (Bonaventure) en remplacement de M. Kotto (Bourget)

M^{me} Sauvé (Fabre)

Autres personnes présentes :

M^{me} Laurie Genest, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Alex Perreault, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois

M. Jean-Benoît Ratté, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 01, M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Genest ainsi qu'à MM. Perreault et Ratté d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Roy (Bonaventure) de remplacer M. Kotto (Bourget).

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4126-20180314 et 4131-20180314 concernant la possibilité d'effectuer des stages de programmes universitaires dans les 17 régions du Québec

M. Roy (Bonaventure) présente les pétitions.

M. Roy (Bonaventure) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de la culture et de l'éducation, se saisisse des pétitions numéros 4126-20180314 et 4131-20180314 concernant la possibilité d'effectuer des stages de programmes universitaires dans les 17 régions du Québec et qu'elle entende à cette fin les groupes qu'elle jugera pertinents.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 11 h 30, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

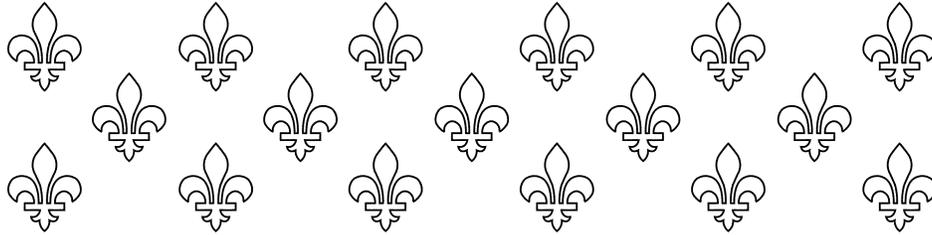
Original signé par

Louisette Cameron

Rita Lc de santis

LC/ag

Québec, le 27 mars 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 27 septembre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'augmentation du salaire minimum

Séance de travail du mardi 27 septembre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'augmentation du salaire minimum

Membres présents :

- M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président

- M. Hardy (Saint-François)
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M. Rochon (Richelieu), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)

Autres députés présents :

- M. LeBel (Rimouski)
- M^{me} Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques)

Autres personnes présentes :

- M. Antoine Casgrain, conseiller, Service de recherche, Québec solidaire
- M. Samuel Houngue, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Carl Renaud, recherchiste, Service de recherche, Coalition Avenir Québec
- M. Jean-Philippe Rochette, attaché politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle
- M. Alain Sirois, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 02, M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Huot-Gallien et à MM. Casgrain, Renaud, Rochette et Sirois d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. LeBel (Rimouski) de participer à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) de remplacer M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis).

M. Rochon (Richelieu) explique la lettre qu'il a fait parvenir aux membres de la Commission (annexe I).

M. Rochon (Richelieu) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'augmentation du salaire minimum.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Rochon (Richelieu) - 2.

Contre : M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 10 h 37, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

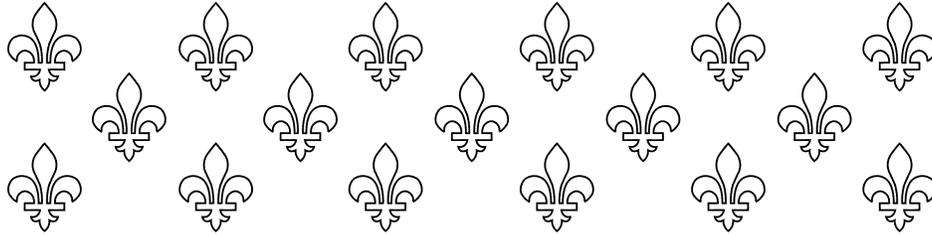
Original signé par

Anik Laplante

Claude Cousineau

AL/sq

Québec, le 27 septembre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 octobre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'entente de continuité conclue en 2016 entre Alcan et le gouvernement du Québec et le respect de celle-ci

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 19 octobre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'entente de continuité conclue en 2016 entre Alcan et le gouvernement du Québec et le respect de celle-ci

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président
- M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), vice-président

- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Leclair (Beauharnois)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'emploi et de solidarité sociale
- M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

Autre député présent :

- M. Gaudreault (Jonquière)

Autres personnes présentes :

- M. Alexis Aubry, boursier-stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
 - M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
 - M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
 - M. François Constantin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
 - M. Guillaume Fillion, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
 - M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
 - M. Carl Renaud, recherchiste, Service de recherche, Coalition Avenir Québec
-

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 52, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Huot-Gallien et Comtois et à MM. Aubry, Constantin, Fillion et Renaud d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Gaudreault (Jonquière) de participer à la séance de travail.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'entente de continuité conclue en 2016 entre Alcan et le gouvernement du Québec et le respect de celle-ci

Une discussion s'engage.

M. Therrien (Sanguinet) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'entente de continuité conclue en 2006 entre Alcan et le gouvernement du Québec, et sur le respect de celle-ci.

Une discussion s'engage.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Leclair (Beauharnois), M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) et M. Therrien (Sanguinet) - 3.

Contre : M. Drolet (Jean-Lesage), M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 6.

Abstention : M. Cousineau (Bertrand) et M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) - 2.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 21, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

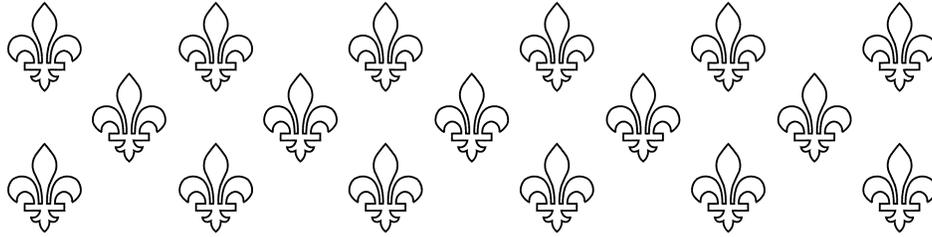
Original signé par

Anik Laplante

Claude Cousineau

AL/sq

Québec, le 19 octobre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 février 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative pour entendre la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et Hydro-Québec concernant les décès de travailleurs survenus depuis 2010 sur le chantier du complexe hydroélectrique de la Romaine

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 8 février 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative pour entendre la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et Hydro-Québec concernant les décès de travailleurs survenus depuis 2010 sur le chantier du complexe hydroélectrique de la Romaine

Membres présents :

M^{me} Richard (Duplessis), présidente

M. Bourcier (Saint-Jérôme)

M. Hardy (Saint-François)

M. LeBel (Rimouski)

M. Lefebvre (Arthabaska)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)

M. St-Denis (Argenteuil)

Autre député présent :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Franc)

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Mathieu Lavigne, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Élyse Pépin-Laporte, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Alain Sirois, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 22, M^{me} Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il est convenu de permettre à MM. Lavigne et Sirois et à M^{mes} Comtois, Huot-Gallien et Pépin-Laporte d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Schneeberger (Drummond-Bois-Franc) de participer à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative pour entendre la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et Hydro-Québec concernant les décès de travailleurs survenus depuis 2010 sur le chantier du complexe hydroélectrique de la Romaine

À la demande de M^{me} la présidente, M. LeBel (Rimouski) explique la lettre qu'il a fait parvenir à la Commission concernant cette proposition de mandat.

M. Bourcier (Saint-Jérôme) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative permettant d'analyser le suivi des recommandations formulées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail à l'endroit d'Hydro-Québec dans ses rapports concernant les décès de travailleurs survenus depuis 2010 sur le chantier du complexe hydroélectrique de la Romaine, près de Havre-Saint-Pierre, et qu'elle entende à cettéfin la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et Hydro-Québec.

Après discussion, la motion est mise aux voix. À la demande de M. LeBel (Rimouski), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bourcier (Saint-Jérôme), M. LeBel (Rimouski) et M. Lefebvre (Arthabaska) - 3.

Contre : M. Hardy (Saint-François), M. Polo (Laval-des-Rapides), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M^{me} Richard (Duplessis) - 1.

La motion est rejetée.

À 11 h 53, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 12 h 15, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

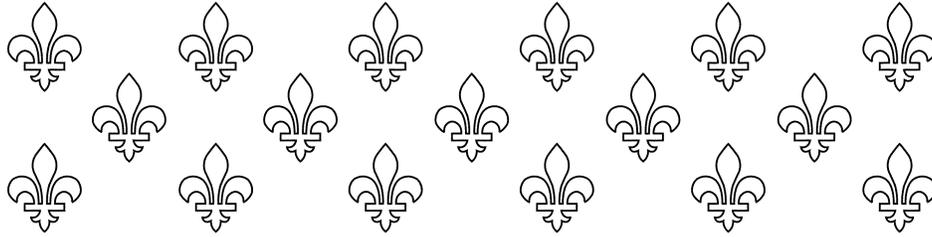
Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 8 février 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 mars 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3032-20170315 portant sur la bonification du crédit d'impôt pour solidarité pour pallier la hausse des prix des aliments

Séance de travail du mardi 28 mars 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3032-20170315 portant sur la bonification du crédit d'impôt pour solidarité pour pallier la hausse des prix des aliments

Membres présents :

M^{me} Richard (Duplessis), présidente
M. Busque (Beauce-Sud), vice-président

M. Drolet (Jean-Lesage)
M. LeBel (Rimouski)
M. Lefebvre (Arthabaska)
M^{me} Sauvé (Fabre)
M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
M. St-Denis (Argenteuil)
M. Surprenant (Groulx)

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Quentin Maridat, attaché politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle
M^{me} Émilie Tremblay-Potvin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 04, M^{me} Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Maridat et à M^{me} Tremblay-Potvin d'assister à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3032-20170315 portant sur la bonification du crédit d'impôt pour solidarité pour pallier la hausse des prix des aliments

M. LeBel (Rimouski) propose la motion suivante :

Que, conformément à l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'économie et du travail se saisisse de la pétition n° 3032-20170315 portant sur la bonification du crédit d'impôt pour solidarité pour pallier la hausse des prix des aliments.

Après discussion, la motion est mise aux voix. À la demande de M. LeBel (Rimouski), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. LeBel (Rimouski), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Surprenant (Groulx) - 3.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M. Drolet (Jean-Lesage), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M^{me} Richard (Duplessis) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 11 h 27, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

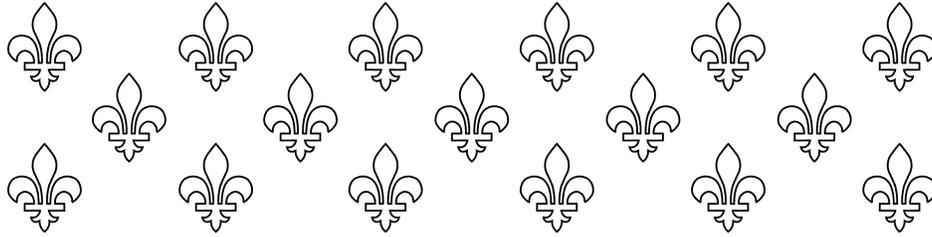
Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 28 mars 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 septembre 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3319-20170608 portant sur la mise en place d'un encadrement législatif du travail des inspecteurs en bâtiment

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 20 septembre 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3319-20170608 portant sur la mise en place d'un encadrement législatif du travail des inspecteurs en bâtiment

Membres présents :

M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Hardy (Saint-François)
M. Lamontagne (Johnson)
M. Leclair (Beauharnois)
M. Polo (Laval-des-Rapides)
M^{me} Sauvé (Fabre)
M. St-Denis (Argenteuil)
M. Surprenant (Groulx)

Autres députés présents :

M^{me} Fournier (Marie-Victorin)
M. Jolin-Barrette (Borduas)

Autres personnes présentes :

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'Opposition officielle
M^{me} Marie Gauthier, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
M. Samuel Houngué, recherchiste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Marc-Antoine Rioux, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M^{me} Justine Savard, recherchiste, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 07, M. Hardy (Saint-François) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Coulombe, Gauthier et Savard et à M. Rioux d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Fournier (Marie-Victorin) et à M. Jolin-Barrette (Borduas) de participer à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3319-20170608 portant sur la mise en place d'un encadrement législatif du travail des inspecteurs en bâtiment

M. Leclair (Beauharnois) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'économie et du travail se saisisse de la pétition n° 3319-20170608 concernant la mise en place d'un encadrement législatif du travail des inspecteurs.

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 31, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 26 septembre 2017, à 9 heures, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

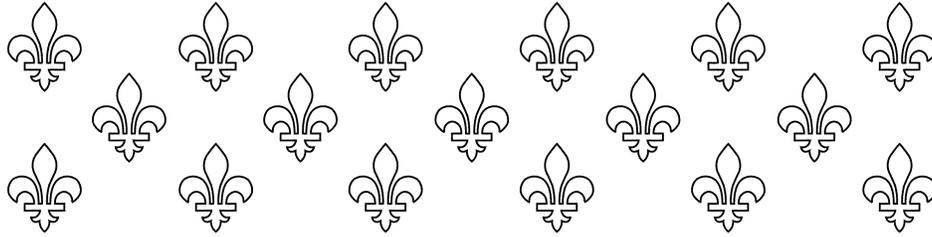
Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 20 septembre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 31 octobre 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'encadrement législatif des inspecteurs en bâtiment

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 31 octobre 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'encadrement législatif des inspecteurs en bâtiment

Membres présents :

M^{me} Richard (Duplessis), présidente

M. Reid (Orford), vice-président

M. Busque (Beauce-Sud)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M. Lamontagne (Johnson)

M. Leclair (Beauharnois)

M. Polo (Laval-des-Rapides)

M^{me} Sauv  (Fabre)

M^{me} Simard (Charlevoix–C te-de-Beaupr )

M. St-Denis (Argenteuil)

Autre d put  pr sent :

M. Jolin-Barrette (Borduas)

Autres personnes pr sentes :

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Biblioth que de l'Assembl e nationale

M^{me} M lissa Huot-Gallien, attach e politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Justine Savard, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Qu bec

M^{me} Marie Daoust-Gauthier, recherchiste, Service de recherche, Parti qu b cois

M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Biblioth que de l'Assembl e nationale

M. Marc-Antoine Rioux, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti lib ral du Qu bec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 34, M^{me} Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Daoust-Gauthier, Huot-Gallien et Savard et à M. Rioux d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Jolin-Barrette (Borduas) de participer à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'encadrement législatif du travail des inspecteurs en bâtiment

M. Leclair (Beauharnois) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'encadrement législatif du travail des inspecteurs en bâtiment et qu'elle entende notamment à cette fin :

- la Corporation des inspecteurs vérificateurs en qualité de la propriété;
- l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Leclair (Beauharnois), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Lamontagne (Johnson) et M. Leclair (Beauharnois) - 2.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M. Drolet (Jean-Lesage), M. Polo (Laval-des-Rapides), M. Reid (Orford), M^{me} Sauvé (Fabre), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. St-Denis (Argenteuil) - 7.

Abstention : M^{me} Richard (Duplessis) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 11 h 02, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

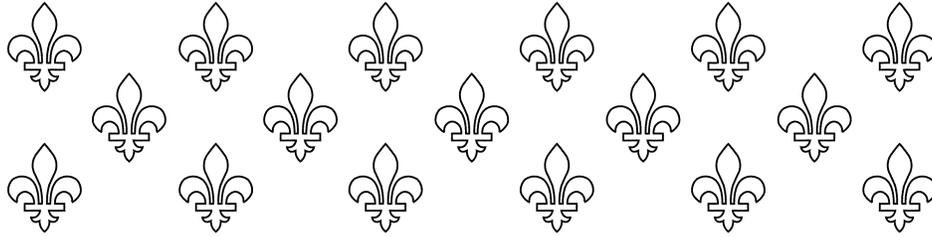
Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 31 octobre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 novembre 2017

Discuter des mandats conférés par une loi que la Commission doit accomplir

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 23 novembre 2017

Objet : Discuter des mandats conférés par une loi que la Commission doit accomplir

Membres présents :

M^{me} Richard (Duplessis), présidente

M. Reid (Orford), vice-président

M. Busque (Beauce-Sud)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M. Giguère (Saint-Maurice)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M. Lefebvre (Arthabaska)

M. St-Denis (Argenteuil)

M. Traversy (Terrebonne)

Autres personnes présentes :

M^{me} Annabelle Blackburn, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Fanny Cantin, chercheuse, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Marie Daoust-Gauthier, chercheuse, Service de recherche, Parti québécois

M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Marc-Antoine Rioux, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 42, M^{me} Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Blackburn, Cantin, Comtois et Daoust-Gauthier ainsi qu'à M. Rioux d'assister à la séance.

Discuter des mandats conférés par une loi que la Commission doit accomplir

M^{me} la présidente mentionne que le comité directeur s'est réuni le 7 novembre 2017 à ce sujet. Le comité directeur propose donc aux membres de la Commission de réaliser les mandats suivants, dans cet ordre :

1. Entendre la Commission des normes, de l'équité et de la santé et de la sécurité du travail (article 163.1 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail). Ce faisant, la Commission pourrait aussi accomplir un mandat de reddition de compte en vertu de l'article 294 du Règlement.
2. Examiner le plan stratégique 2016-2019 d'Investissement Québec et entendre ses représentants (article 70 de la Loi sur Investissement Québec). Ce faisant, la Commission pourrait aussi accomplir un mandat de reddition de compte en vertu de l'article 294 du Règlement.
3. Entendre l'Alliance de l'industrie touristique du Québec (article 24 de la Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance en ce qui a trait à la promotion internationale).
4. Entendre le président-directeur général du Conseil de gestion du Fonds d'assurance parentale (articles 115.8 et 118.1 de la Loi sur l'assurance parentale).

Après discussion, il est convenu que la Commission réalisera ces mandats, à l'exception de celui concernant Investissement Québec. Il est également convenu de confier l'organisation de ces mandats au comité directeur.

Après discussion, il est convenu que la Commission réalisera les mandats suivants lorsque les rapports attendus seront déposés à l'Assemblée nationale :

- Examiner le Rapport sur la mise en œuvre de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance de la main-d'œuvre (article 68 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance de la main-d'œuvre).
- Tous les mandats liés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (articles 56, 58 à 62 de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale).

Il est également convenu de confier l'organisation de ces mandats au comité directeur.

À 13 h 58, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

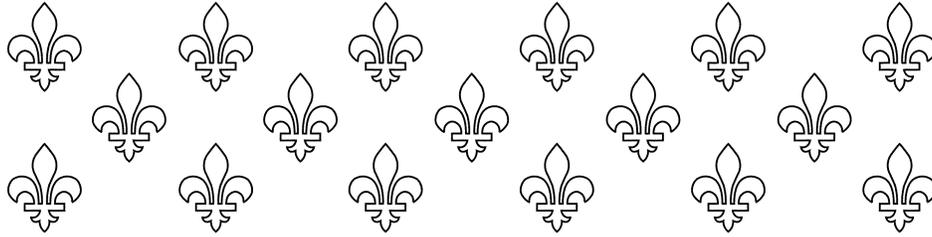
Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 23 novembre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 septembre 2015

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse du mandat d'initiative proposé par le député de Granby concernant l'avenir de la Société des alcools du Québec

QUÉBEC

Séance du mercredi 23 septembre 2015

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse du mandat d'initiative proposé par le député de Granby concernant l'avenir de la Société des alcools du Québec

Membres présents :

M. Bernier (Montmorency), président
M. Pagé (Labelle), vice-président
M. Spénard (Beauce-Nord), vice-président

M. Bonnardel (Granby)
M. Carrière (Chapleau)
M^mc de Santis (Bourassa-Sauvé)
M. Fortin (Pontiac)
M. Habel (Sainte-Rose)
M. Lelièvre (Gaspé)
M. Marceau (Rousseau)
M. Matte (Portneuf)
M. Polo (Laval-des-Rapides)
M. Therrien (Sanguinet)

Autres personnes présentes :

M^mc Audrey Cloutier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Guillaume Fillion, attaché politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle
M. Philippe Gougeon, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Mathieu Larouche, attaché politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 17, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Fillion, Gougeon et Larouche ainsi qu'à M^{me} Cloutier d'assister à la séance de travail.

M. le président donne lecture de la lettre transmise par M. Bonnardel (Granby) concernant la demande de mandat d'initiative.

Après discussion, il convenu de reporter à une séance de travail ultérieure la décision concernant la possibilité que la Commission se saisisse de ce mandat.

À 11 h 46, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Cédric Drouin

Raymond Bernier

CD/sq

Québec, le 23 septembre 2015

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des finances publiques

SÉANCE DE TRAVAIL

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse du mandat d'initiative proposé par le député de Granby concernant l'avenir de la Société des alcools du Québec

Le mercredi 23 Septembre 2015

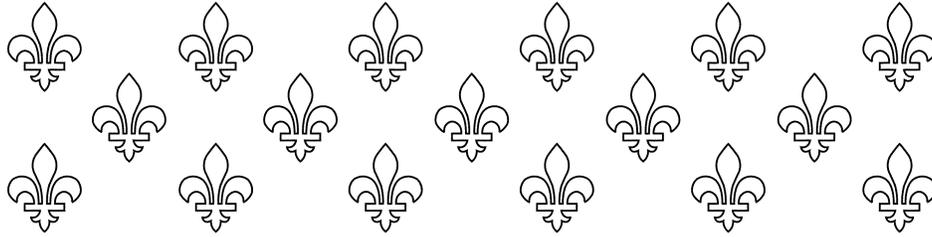
Salle RC.161

Après les affaires courantes, pour une durée d'une heure

ORDRE DU JOUR

1. Demande de mandat d'initiative du député de Granby

Québec, le 23 septembre 2015



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 27 octobre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'exploitation et la répartition des appareils de loterie vidéo par le gouvernement du Québec

Séance de travail du jeudi 27 octobre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'exploitation et la répartition des appareils de loterie vidéo par le gouvernement du Québec

Membres présents :

- M. Bernier (Montmorency), président
- M. Spénard (Beauce-Nord), vice-président

- M. Bonnardel (Granby), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Marceau (Rousseau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances
- M. Matte (Portneuf)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M. Reid (Orford)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Laurie Comtois, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral
- M. Guillaume Fillion, attaché politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle
- M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Carl Renaud, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 35, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Il est convenu de permettre à M^{me} Comtois et à MM. Constantin, Fillion et Renaud d'assister à la séance.

M. le président donne lecture de la lettre transmise par M. Bonnardel (Granby) proposant l'adoption d'un mandat d'initiative concernant l'exploitation et la répartition des appareils de loterie vidéo par le gouvernement du Québec.

M. le président invite M. Bonnardel (Granby) à présenter sa proposition.

M. Bonnardel (Granby) présente la motion suivante :

QUE la Commission des finances publiques se donne un mandat d'initiative concernant l'exploitation et la répartition des appareils de loterie vidéo (ALV) par le gouvernement du Québec. Qu'à cet effet, elle tiende des consultations particulières afin d'entendre Loto-Québec; la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale; Louise Nadeau, signataire du rapport *Le jeu en ligne*; l'Association des intervenants en dépendance du Québec; ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre. Que la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 9 décembre 2016.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Bonnardel (Granby), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bonnardel (Granby) et M. Marceau (Rousseau) - 2.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M. Fortin (Pontiac), M. Matte (Portneuf), M. Polo (Laval-des-Rapides) et M. Reid (Orford) - 5.

Abstention : M. Bernier (Montmorency) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 06, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

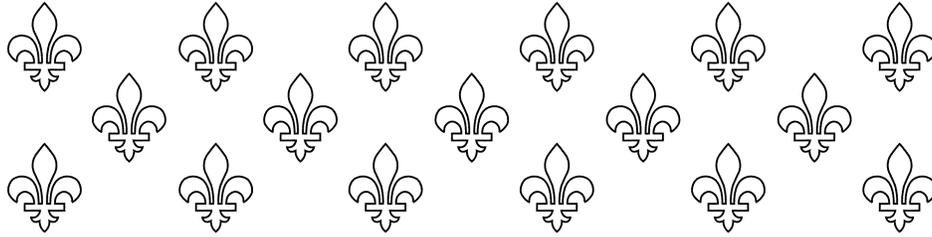
Original signé par

Mathew Lagacé

André Spénard

ML/sq

Québec, le 27 octobre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 17 novembre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les allégations de fraude à la Société immobilière du Québec

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2016..... 1

ANNEXES

I. Liste des documents déposés

Séance du jeudi 17 novembre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les allégations de fraude à la Société immobilière du Québec

Membres présents :

- M. Spénard (Beauce-Nord), vice-président

- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Caire (La Peltrie) en remplacement de M. Bonnardel (Granby)
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M^{me} Jean (Chicoutimi)
- M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles)
- M^{me} Maltais (Taschereau) en remplacement de M. Marceau (Rousseau)
- M. Matte (Portneuf)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M. Reid (Orford)

Autre député présent :

- M. Khadir (Mercier)

Autres personnes présentes :

- M. Marc Bouchard, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M^{me} Laurie Comtois, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. François Constantin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral
- M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Cédric Lavoie, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M^{me} Sacha Lubin, stagiaire, Bureau du député de Laval-des-Rapides

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M. Spénard (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois et Huot-Gallien et à MM. Constantin, Bouchard et Lavoie d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Caire (La Peltrie) de remplacer, sans droit de vote, M. Bonnardel (Granby) et à M^{me} Maltais (Taschereau) de remplacer, sans droit de vote, M. Marceau (Rousseau) pour la durée de la séance.

M. le président indique qu'il a reçu une lettre transmise par M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) proposant l'adoption d'un mandat d'initiative concernant les allégations de fraude à la Société immobilière du Québec.

M. le président invite M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) à présenter sa proposition.

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) présente la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, afin que la Commission des finances publiques se saisisse d'un mandat d'initiative permettant de faire toute la lumière sur les allégations de fraude à la Société immobilière du Québec et qu'elle entende à cette fin : M^{me} Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du Trésor de 2003 à 2008; M. Marc-André Fortier, président-directeur général de la Société immobilière du Québec de 2003 à 2008; M. William Bartlett; M. Franco Fava; M. Charles Rondeau; M. Gérard Bibeau, Secrétaire général associé aux emplois supérieurs au Ministère du Conseil exécutif de 2003 à 2004 et toute autre personne que la Commission jugera nécessaire d'entendre.

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M. le président, M^{me} Maltais (Taschereau) dépose le document coté CFP-078 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lubin d'assister à la séance.

Après discussion, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Jean (Chicoutimi) et M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) - 2.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M. Fortin (Pontiac), M. Girard (Trois-Rivières), M. Matte (Portneuf), M. Polo (Laval-des-Rapides) et M. Reid (Orford) - 6.

Abstention : M. Spénard (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 31, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

André Spénard

ML/sq

Québec, le 17 novembre 2016

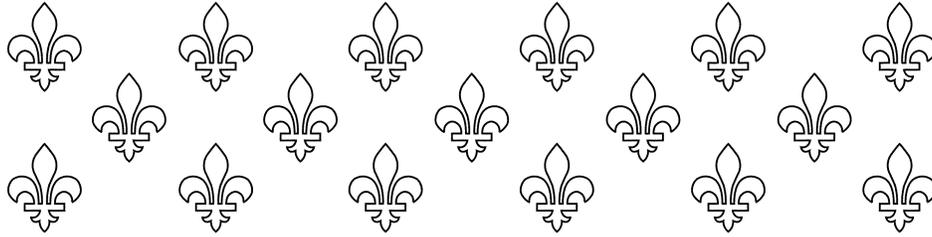
ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Auteur inconnu. *Le système libéral à la SIQ*. Non daté. 1 p. Déposé le 17 novembre 2016.

CFP-078



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 avril 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3065-20170323 concernant le financement d'un programme provincial pour lutter contre la fracture numérique au Québec

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 13 avril 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3065-20170323 concernant le financement d'un programme provincial pour lutter contre la fracture numérique au Québec

Membres présents :

- M. Bernier (Montmorency), président
- M. Spénard (Beauce-Nord), vice-président

- M. Fortin (Pontiac)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M^{me} Jean (Chicoutimi)
- M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M. Reid (Orford)

Autre députée présente :

- M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)

Autres personnes présentes :

- M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Mathieu Lavigne, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 34, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Constantin et Lavigne d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) de participer à la séance.

M. le président rappelle les principaux articles du Règlement concernant les pétitions.

M^{me} Jean (Chicoutimi) donne lecture de l'extrait de la pétition (annexe D).

M^{me} Jean (Chicoutimi) propose la motion suivante :

QUE la Commission des finances publiques, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition n° 3065-20170323 concernant le financement d'un programme provincial pour lutter contre la fracture numérique au Québec et qu'elle entende à cette fin :

- Le CEFRIO – Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations, à l'aide des technologies de l'information et de la communication (TIC);
- Le Collectif citoyen Informatique pour tous – Paroles d'excluEs;
- La Puce, ressource informatique;
- toute personne qu'elle jugera utile et pertinent d'entendre.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Jean (Chicoutimi), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Jean (Chicoutimi) et M. Spénard (Beauce-Nord) - 2.

Contre : M. Fortin (Pontiac), M. Girard (Trois-Rivières), M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M. Polo (Laval-des-Rapides) et M. Reid (Orford) - 5.

Abstention : M. Bernier (Montmorency) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

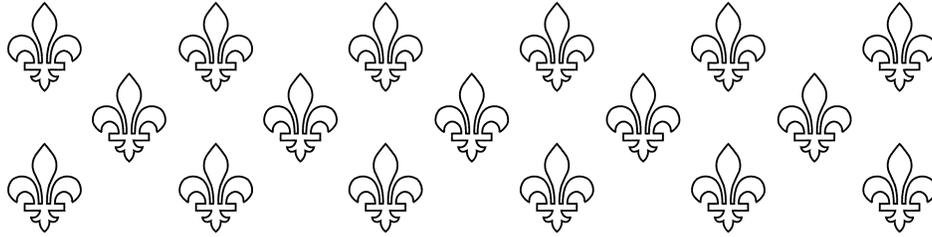
Original signé par

Mathew Lagacé

Raymond Bernier

ML/sq

Québec, le 13 avril 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 31 mai 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la rémunération des hauts dirigeants

Séance de travail du mercredi 31 mai 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la rémunération des hauts dirigeants

Membres présents :

M. Bernier (Montmorency), président
M. Spénard (Beauce-Nord), vice-président

M. Fortin (Pontiac)
M. Girard (Trois-Rivières)
M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys)
M. Reid (Orford)
M. Therrien (Sanguinet)

Autre député présent :

M. Khadir (Mercier)

Autres personnes présentes :

M. Gabriel Arruda, Boursier Fondation Jean-Charles Bonenfant
M^mc Laurie Comtois, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Mathieu Lavigne, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
M. Carl Renaud, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M. Marc-Antoine Rioux, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Comtois et à MM. Arruda, Lavigne, Renaud et Rioux d'assister à la séance.

M. Therrien (Sanguinet) propose la motion suivante :

Que conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des finances publiques se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la rémunération des hauts dirigeants et qu'elle tienne des consultations pour entendre les groupes, experts et citoyens qui désirent y participer.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Spénard (Beauce-Nord) et M. Therrien (Sanguinet) - 2.

Contre : M. Fortin (Pontiac), M. Girard (Trois-Rivières), M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M. Reid (Orford) - 4.

Abstention : M. Bernier (Montmorency) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

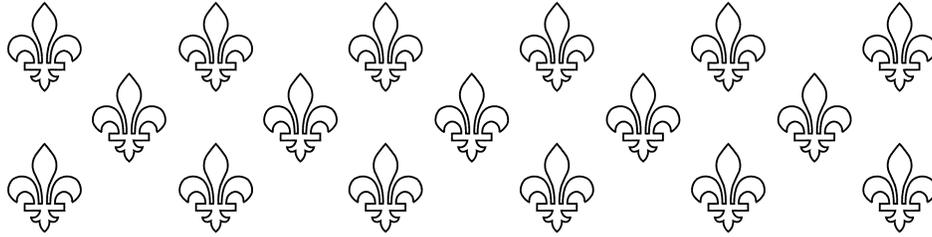
Original signé par

Mathew Lagacé

Raymond Bernier

ML/sq

Québec, le 31 mai 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 18 octobre 2016

Statuer sur une demande de mandat d'initiative portant sur
l'état des services correctionnels québécois

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 18 octobre 2016

Objet : Statuer sur une demande de mandat d'initiative portant sur l'état des services correctionnels québécois

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président
M^{me} Maltais (Taschereau), vice-présidente

M. Boucher (Ungava)
M. Leclair (Beauharnois)
M. Merlini (La Prairie)
M. Rousselle (Vimont)
M. St-Denis (Argenteuil)
M. Tanguay (LaFontaine)

Autres députés présents :

M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique
M. Spénard (Beauce-Nord), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique

Autres personnes présentes :

M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader du gouvernement
M. Mathieu Larouche, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M. Cédric Lavoie, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 05, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Huot-Gallien et MM. Bouchard, Larouche et Lavoie d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Bergeron (Verchères) et M. Spénard (Beauce-Nord) de participer à la séance de travail.

M. Leclair (Beauharnois) propose la motion suivante :

« QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des institutions se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'état du système carcéral québécois. »

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maltais (Taschereau), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Leclair (Beauharnois) et M^{me} Maltais (Taschereau) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M. Merlini (La Prairie), M. Rousselle (Vimont), M. St-Denis (Argenteuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 5.

Abstention : M. Ouellette (Chomedey) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 11 h 40, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

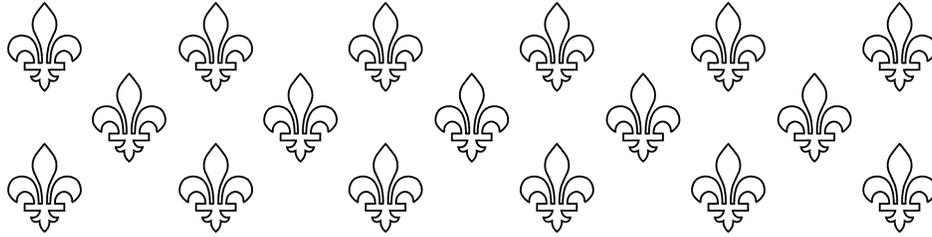
Original signé par

Maxime Perreault

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 18 octobre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 octobre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2583-20161004 concernant la réforme des lois régissant l'adoption au Québec relativement à la divulgation des informations nominatives et au statut d'adopté

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 25 octobre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2583-20161004 concernant la réforme des lois régissant l'adoption au Québec relativement à la divulgation des informations nominatives et au statut d'adopté

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Boucher (Ungava)

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice

M. Merlini (La Prairie)

M. Rousselle (Vimont)

M. St-Denis (Argenteuil)

Autre députée présente :

M^{me} Lavallée (Repentigny), porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour la famille et la lutte contre l'intimidation

Autres personnes présentes :

M^{me} Manon Blanchet, directrice adjointe, cabinet du whip de l'opposition officielle

M. Martin Blanchette, chercheuse, Service de recherche, Parti québécois

M. Mathieu Larouche, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Élyse Pépin-Laporte, directrice adjointe, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 04, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lavallée (Repentigny) de participer à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Blanchet et Pépin-Laporte et à MM. Blanchette et Larouche d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

« QUE la Commission des institutions se saisisse de la pétition n° 2583-20161004 concernant la réforme des lois régissant l'adoption au Québec relativement à la divulgation des informations nominatives et au statut d'adopté;

QU'à cet effet, elle convoque les différents intervenants dans le dossier afin d'entendre les groupes représentant les personnes adoptées, dont l'organisme Mouvement Retrouvailles; M^e Carmen Lavallée et les auteurs du rapport du groupe de travail sur le régime québécois de l'adoption déposé en 2007, M^e Alain Roy et les auteurs du rapport du comité consultatif sur le droit de la famille déposé en 2015; ainsi que toute personne que les membres de la commission jugeront nécessaire d'entendre;

QUE la commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 24 novembre 2016. »

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Jolin-Barrette (Borduas) de proposer une seconde motion.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

« QUE la Commission des institutions se saisisse de la pétition n° 2583-20161004 concernant la réforme des lois régissant l'adoption au Québec relativement à la divulgation des informations nominatives et au statut d'adopté;

QU'à cet effet, elle convoque les différents intervenants dans le dossier afin d'entendre les groupes représentant les personnes adoptées, dont l'organisme Mouvement Retrouvailles; M^e Carmen Lavallée et les auteurs du rapport du groupe

de travail sur le régime québécois de l'adoption déposé en 2007, M^c Alain Roy et les auteurs du rapport du comité consultatif sur le droit de la famille déposé en 2015; ainsi que toute personne que les membres de la commission jugeront nécessaire d'entendre;

QUE la commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 24 novembre 2016.

QUE la commission laisse tomber son mandat si le projet de loi n^o 113 est appelé pour consultation par le leader du gouvernement. »

Le débat se poursuit sur les deux motions de M. Jolin-Barrette (Borduas).

La première motion est mise aux voix. À la demande de M. Jolin-Barrette (Borduas), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette) et M. Jolin-Barrette (Borduas) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M. Merlini (La Prairie), M. Rousselle (Vimont) et M. St-Denis (Argenteuil) - 4.

Abstention : M. Ouellette (Chomedey) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

La seconde motion est mise aux voix. À la demande de M. Jolin-Barrette (Borduas), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette) et M. Jolin-Barrette (Borduas) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M. Merlini (La Prairie), M. Rousselle (Vimont) et M. St-Denis (Argenteuil) - 4.

Abstention : M. Ouellette (Chomedey) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu que M. le président enverra une lettre au leader parlementaire du gouvernement afin de lui faire part de l'intérêt des membres de la Commission à débiter rapidement les consultations sur le projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements.

À 18 h 31, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 26 octobre, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

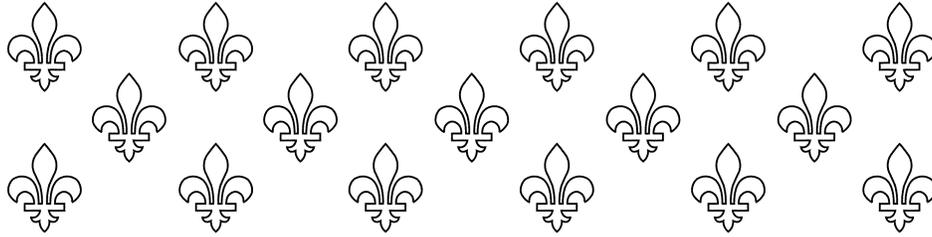
Original signé par

Maxime Perreault

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 26 octobre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 27 octobre 2016

Statuer sur une demande de mandat d'initiative concernant le rapport du comité consultatif sur le droit de la famille présidé par Alain Roy et intitulé « Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales »

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 27 octobre 2016

Objet : Statuer sur une demande de mandat d'initiative concernant le rapport du comité consultatif sur le droit de la famille présidé par Alain Roy et intitulé « Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales »

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Boucher (Ungava)

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice

M. Merlini (La Prairie)

M. Rousselle (Vimont)

M. St-Denis (Argenteuil)

Autre députée présente :

M^{me} Lavallée (Repentigny), porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour la famille et la lutte contre l'intimidation

Autres personnes présentes :

M. Martin Blanchette, chercheuse, Service de recherche, Parti québécois

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Sophie Châteauvert, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Mathieu Larouche, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Elyse Pepin-Laporte, directrice adjointe, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lavallée (Repentigny) de participer à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Châteauvert, Comtois et Pepin-Laporte ainsi qu'à MM. Blanchette et Larouche d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des institutions se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur le rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille intitulé *Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales* et déposé en juin 2015;

QU'elle étudie les recommandations contenues dans ce rapport afin d'identifier des solutions pouvant mener à une modernisation du droit de la famille au Québec;

QUE la Commission tienne des consultations particulières afin d'entendre les auteurs de ce rapport, soit M^e Alain Roy, M^e Marie-Josée Brodeur, M^e Dominique Goubau, M^e Suzanne Guillet, M^e Christiane Lalonde, M^e Jean Lambert, M^{me} Céline Le Bourdais, M^e Renée Madore, M^{me} Anne Roberge et M^{me} Marie-Christine Saint-Jacques, de même que toute autre personne qu'elle jugera nécessaire;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée de ses pistes de réflexion et de ses recommandations au plus tard le 9 décembre 2016.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Jolin-Barrette (Borduas), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette) et M. Jolin-Barrette (Borduas) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M. Merlini (La Prairie), M. Rousselle (Vimont) et M. St-Denis (Argenteuil) - 4.

Abstention : M. Ouellette (Chomedey) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 30, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

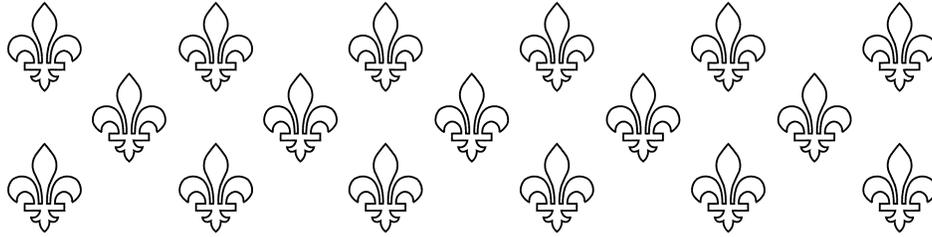
Original signé par

Maxime Perreault

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 27 octobre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 décembre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat de reddition de comptes sur le Commissaire à la lutte contre la corruption

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 6 décembre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat de reddition de comptes sur le Commissaire à la lutte contre la corruption

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Boucher (Ungava)

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M^{me} Maltais (Taschereau)

M. Marceau (Rousseau)

M. Merlini (La Prairie)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Rousselle (Vimont)

M. St-Denis (Argenteuil)

M. Tanguay (LaFontaine)

Autre député présent :

M. Bérubé (Matane-Matapédia)

Autres personnes présentes :

M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Mathieu Larouche, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 33, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Comtois ainsi qu'à MM. Bouchard et Larouche d'assister à la séance.

M^{me} Maltais (Taschereau) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions, conformément aux articles 293.1 et 294 du Règlement, se donne le mandat d'examiner les orientations, les activités et la gestion administrative du Commissaire à la lutte contre la corruption.

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Bérubé (Matane-Matapédia) de participer à la séance.

Le débat se poursuit.

À 20 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

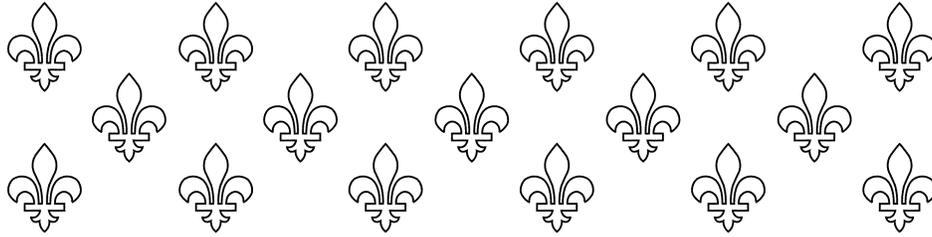
Original signé par

Maxime Perreault

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 6 décembre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 février 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à entendre le Directeur des poursuites criminelles et pénales concernant les requêtes en arrêt des procédures déposées à la suite de l'arrêt Jordan rendu par la Cour suprême

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 7 février 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à entendre le Directeur des poursuites criminelles et pénales concernant les requêtes en arrêt des procédures déposées à la suite de l'arrêt Jordan rendu par la Cour suprême

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Boucher (Ungava)

M^{me} Hivon (Joliette)

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M^{me} Maltais (Taschereau)

M. Merlini (La Prairie)

M. St-Denis (Argenteuil)

Autre députée présente :

M^{me} Melançon (Verdun)

Autres personnes présentes :

M. Martin Blanchette, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Sophie Chateauvert, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Amélie Coulombe, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 01, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Chateauvert, Comtois, Coulombe et Huot-Gallien ainsi qu'à M. Blanchette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Melançon (Verdun) de participer à la séance.

Une discussion s'engage.

M^{me} Hivon (Joliette) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des institutions se saisisse d'un mandat d'initiative pour permettre à ses membres d'obtenir un état de situation et des réponses détaillées quant à la gestion des dossiers par le Directeur des poursuites criminelles et pénales, notamment en ce qui a trait à l'analyse des risques, la priorisation des dossiers et l'abandon de procédures à la suite de requêtes à cet effet ou non dans la foulée de l'arrêt de la Cour suprême dans R. c. Jordan 2016 CSC 27.

QUE la Commission entende à cette fin le Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. le président, M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette), M. Jolin-Barrette (Borduas) et M^{me} Maltais (Taschereau) - 3.

Contre : M. Boucher (Ungava), M. Merlini (La Prairie), M. Ouellette (Chomedey) et M. St-Denis (Argenteuil) - 4.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 10 h 43, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 8 février 2017, à 15 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

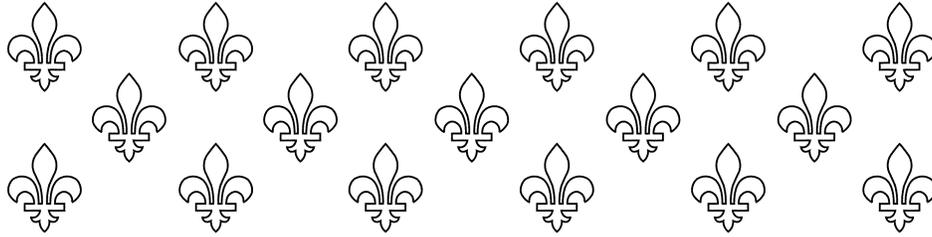
Original signé par

Maxime Perreault

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 7 février 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 février 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'évaluation du consentement libre et éclairé dans son application pratique lorsque les intervenants du milieu hospitalier prodiguent des soins et d'un mandat de reddition de comptes sur le Commissaire à la lutte contre la corruption

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 14 février 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'évaluation du consentement libre et éclairé dans son application pratique lorsque les intervenants du milieu hospitalier prodiguent des soins et d'un mandat de reddition de comptes sur le Commissaire à la lutte contre la corruption

Membres présents :

M. Bergeron (Verchères), vice-président

M. Boucher (Ungava)

M^{me} Hivon (Joliette)

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M^{me} Maltais (Taschereau)

M^{me} Melançon (Verdun)

M. Merlini (La Prairie)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. St-Denis (Argenteuil)

Autres députés présents :

M. Bérubé (Matane-Matapédia)

M^{me} Lavallée (Repentigny)

M. Spénard (Beauce-Nord)

Autres personnes présentes :

M. Martin Blanchette, chercheuse, Service de recherche, Parti québécois

M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Sophie Châteauvert, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Élyse Pépin-Laporte, directrice adjointe, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 18, M. Bergeron (Verchères) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Châteauvert, Comtois, Huot-Gallien et Pépin-Laporte ainsi qu'à MM. Bouchard et Blanchette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bérubé (Matane-Matapédia), M^{me} Lavallée (Repentigny) et M. Spénard (Beauce-Nord) de participer à la séance.

Demande de mandat d'initiative portant sur l'évaluation du consentement libre et éclairé dans son application pratique lorsque les intervenants du milieu hospitalier prodiguent des soins

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se donne un mandat d'initiative concernant l'évaluation du consentement libre et éclairé aux soins, prévu au Code civil du Québec.

QUE la Commission se donne un mandat d'initiative concernant le traitement d'infractions de nature criminelles par certaines communautés religieuses en marge du système judiciaire québécois.

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 10 juin 2017.

Un débat s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Jolin-Barrette (Borduas) retire sa motion.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se donne un mandat d'initiative concernant l'évaluation du consentement libre et éclairé aux soins, prévu au Code civil du Québec.

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 10 juin 2017.

Un débat s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Jolin-Barrette (Borduas) retire sa motion.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se donne un mandat d'initiative concernant l'évaluation du consentement libre et éclairé aux soins, prévu au Code civil du Québec lorsque des motifs religieux sont invoqués dans des établissements de santé québécois.

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 10 juin 2017.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se donne un mandat d'initiative concernant le traitement d'infractions de nature criminelles par certaines communautés religieuses en marge du système judiciaire québécois.

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 10 juin 2017.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Jolin-Barrette (Borduas), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette), M. Jolin-Barrette (Borduas) et M^{me} Maltais (Taschereau) - 3.

Contre : M. Boucher (Ungava), M^{me} Melançon (Verdun), M. Merlini (La Prairie), M^{me} Montpetit (Crémazie) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Bergeron (Verchères) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 18 h 59, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Demande de mandat de reddition de comptes sur le Commissaire à la lutte contre la corruption

Un débat s'engage sur la motion proposée par M^{me} Maltais (Taschereau) lors de la séance de travail du 6 décembre 2016.

À 19 h 15, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 16 février 2017, à 8 heures, où elle se réunira en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

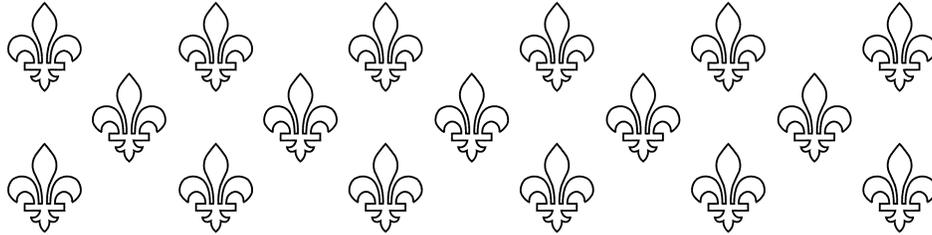
Original signé par

Maxime Perreault

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 14 février 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 février 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à analyser les circonstances entourant l'octroi de subvention du Fonds d'intervention économique régional (FIER) Boréal 02 à l'entreprise BCIA

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 16 février 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à analyser les circonstances entourant l'octroi de subvention du Fonds d'intervention économique régional (FIER) Boréal 02 à l'entreprise BCIA

Membres présents :

M. Bergeron (Verchères), vice-président

M. Boucher (Ungava)

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M^mc Maltais (Taschereau)

M^mc Melançon (Verdun)

M. Merlini (La Prairie)

M^mc Montpetit (Crémazie)

M. St-Denis (Argenteuil)

Autre député présent :

M. Caire (La Peltrie)

Autres personnes présentes :

M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^mc Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^mc Amélie Coulombe, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^mc Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M. Bergeron (Verchères) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois, Coulombe et Huot-Gallien ainsi qu'à MM. Bouchard et Constantin d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Caire (La Peltrie) de participer à la séance.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se donne un mandat d'initiative visant à analyser les processus ayant mené à l'octroi d'aides financières par le gouvernement du Québec à des entreprises ou organismes dans lesquelles était impliqué directement ou indirectement M. Pietro Perrino, actuellement secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif;

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre M. Pietro Perrino, M. Luigi Coretti, Mme Guylaine Leclerc, les fonctionnaires ayant évalué les dossiers et attribué les aides financières ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 17 mars 2017.

Un débat s'engage.

À 8 h 32, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

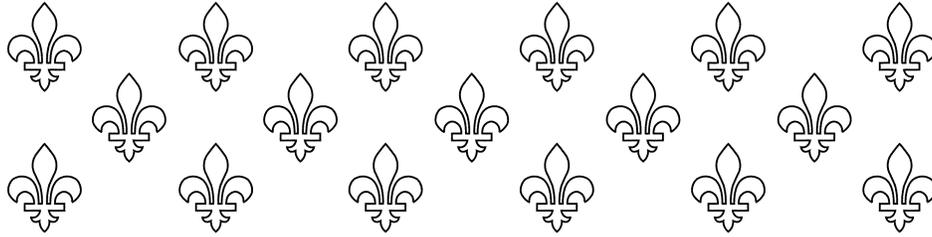
Original signé par

Maxime Perreault

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 16 février 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 février 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de différents mandats

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 22 février 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de différents mandats

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Boucher (Ungava)

M^{me} Hivon (Joliette)

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M^{me} Maltais (Taschereau)

M^{me} Melançon (Verdun)

M. Merlini (La Prairie)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. St-Denis (Argenteuil)

Autres députés présents :

M. Bérubé (Matane-Matapédia)

M. Khadir (Mercier)

M. Spénard (Beauce-Nord)

Autres personnes présentes :

M^{me} Annabelle Blackburn, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Martin Blanchette, chercheuse, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Cédric Lavoie, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Louis Lyonnais, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 29, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Blackburn, Comtois et Huot-Gallien ainsi qu'à MM. Blanchette, Constantin, Lavoie et Lyonnais d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bérubé (Matane-Matapédia) et à M. Spénard (Beauce-Nord) de participer à la séance.

1. Demande de saisie de la pétition n° 2952-20170209 concernant la modification du Code civil du Québec en matière d'adoption

Une discussion s'engage.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition n° 2952-20170209 concernant la modification du Code civil du Québec en matière d'adoption.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Jolin-Barrette (Borduas), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Jolin-Barrette (Borduas) et M^{me} Hivon (Joliette) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M^{me} Melançon (Verdun), M. Merlini (La Prairie), M^{me} Montpetit (Crémazie) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Ouellette (Chomedey) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Demande de mandat d'initiative visant à analyser les circonstances entourant l'octroi de subvention du Fonds d'intervention économique régional (FIER) Boréal 02 à l'entreprise BCIA (suite)

Un débat s'engage sur la motion proposée par M. Jolin-Barrette (Borduas) lors de la séance de travail du 16 février 2017.

Il est convenu de permettre à M. Jolin-Barrette (Borduas) de proposer une seconde motion.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se donne un mandat d'initiative visant à faire la lumière sur l'ensemble des liens qui unissent le secrétaire général associé, M. Pietro Perrino, avec M. Luigi Coretti, ancien patron de la firme de sécurité BCIA;

QU'à cet effet elle tienne des consultations particulières afin d'entendre M. Pietro Perrino, M. Luigi Coretti, M. Renaud Lachance ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 21 mars 2017.

Le débat se poursuit sur les deux motions de M. Jolin-Barrette (Borduas).

La première motion est mise aux voix. À la demande de M. Jolin-Barrette (Borduas), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Jolin-Barrette (Borduas) et M^{me} Maltais (Taschereau) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M^{me} Melançon (Verdun), M. Merlini (La Prairie), M^{me} Montpetit (Crémazie) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Ouellette (Chomedey) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

La seconde motion est mise aux voix. À la demande de M. Jolin-Barrette (Borduas), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Jolin-Barrette (Borduas) et M^{me} Maltais (Taschereau) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M^{me} Melançon (Verdun), M. Merlini (La Prairie), M^{me} Montpetit (Crémazie) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Ouellette (Chomedey) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

3. Demande de mandat de reddition de comptes sur le Commissaire à la lutte contre la corruption (suite)

Un débat s'engage sur la motion proposée par M^{me} Maltais (Taschereau) lors de la séance de travail du 6 décembre 2016.

La motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maltais (Taschereau), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Jolin-Barrette (Borduas) et M^{me} Maltais (Taschereau) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M^{me} Melançon (Verdun), M. Merlini (La Prairie), M^{me} Montpetit (Crémazie) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Ouellette (Chomedey) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 50, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 45, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

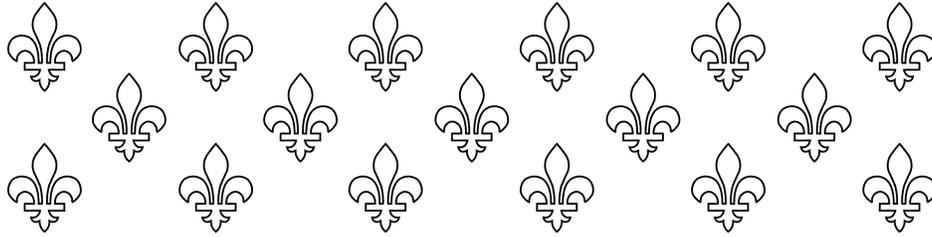
Original signé par

Maxime Perreault

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 22 février 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 mars 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à étudier le *Rapport de l'enquête administrative à la suite de l'arrêt des procédures dans le dossier SharQC*

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 21 mars 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à étudier le *Rapport de l'enquête administrative à la suite de l'arrêt des procédures dans le dossier SharQC*

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Boucher (Ungava)

M^{me} Hivon (Joliette)

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M^{me} Melançon (Verdun)

M. Merlini (La Prairie)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. St-Denis (Argenteuil)

Autres personnes présentes :

M. Alexis Aubry, boursier, Fondation Jean-Charles Bonenfant

M. Martin Blanchette, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Sophie Châteauvert, chercheur, Service de recherche, Parti libéral du Québec

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Amélie Coulombe, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 19, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Châteauvert, Comtois, Coulombe et Huot-Gallien, ainsi qu'à MM. Aubry et Blanchette d'assister à la séance de travail.

Une discussion s'engage

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

QUE, la Commission des institutions se donne un mandat d'initiative visant à analyser le *Rapport de l'enquête administrative à la suite de l'arrêt des procédures dans le dossier SharQc* afin de mieux comprendre les événements ayant conduit à l'arrêt des procédures dans ce dossier;

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre M. Jean Lortie ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre;

Que la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 21 mai 2017.

Un débat s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Jolin-Barrette (Borduas) retire sa motion.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

QUE, la Commission des institutions se donne un mandat d'initiative visant à analyser le *Rapport de l'enquête administrative à la suite de l'arrêt des procédures dans le dossier SharQc* afin de mieux comprendre les événements ayant conduit à l'arrêt des procédures dans ce dossier;

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre le Directeur des poursuites criminelles et pénales ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre;

Que la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 1^{er} mai 2017.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Jolin-Barrette (Borduas), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette) et M. Jolin-Barrette (Borduas) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M^{me} Melançon (Verdun) M. Merlini (La Prairie), M^{me} Montpetit (Crémazie) et M. St-Denis (Argenteuil) - 5.

Abstention : M. Ouellette (Chomedey) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 11 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

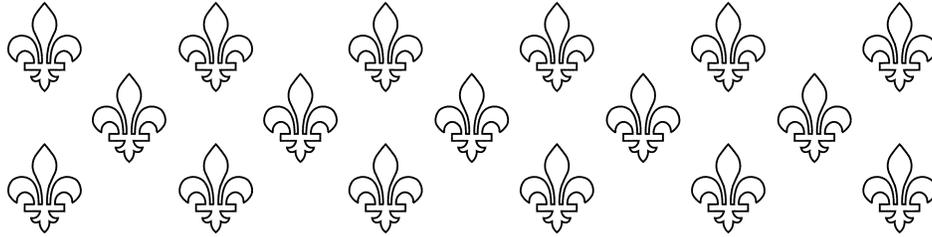
Maxime Perreault

Original signé par

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 21 mars 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 2 novembre 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de faire la lumière sur les sérieuses allégations entourant l'UPAC et l'AMF ainsi que les méthodes qu'aurait récemment utilisées l'UPAC

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 2 novembre 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de faire la lumière sur les sérieuses allégations entourant l'UPAC et l'AMF ainsi que les méthodes qu'aurait récemment utilisées l'UPAC

Membres présents :

M. Bérubé (Matane-Matapédia) en remplacement de M. Bergeron (Verchères)
M. H. Plante (Maskinongé)
M^{me} Hivon (Joliette)
M. Merlini (La Prairie)
M^{me} Nichols (Vaudreuil)
M. Reid (Orford)
M. Rousselle (Vimont)
M. Spénard (Beauce-Nord) en remplacement de M^{me} Roy (Montarville)

Autres députés présents :

M. Khadir (Mercier)
M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles), présidente de séance

Autres personnes présentes :

M^{me} Annabelle Blackburn, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Justine Lalande, boursière, Fondation Jean-Charles Bonenfant
M. Cédric Lavoie, recherchiste, Service de la recherche, Coalition Avenir Québec
M. Oscar Lescarbeau, recherchiste, Service de la recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M. Nicholas Lévesque, recherchiste, Service de la recherche, Québec Solidaire
M. Louis Lyonnais, recherchiste, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 08, M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Bérubé (Matane-Matapédia) de remplacer M. Bergeron (Verchères) et à M. Spénard (Beauce-Nord) de remplacer M^{me} Roy (Montarville).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Blackburn, Comtois, Huot-Gallien et Lalande, et à MM. Lavoie, Lescarbeau, Lévesque et Lyonnais d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

M. Spénard (Beauce-Nord) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions se donne un mandat d'initiative afin de faire la lumière sur les sérieuses allégations entourant l'UPAC et l'AMF ainsi que les méthodes qu'aurait récemment utilisées l'UPAC.

Qu'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre, M. Guy Ouellette, député de Chomedey, M^{me} Annie Trudel, M. Robert Lafrenière, commissaire à la lutte contre la corruption, M. Louis Morisset, président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers, ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

Que la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 8 décembre 2017.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Bérubé (Matane-Matapédia), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bérubé (Matane-Matapédia), M^{me} Hivon (Joliette) et M. Spénard (Beauce-Nord) - 3.

Contre : M. H. Plante (Maskinongé), M. Merlini (La Prairie), M^{me} Nichols (Vaudreuil), M. Reid (Orford) et M. Rousselle (Vimont) - 5.

Abstention : aucune

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 59, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

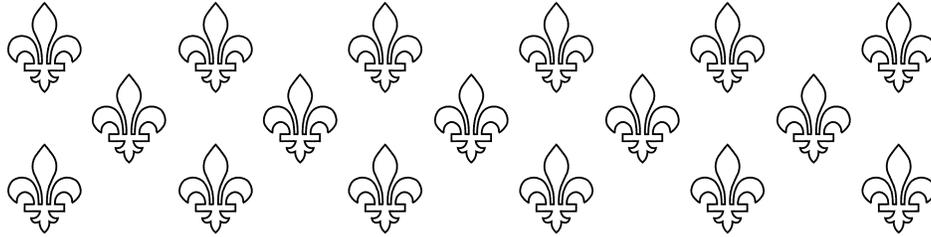
Original signé par

Carolyne Paquette

Stéphane Bergeron

CP/vb

Québec, le 2 novembre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 5 décembre 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à demander à l'Unité permanente anti-corruption et à la Sûreté du Québec de transmettre des documents

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 5 décembre 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative visant à demander à l'Unité permanente anti-corruption et à la Sureté du Québec de transmettre des documents

Membres présents :

- M. Auger (Champlain), président
- M. Bérubé (Matane-Matapédia) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Huot (Vanier-Les Rivières)
- M. Merlini (La Prairie)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil)
- M. Reid (Orford)
- M. Rousselle (Vimont)
- M. Spénard (Beauce-Nord) en remplacement de M. Jolin-Barrette (Borduas)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Annabelle Blackburn, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Cédric Lavoie, recherchiste, Service de la recherche, Coalition Avenir Québec
- M. Oscar Lescarbeau, recherchiste, Service de la recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 07, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Bérubé (Matane-Matapédia) de remplacer M^{me} Hivon (Joliette) et à M. Spénard (Beauce-Nord) de remplacer M. Jolin-Barrette (Borduas).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Blackburn, Comtois et Huot-Gallien, ainsi qu'à MM. Lavoie et Lescarbeau d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission des institutions se saisisse d'un mandat d'initiative pour permettre à ses membres d'avoir un état de situation concernant le climat organisationnel de l'Unité permanente anti-corruption et pour leur permettre d'obtenir de l'Unité permanente anti-corruption et de la Sûreté du Québec des documents.

Qu'en vertu de l'article 51 de la Loi sur l'Assemblée nationale, une copie non caviardée du document intitulé *Rapport sur la démarche d'amélioration au Service de la vérification de l'Unité permanente anti-corruption* soit remise par M. Robert Lafrenière, Commissaire à la lutte contre la corruption et qu'une copie de toute note produite par madame Karine Martel en lien avec un diagnostic organisationnel des policiers de la Sûreté du Québec qui sont à l'Unité permanente anti-corruption soit remise par M. Martin Prud'homme, directeur général de la Sûreté du Québec au secrétariat de la Commission des institutions avant le 12 décembre 2017.

Que le comité directeur puisse prendre toutes les décisions nécessaires pour réaliser ce mandat.

Que les frais d'assignation soient payés à même le budget de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Bérubé (Matane-Matapédia), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M. Spénard (Beauce-Nord) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M. Huot (Vanier-Les Rivières), M. Merlini (La Prairie), M^{me} Nichols (Vaudreuil), M. Reid (Orford) et M. Rousselle (Vimont) - 6.

Abstention : M. Auger (Champlain) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix des membres de chaque groupe parlementaire.

À 18 h 51, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

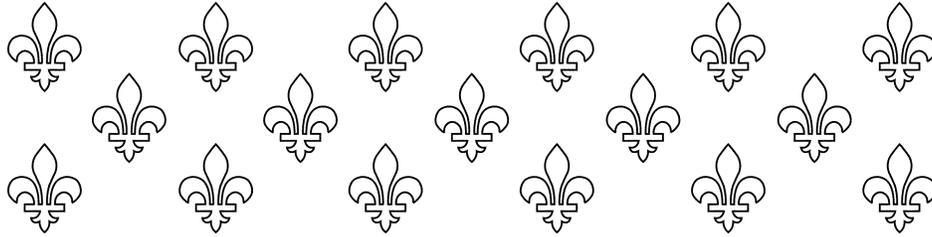
Original signé par

Carolyne Paquette

Pierre Michel Auger

CP/vb

Québec, le 5 décembre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 décembre 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur les méthodes d'endoctrinement de sectes structurées et de leurs impacts sur leurs membres, notamment quand ceux-ci sont en situation médicale d'urgence, en particulier les femmes

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 6 décembre 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur les méthodes d'endoctrinement de sectes structurées et de leurs impacts sur leurs membres, notamment quand ceux-ci sont en situation médicale d'urgence, en particulier les femmes

Membres présents :

M. Auger (Champlain), président

M. Boucher (Ungava)

M. Huot (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Maltais (Taschereau)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M. Reid (Orford)

M. Rousselle (Vimont)

Autres personnes présentes :

M^{me} Léa Bédard, chercheuse, Service de la recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Annabelle Blackburn, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Martin Blanchette, chercheuse, Service de recherche, Parti Québécois

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 50, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Bédard, Blackburn et Comtois ainsi qu'à M. Blanchette d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

M^{me} Maltais (Taschereau) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission des institutions se saisisse d'un mandat d'initiative sur les méthodes d'endoctrinement de sectes structurées et de leurs impacts sur leurs membres, notamment quand ceux-ci sont en situation médicale d'urgence, en particulier les femmes.

Un débat s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M^{me} Maltais (Taschereau) retire la motion.

Les membres de la commission conviennent qu'il serait approprié de former un groupe de députés afin de discuter de ce sujet.

À 8 h 31, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

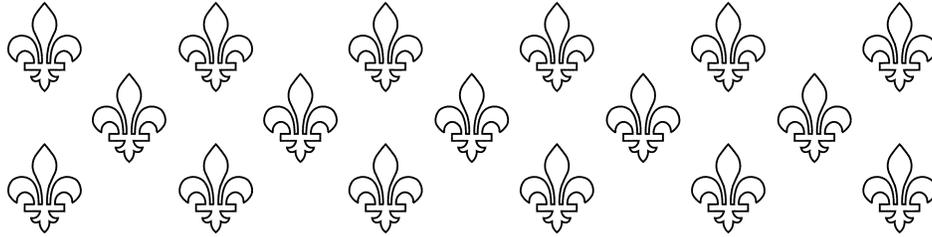
Original signé par

Carolyne Paquette

Pierre Michel Auger

CP/vb

Québec, le 6 décembre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 février 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de tenir des auditions pour examiner la possibilité que, sous le couvert de la liberté de religion, des gestes illégaux puissent être posés par des groupes à dérives sectaires sans être sanctionnés

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 22 février 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de tenir des auditions pour examiner la possibilité que, sous le couvert de la liberté de religion, des gestes illégaux puissent être posés par des groupes à dérives sectaires sans être sanctionnés

Membres présents :

M. Auger (Champlain), président

M. Boucher (Ungava)

M^{me} Maltais (Taschereau)

M. Merlini (La Prairie)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M. Reid (Orford)

M. Rousselle (Vimont)

M^{me} Roy (Montarville)

Autres personnes présentes :

M^{me} Annabelle Blackburn, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Martin Blanchette, chercheuse, Service de recherche, Parti Québécois

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Marie Jobin-Gélinas, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jules Racine Saint-Jacques, chercheuse, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Evan Sauvé, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 35, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Blackburn, Comtois et Jobin-Gélinas ainsi qu'à MM. Blanchette et Sauvé d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

M^{me} Maltais (Taschereau) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission des institutions se saisisse d'un mandat d'initiative pour examiner la possibilité que, sous le couvert de la liberté de religion, des gestes illégaux puissent être posés par des groupes à dérives sectaires sans être sanctionnée et qu'elle entende à cette fin tous les groupes qu'elle jugera pertinents.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix des membres de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 50, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 13 mars à 10 heures où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

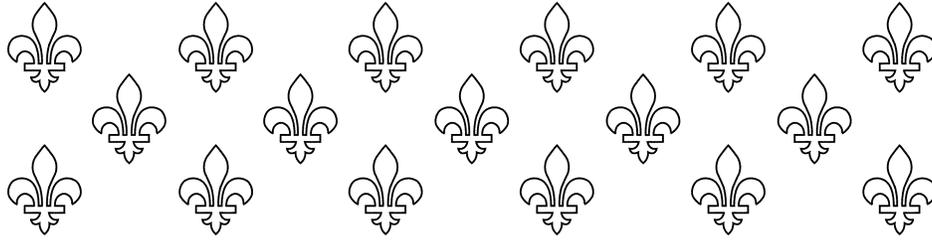
Original signé par

Carolyne Paquette

Pierre Michel Auger

CP/vb

Québec, le 22 février 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 mars 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la réforme de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 20 mars 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la réforme de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels

Membres présents :

M. Auger (Champlain), président

M. Boucher (Ungava)

M. Huot (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Hivon (Joliette)

M. Jolin-Barrette (Borduas)

M. Merlini (La Prairie)

M. Reid (Orford)

Autres personnes présentes :

M^{me} Mélissa Drolet, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Marie Jobin-Gélinas, chercheuse, Service de la recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Justine Savard, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Simon Therrien-Denis, chercheuse, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 18 h 36, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Drolet, Jobin-Gélinas et Savard, et à M. Therrien-Denis d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

M. Jolin-Barrette (Borduas) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se donne un mandat d'initiative concernant la réforme de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels;

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre :

- l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD)
- le Regroupement québécois des CALACS
- le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
- l'Association québécoise Plaidoyer-victimmes
- ainsi que toute autre personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 15 juin 2018.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Jolin-Barrette (Borduas), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette) et M. Jolin-Barrette (Borduas) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M. Huot (Vanier-Les Rivières), M. Merlini (La Prairie) et M. Reid (Orford) - 4.

Abstention : M. Auger (Champlain) - 1.

La motion est rejetée.

À 19 heures, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

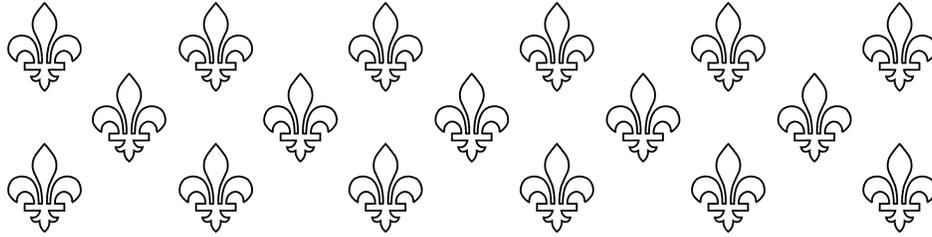
Original signé par

Carolyne Paquette

Pierre Michel Auger

CP/vb

Québec, le 15 mars 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 octobre 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'approfondir la question de la lutte contre la prostitution juvénile

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 4 octobre 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'approfondir la question de la lutte contre la prostitution juvénile

Membres présents :

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), président

M. Matte (Portneuf), vice-président

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M^{me} D'Amours (Mirabel)

M^{me} Fournier (Marie-Victorin)

M^{me} Melançon (Verdun)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger)

M^{me} Vallières (Richmond)

Autre députée présente :

M^{me} Lavallée (Repentigny)

Autres personnes présentes :

M. Philippe Brassard, boursier, Fondation Jean-Charles Bonenfant

M^{me} Sophie Chateauvert, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Marie Daoust-Gauthier, chercheuse, Service de recherche, Parti québécois

M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée

M. Jean-Benoît Ratté, chercheuse, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 04, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Chateauvert, Comtois et Daoust-Gauthier ainsi qu'à MM. Brassard et Ratté d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lavallée (Repentigny) de participer à la séance de travail.

M. le président invite M^{me} D'Amours (Mirabel) à présenter et expliquer sa demande quant à l'opportunité pour la Commission de se saisir d'un mandat d'initiative afin d'approfondir la question de la lutte contre la prostitution juvénile.

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M. le président, M^{me} D'Amours (Mirabel) dépose le document coté CRC-081 (annexe I).

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens se donne un mandat d'initiative afin d'approfondir la question de la lutte contre la prostitution juvénile;

QU'à cet effet, elle tiende des consultations particulières afin d'entendre M^{me} Rose Sullivan du Collectif d'aide des femmes exploitées sexuellement, M^{me} Diane Matte de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, M^{me} Pascale Philibert du Projet Mobilis, M^{me} Nathalie Khat de l'organisme Phare des Affranchies, M^{me} Maria Mourani, criminologue, M^{me} Mélanie Sarroino du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuelles, M^{mes} Diane Veillette et Josée Mensales, policières au Service de police de la Ville de Montréal et instigatrices du projet Les Survivantes, M^{me} Rose Dufour, chevalière de l'Ordre national du Québec et fondatrice de la Maison de Marthe, ainsi que toute autre personne que les membres de la Commission jugera nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée nationale au plus tard le 15 décembre 2017.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} D'Amours (Mirabel), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} D'Amours (Mirabel) et M^{me} Fournier (Marie-Victorin) - 2.

Contre : M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), M. Matte (Portneuf), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) et M^{me} Vallières (Richmond) - 5.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Marc Picard

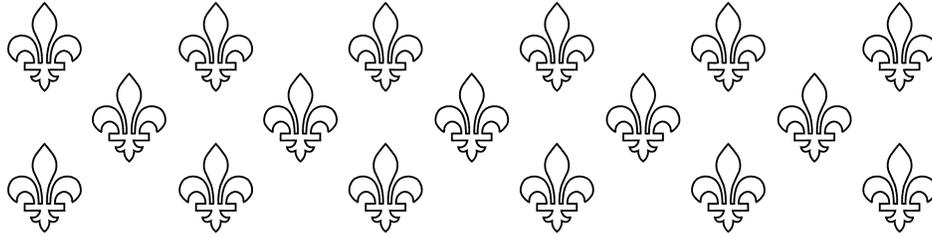
Québec, le 4 octobre 2017

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Lavallée, Lise. [Lettre d'appui, cosignée par cinq signataires, demandant l'adoption d'un mandat d'initiative pour lutter contre la prostitution juvénile et l'exploitation sexuelle de nos jeunes.]. Non daté. 1 f. Déposé le 4 octobre 2017. CRC-081



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 27 septembre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2344-20160610 et 2346-20160610 (Financement et la reconnaissance de l'organisme Jonquière-Médic), 2238-20160525 (Maintien du poste de Commissaire à la santé et au bien-être), 2248-20160526 (Maintien de la couverture publique d'assurance pour la médication utilisée pour traiter l'infertilité) et 2298-20160607 et 2300-20160607 (Moratoire sur le transfert des ressources professionnelles des CLSC vers les GMF)

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 27 septembre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions nos 2344-20160610 et 2346-20160610 (Financement et la reconnaissance de l'organisme Jonquière-Médecin), 2238-20160525 (Maintien du poste de Commissaire à la santé et au bien-être), 2248-20160526 (Maintien de la couverture publique d'assurance pour la médication utilisée pour traiter l'infertilité) et 2298-20160607 et 2300-20160607 (Moratoire sur le transfert des ressources professionnelles des CLSC vers les GMF)

Membres présents :

- M. Tanguay (LaFontaine), président

- M. Boucher (Ungava)
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M^{me} Lamarre (Taillon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins
- M^{me} Montpetit (Crémazie)
- M. Paradis (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et de services sociaux et en matière de santé publique
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autre député présent :

- M. Gaudreault (Jonquière)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Laurie Comtois, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
- M. Pascal Gauthier, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Jules Racine St-Jacques, recherchiste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 04, M. Tanguay (LaFontaine) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Comtois et M. Gauthier d'assister à la séance de travail.

Il est également convenu de permettre à M. Gaudreault (Jonquière) de participer à la séance de travail.

M. le président explique les principaux articles du Règlement concernant les pétitions.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2344-20160610 et 2346-20160610 concernant le financement et la reconnaissance de l'organisme Jonquière-Médic

À la demande du président, M. Gaudreault (Jonquière) donne lecture de l'extrait des pétitions (annexe I).

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse des pétitions n^{os} 2344-20160610 et 2346-20160610 concernant le financement et la reconnaissance de l'organisme Jonquière-Médic.

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n^o 2238-20160525 concernant le maintien du poste de Commissaire à la santé et au bien-être

À la demande du président, M^{me} Lamarre (Taillon) donne lecture de l'extrait de la pétition (annexe I).

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition n° 2238-20160525 concernant le maintien du poste de Commissaire à la santé et au bien-être.

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

3. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2248-20160526 concernant le maintien de la couverture publique d'assurance pour la médication utilisée pour traiter l'infertilité

À la demande du président, M^{me} Lamarre (Taillon) donne lecture de l'extrait de la pétition (annexe I).

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition n° 2248-20160526 concernant le maintien de la couverture publique d'assurance pour la médication utilisée pour traiter l'infertilité.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

4. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2298-20160607 et 2300-20160607 concernant le moratoire sur le transfert des ressources professionnelles des CLSC vers les GMF

À la demande du président, M^{me} Lamarre (Taillon) donne lecture de l'extrait des pétitions (annexe I).

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse des pétitions n^{os} 2298-

20160607 et 2300-20160607 concernant le moratoire sur le transfert des ressources professionnelles des CLSC vers les GMF.

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 18 h 46, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 29 septembre 2016, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dany Hallé

Marc Tanguay

DH/cv

Québec, le 27 septembre 2016

ANNEXE I
Extrait des pétitions



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 104 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Jonquière-Médic a plus de 34 ans d'expertise en matière de médecine à domicile;

CONSIDÉRANT QUE Jonquière-Médic répond aux besoins de clientèles vulnérables, dont les aînés et les enfants, et désengorge l'urgence de Jonquière par ses services quotidiens;

CONSIDÉRANT QUE plus de 11 000 visites à domicile sont effectuées chaque année, que 24 % de la clientèle est inscrite dans un GMF, mais incapable d'obtenir un rendez-vous en urgence, que 6 800 personnes sont inscrites au guichet d'accès, mais n'ont toujours pas de médecin attiré;

CONSIDÉRANT QUE les médecins contribuent au financement de l'organisme à hauteur de 40 %, que la Ville de Saguenay contribue pour 20 %, que la population contribue pour 40 % et se bat depuis les débuts pour maintenir ce service unique en place;

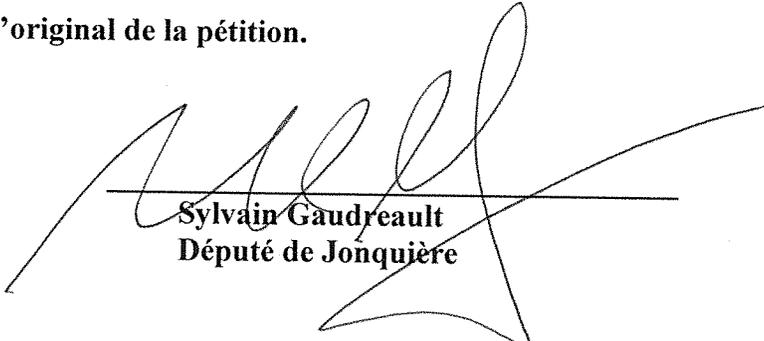
CONSIDÉRANT QUE l'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec (FMOQ) qui modifie les paramètres de rémunérations des visites à domicile;

CONSIDÉRANT QUE ces paramètres sont hors normes concernant les services de Jonquière-Médic et qu'ils occasionnent des pertes importantes de revenus;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons que le gouvernement actuel négocie une entente particulière avec l'organisme Jonquière-Médic afin d'octroyer la rémunération nécessaire à la survie des services, et que les particularités novatrices et spécifiques à Jonquière-Médic soient reconnues et financées à leur juste mesure.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvain Gaudreault
Député de Jonquière

2016-06-09
Date de signature de l'extrait



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 20 977 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de Jonquière

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Jonquière-Médic a plus de 34 ans d'expertise en matière de médecine à domicile;

CONSIDÉRANT QUE Jonquière-Médic répond aux besoins de clientèles vulnérables, dont les aînés et les enfants, et désengorge l'urgence de Jonquière par ses services quotidiens;

CONSIDÉRANT QUE plus de 11 000 visites à domicile sont effectuées chaque année, que 24 % de la clientèle est inscrite dans un GMF, mais incapable d'obtenir un rendez-vous en urgence, que 6 800 personnes sont inscrites au guichet d'accès, mais n'ont toujours pas de médecin attiré;

CONSIDÉRANT QUE les médecins contribuent au financement de l'organisme à hauteur de 40 %, que la Ville de Saguenay contribue pour 20 %, que la population contribue pour 40 % et se bat depuis les débuts pour maintenir ce service unique en place;

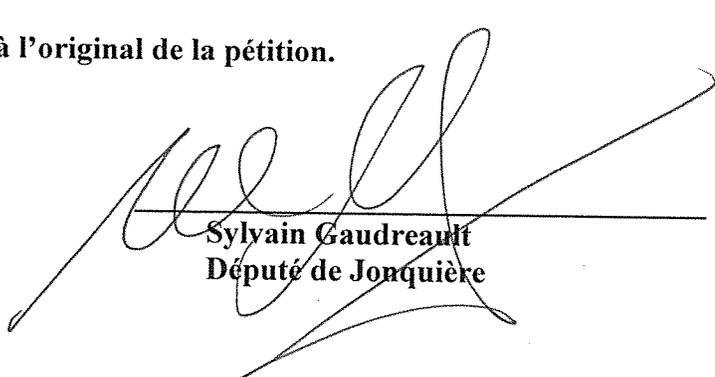
CONSIDÉRANT QUE l'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec (FMOQ) qui modifie les paramètres de rémunérations des visites à domicile;

CONSIDÉRANT QUE ces paramètres sont hors normes concernant les services de Jonquière-Médic et qu'ils occasionnent des pertes importantes de revenus;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyens et citoyennes de Jonquière, demandons que le gouvernement actuel négocie une entente particulière avec l'organisme Jonquière-Médic afin d'octroyer la rémunération nécessaire à la survie des services, et que les particularités novatrices et spécifiques à Jonquière-Médic soient reconnues et financées à leur juste mesure.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvain Gaudreault
Député de Jonquière

2016-06-09
Date de signature de l'extrait



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 6 439 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT la décision du gouvernement québécois d'abolir le poste de Commissaire à la santé et au bien-être;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition du poste de Commissaire à la santé et au bien-être est un recul démocratique sans précédent pour le milieu de la santé et des services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE le mandat du Commissaire est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décisions gouvernementale pour contribuer à l'amélioration de l'état de santé et au bien-être des Québécoises et Québécois;

CONSIDÉRANT la pertinence des analyses produites par le commissaire actuel;

CONSIDÉRANT la nécessité d'évaluer, de façon critique et indépendante, les impacts des décisions du gouvernement sur l'accès aux soins et services de qualité;

CONSIDÉRANT les prétentions du gouvernement de vouloir améliorer le fonctionnement et l'efficacité du système de santé et de services sociaux québécois;

CONSIDÉRANT l'importance des chantiers sur lesquels travaille le commissaire, notamment sur les services d'urgence, l'hébergement des personnes âgées et le mode de rémunération des médecins;

CONSIDÉRANT QUE la décision d'éliminer ce poste d'expert indépendant constitue une atteinte de plus à l'accès à l'information et est contraire à la volonté du gouvernement d'assurer une plus grande transparence dans sa prise de décisions;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de maintenir le poste actuel de Commissaire à la santé et au bien-être.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Diane Lamarre, députée de Taillon

24/05/2016

Date de signature de l'extrait



EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 634 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'infertilité touche un 1 couple sur 6 en âge de procréer au Québec;

CONSIDÉRANT QUE les couples infertiles paient leurs impôts et leurs taxes comme tous les autres citoyennes et citoyens québécois;

CONSIDÉRANT QUE l'Organisation mondiale de la Santé reconnaît l'infertilité comme une maladie à part entière;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement québécois reconnaît l'infertilité comme une maladie par son crédit d'impôt;

CONSIDÉRANT QUE l'insémination intra-utérine et la stimulation ovarienne sont des soins couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les couples infertiles ont suffisamment été touchés par le projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des couples infertiles du Québec n'a pas été consultée par l'INESS;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec le maintien de la couverture publique d'assurance pour la médication utilisée pour traiter l'infertilité.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Diane Lamarre, députée de Taillon

Date de signature de l'extrait



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 8 570 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT la décision unilatérale du ministre de la Santé et des Services sociaux de transférer des ressources professionnelles du secteur public vers le secteur privé;

CONSIDÉRANT QUE cette décision comporte des risques à long terme pour la survie des CLSC ;

CONSIDÉRANT QU'en transférant les ressources des CLSC vers les groupes de médecine de famille (GMF), les services sociaux et professionnels se donneront selon une approche orientée vers les besoins du médecin;

CONSIDÉRANT QUE l'autonomie des professionnels transférés dans les GMF qui seront sous la responsabilité clinique des médecins sera grandement affectée;

CONSIDÉRANT QUE les CLSC ont développé une expertise dans le travail interdisciplinaire;

CONSIDÉRANT QU'en transférant des professionnels des CLSC vers les GMF, il y aura assurément un engorgement et un problème d'accessibilité pour rencontrer un professionnel en CLSC;

CONSIDÉRANT QU'il faudra avoir accès à un médecin de famille en GMF pour avoir droit à des services d'un professionnel;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec un moratoire sur le transfert des ressources professionnelles des CLSC vers les groupes de médecine familiale privés, afin d'évaluer l'impact de cette mesure sur la population et les intervenants du réseau.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Diane Lamarre, députée de Taillon

21/06/2016

Date de signature de l'extrait



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 765 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT la décision unilatérale du ministre de la Santé et des Services sociaux de transférer des ressources professionnelles du secteur public vers le secteur privé;

CONSIDÉRANT QUE cette décision comporte des risques à long terme pour la survie des CLSC ;

CONSIDÉRANT QU'en transférant les ressources des CLSC vers les groupes de médecine de famille (GMF), les services sociaux et professionnels se donneront selon une approche orientée vers les besoins du médecin;

CONSIDÉRANT QUE l'autonomie des professionnels transférés dans les GMF qui seront sous la responsabilité clinique des médecins sera grandement affectée;

CONSIDÉRANT QUE les CLSC ont développé une expertise dans le travail interdisciplinaire;

CONSIDÉRANT QU'en transférant des professionnels des CLSC vers les GMF, il y aura assurément un engorgement et un problème d'accessibilité pour rencontrer un professionnel en CLSC;

CONSIDÉRANT QU'il faudra avoir accès à un médecin de famille en GMF pour avoir droit à des services d'un professionnel;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

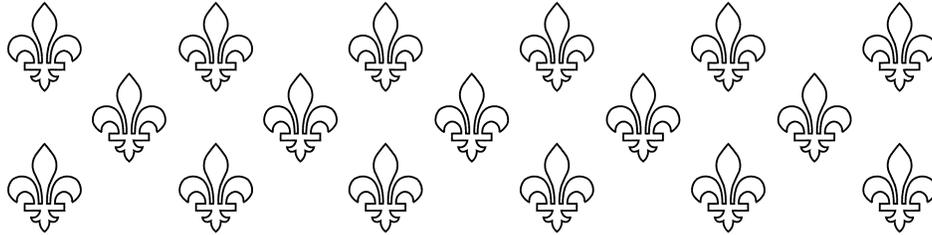
Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec un moratoire sur le transfert des ressources professionnelles des CLSC vers les groupes de médecine familiale privés, afin d'évaluer l'impact de cette mesure sur la population et les intervenants du réseau.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Diane Lamarre, députée de Taillon

7/06/2016.

Date de signature de l'extrait



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 octobre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2437-20160921 (soins de santé dans Portneuf), 2438-20160921 et 2439-20160921 (rémunération des internats en psychologie au Québec), 2453-20160922, 2459-20160922 et 2460-20160922 (moratoire sur le déploiement du projet d'optimisation des laboratoires de biologie médicale du Québec (OPTILAB)), 2455-20160922 et 2457-20160922 (ajout de personnel soignant dans les CHSLD et les CLSC), 2454-20160922 (consentement au don d'organes et de tissus) et 2456-20160922 (reconnaissance du droit à la santé au Québec)

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 6 octobre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2437-20160921 (soins de santé dans Portneuf), 2438-20160921 et 2439-20160921 (rémunération des internats en psychologie au Québec), 2453-20160922, 2459-20160922 et 2460-20160922 (moratoire sur le déploiement du projet d'optimisation des laboratoires de biologie médicale du Québec (OPTILAB)), 2455-20160922 et 2457-20160922 (ajout de personnel soignant dans les CHSLD et les CLSC), 2454-20160922 (consentement au don d'organes et de tissus) et 2456-20160922 (reconnaissance du droit à la santé au Québec)

Membres présents :

- M. Tanguay (LaFontaine), président
- M. Boucher (Ungava)
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M^{me} Lamarre (Taillon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins
- M^{me} Montpetit (Crémazie)
- M. Paradis (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et de services sociaux et en matière de santé publique
- M^{me} Sauvé (Fabre)

Autre député présent :

- M. Khadir (Mercier)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Laurie Comtois, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
- M. Pascal Gauthier, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Sophie Jacques-Barma, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Nicolas Lévesque, conseiller politique, Service de recherche, Québec solidaire

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 05, M. Tanguay (LaFontaine) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Comtois et à MM. Gauthier et Lévesque d'assister à la séance de travail.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2455-20160922 et 2457-20160922 concernant l'ajout de personnel soignant dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et les centres locaux de services communautaires (CLSC)

À la demande du président, M^{me} Lamarre (Taillon) donne lecture de l'extrait des pétitions.

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse des pétitions n^{os} 2455-20160922 et 2457-20160922 concernant l'ajout de personnel soignant dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et les centres locaux de services communautaires (CLSC).

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition 2437-20160921 concernant les soins de santé dans Portneuf

À la demande du président, M^{me} Lamarre (Taillon) donne lecture de l'extrait de la pétition.

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition n^o 2437-20160921 concernant les soins de santé dans Portneuf.

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

3. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2438-20160921 et 2439-20160921 concernant la rémunération des internats en psychologie au Québec

À la demande du président, M^{me} Lamarre (Taillon) donne lecture de l'extrait des pétitions.

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse des pétitions n^{os} 2438-20160921 et 2439-20160921 concernant la rémunération des internats en psychologie au Québec.

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

4. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2453-20160922, 2459-20160922 et 2460-20160922 concernant le moratoire sur le déploiement du projet d'optimisation des laboratoires de biologie médicale au Québec (OPTILAB)

À la demande du président, M. Khadir (Mercier) donne lecture de l'extrait des pétitions.

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse des pétitions n^{os} 2453-20160922, 2459-20160922 et 2460-20160922 concernant le moratoire sur le déploiement du projet d'optimisation des laboratoires de biologie médicale au Québec (OPTILAB).

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

5. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n^o 2454-20160922 concernant le consentement au don d'organes et de tissus

À la demande du président, M^{me} Lamarre (Taillon) donne lecture de l'extrait des pétitions.

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition n° 2454-20160922 concernant le consentement au don d'organes et de tissus.

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

6. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2456-20160922 concernant la reconnaissance du droit à la santé au Québec

À la demande du président, M^{me} Lamarre (Taillon) donne lecture de l'extrait des pétitions.

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition n° 2456-20160922 concernant la reconnaissance du droit à la santé au Québec.

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 14 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

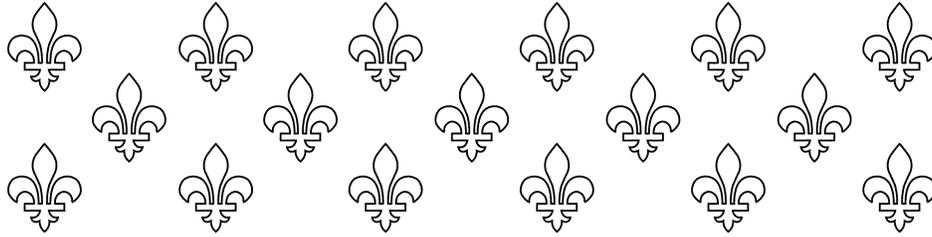
Original signé par

Dany Hallé

Marc Tanguay

DH/cv

Québec, le 6 octobre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 1^{er} novembre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2660-20161019 concernant l'intégration des parents ayant fait le choix de prendre soin et de garder à la maison leur enfant d'âge majeur dans la nouvelle mesure d'aide pour les familles d'enfants gravement malades et ayant des incapacités importantes

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 1^{er} novembre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2660-20161019 concernant l'intégration des parents ayant fait le choix de prendre soin et de garder à la maison leur enfant d'âge majeur dans la nouvelle mesure d'aide pour les familles d'enfants gravement malades et ayant des incapacités importantes

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président

M. Busque (Beauce-Sud)

M. Paradis (Lévis)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

M. Turcotte (Saint-Jean)

Autre députée présente :

M^{me} Lavallée (Repentigny)

Autres personnes présentes :

M. Geoffroy Boucher, boursier, Fondation Jean-Charles Bonenfant

M^{me} Sylvie Chateauvert, recherchiste, Service de recherche et des communications,
Parti libéral du Québec

M^{me} Magali Paquin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque
de l'Assemblée nationale

M. Jean-Philippe Rochette, recherchiste, Cabinet du chef de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 11, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lavallée (Repentigny) de participer à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Chateauvert et à MM. Boucher et Rochette d'assister à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2660-20161019 concernant l'intégration des parents ayant fait le choix de prendre soin et de garder à la maison leur enfant d'âge majeur dans la nouvelle mesure d'aide pour les familles d'enfants gravement malades et ayant des incapacités importantes

M^{me} Lavallée (Repentigny) présente la demande relativement à l'opportunité pour la Commission de se saisir de la pétition n° 2660-20161019 concernant l'intégration des parents ayant fait le choix de prendre soin et de garder à la maison leur enfant d'âge majeur dans la nouvelle mesure d'aide pour les familles d'enfants gravement malades et ayant des incapacités importantes.

M. Paradis (Lévis) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition n° 2660-20161019 concernant l'intégration des parents ayant fait le choix de prendre soin et de garder à la maison leur enfant d'âge majeur dans la nouvelle mesure d'aide pour les familles d'enfants gravement malades et ayant des incapacités importantes

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 18 h 44, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

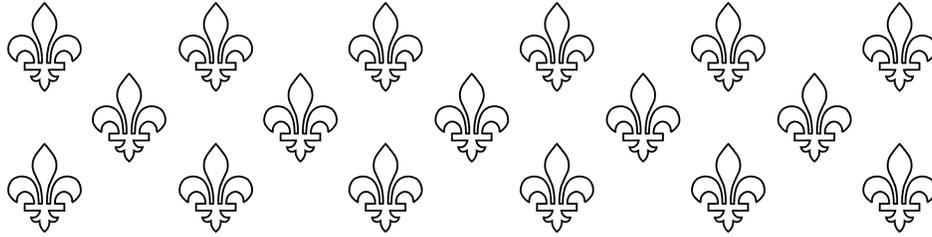
Original signé par

Louisette Cameron

Richard Merlini

LC/cv

Québec, le 1^{er} novembre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 avril 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 3061-20170323 et 3064-20170323 concernant la modification législative pour assurer la couverture des services sur l'ensemble du territoire des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 4 avril 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 3061-20170323 et 3064-20170323 concernant la modification législative pour assurer la couverture des services sur l'ensemble du territoire des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président
M^{me} Hivon (Joliette), vice-présidente

M^{me} Melançon (Verdun)
M^{me} Montpetit (Crémazie)
M. Paradis (Lévis)
M^{me} Sauvé (Fabre)

Autre député présent :

M. Bérubé (Matane-Matapédia)

Autres personnes présentes :

M^{me} Sophie Chateauvert, chercheuse, Service de la recherche et des communications,
Parti libéral du Québec
M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition
officielle
M^{me} Sophie Jacques-Barma, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque
de l'Assemblée nationale
M. Jean-François Landry, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 03, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Chateauvert et Comtois ainsi qu'à M. Landry d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bérubé (Matane-Matapédia) de participer à la séance.

M^{me} Hivon (Joliette) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la couverture des services sur l'ensemble du territoire de centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS).

Une discussion s'engage.

M. le président apporte une correction de forme à la motion.

Après discussion, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Montpetit (Crémazie) et M^{me} Sauvé (Fabre) - 3.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire

À 11 h 13, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

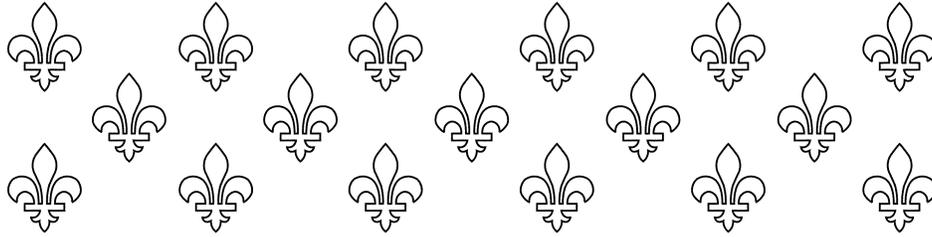
Original signé par

Anik Laplante

Richard Merlini

AL/mcm

Québec, le 4 avril 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 avril 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les soins de fin de vie et l'application aux cas des personnes atteintes de démence et d'Alzheimer sévère

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 4 avril 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les soins de fin de vie et l'application aux cas des personnes atteintes de démence et d'Alzheimer sévère

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président
M^{me} Hivon (Joliette), vice-présidente

M^{me} Melançon (Verdun)
M^{me} Montpetit (Crémazie)
M. Paradis (Lévis)
M^{me} Sauvé (Fabre)

Autre député présent :

M. Bonnardel (Granby)

Autres personnes présentes :

M^{me} Sophie Chateauvert, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
M^{me} Sophie Jacques-Barma, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Jean-François Landry, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 20, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Chateauvert et Comtois ainsi qu'à M. Landry d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bonnardel (Granby) de participer à la séance.

Une discussion s'engage.

M. Paradis (Lévis) présente sa demande relative à l'opportunité pour la Commission de se saisir d'un mandat d'initiative concernant les soins de fin de vie et l'application aux cas des personnes atteintes de démence et d'Alzheimer sévère.

M. Paradis (Lévis) propose la motion suivante :

QU'afin d'examiner l'élargissement de l'aide médicale à mourir, la Commission de la santé et des services sociaux procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques.

QU'à cette fin, elle entende le groupe d'experts mandaté par le ministre de la Santé et des Services sociaux qui doit examiner l'application de l'aide à mourir pour les personnes inaptes sur le plan clinique et juridique, notamment en ce qui a trait aux demandes médicales anticipées, dès que ce dernier aura terminé ses travaux, ainsi que toute autre personne que la Commission jugera pertinente d'entendre.

QUE la durée maximale de l'exposé pour le groupe d'experts soit de 30 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission parlementaire soit d'une durée maximale de 120 minutes, partagées ainsi : 60 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 36 minutes pour l'opposition officielle et 24 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des autres organismes soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission parlementaire soit d'une durée maximale de 45 minutes, partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, réparties de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE cette motion soit un ordre de la Commission de la santé et des services sociaux.

À 11 h 25, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. le président apporte une correction de forme à la motion.

Après discussion, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Montpetit (Crémazie) et M^{me} Sauvé (Fabre) - 3.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

M^{me} Hivon (Joliette) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accès à l'aide médicale à mourir, notamment pour les personnes inaptes, et qu'elle entende à cette fin les citoyens et les groupes qui souhaitent prendre part à la réflexion.

Compte tenu de l'heure, il est convenu de tenir une autre séance de travail suite au dépôt de la motion de M^{me} Hivon (Joliette).

À 11 h 57, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Richard Merlini

AL/mcm

Québec, le 4 avril 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 avril 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 3120-20170405 et 3121-20170405 concernant l'acquisition d'un bronchoscope EBUS pour le Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 25 avril 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 3120-20170405 et 3121-20170405 concernant l'acquisition d'un bronchoscope EBUS pour le Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président

M^{me} Lamarre (Taillon)

M^{me} Melançon (Verdun)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Paradis (Lévis)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autre député présent :

M. Rochon (Richelieu)

Autres personnes présentes :

M^{me} Sophie Chateauvert, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Sophie Jacques-Barma, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Louis Lyonnais, recherchiste, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 04, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Chateauvert et Comtois ainsi qu'à M. Lyonnais d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Rochon (Richelieu) de participer à la séance.

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions no 3120-20170405 et 3121-20170405 concernant l'acquisition d'un bronchoscope EBUS pour le Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sorel-Tracy et qu'elle entende notamment l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux en suivi de son rapport sur l'utilisation optimale et l'accessibilité des appareils EBUS.

M. le président apporte une correction de forme à la motion.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Lamarre (Taillon), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lamarre (Taillon) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Montpetit (Crémazie), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} Tremblay (Chauveau) - 4.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire

À 11 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

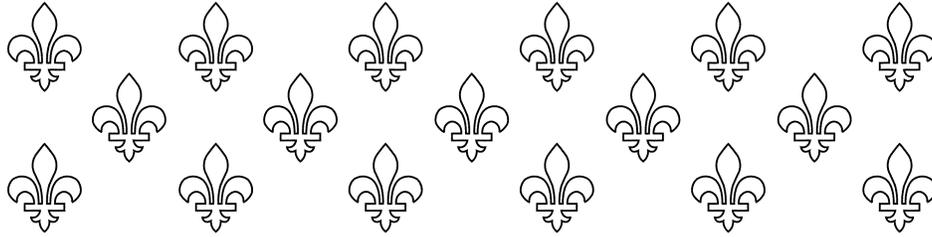
Original signé par

Carolyne Paquette

Richard Merlini

CP/jd

Québec, le 25 avril 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 18 mai 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3176-20170427 et 3179-20170427 concernant le rétablissement des services de répits spécialisés offerts à la famille de Jonathan Cadieux par le CISSS de la Montérégie-Ouest

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 18 mai 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3179-20170427 et 3176-20170427 concernant le rétablissement des services de répits spécialisés offerts à la famille de Jonathan Cadieux par le CISSS de la Montérégie-Ouest

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président

M. Busque (Beauce-Sud)

M. Paradis (Lévis)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

M. Turcotte (St-Jean)

Autres personnes présentes :

M^{me} Sophie Chateauvert, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Sophie Jacques-Barma, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Philippe Rochette, recherchiste, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle RC. 161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 07, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Châteauvert ainsi qu'à M. Rochette d'assister à la séance.

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions no 3179-20170427 et 3176-20170427 concernant le rétablissement des services de répits spécialisés offerts à la famille de Jonathan Cadieux par le CISSS de la Montérégie-Ouest et qu'elle entende les parties impliquées.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Turcotte (Saint-Jean), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Paradis (Lévis) et M. Turcotte (Saint-Jean) - 2.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} Tremblay (Chauveau) - 3.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire

À 13 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux jusqu'à 15 heures ou elle poursuivra l'étude d'un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

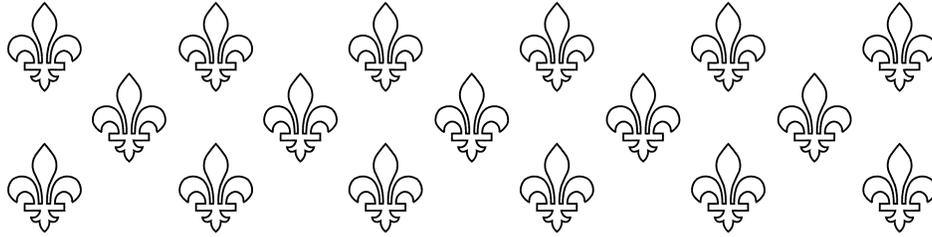
Original signé par

Carolyne Paquette

Richard Merlini

CP/jd

Québec, le 18 mai 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 mai 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les soins de fin de vie et l'application aux cas des personnes atteintes de démence et d'Alzheimer sévère

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 30 mai 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les soins de fin de vie et l'application aux cas des personnes atteintes de démence et d'Alzheimer sévère

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président

M^{me} Hivon (Joliette), vice-présidente

M^{me} Melançon (Verdun)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Paradis (Lévis)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

M. Turcotte (Saint-Jean)

Autres personnes présentes :

M^{me} Sophie Chateauvert, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Laurie Comtois, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Sophie Jacques-Barma, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-François Landry, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Jean-Philippe Rochette, recherchiste, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle RC. 161 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 13, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Chateauvert et Comtois ainsi qu'à MM. Landry et Rochette d'assister à la séance.

M^{me} Hivon (Joliette) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accès à l'aide médicale à mourir, notamment pour les personnes inaptes, et qu'elle entende à cette fin les citoyens et les groupes qui souhaitent prendre part à la réflexion.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Hivon, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette), M. Paradis (Lévis) et M. Turcotte (Saint-Jean) - 3.

Contre : M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Montpetit (Crémazie), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} Tremblay (Chauveau) - 4.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 18 h 28, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 18 h 30 où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

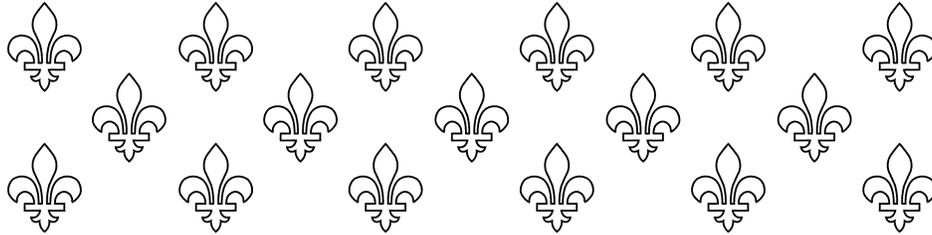
Original signé par

Carolyne Paquette

Richard Merlini

CP/jd

Québec, le 30 mai 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 mai 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3223-20170511 concernant le soutien financier pour les parents d'enfants malades ou handicapés d'âge majeur

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 30 mai 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3223-20170511 concernant le soutien financier pour les parents d'enfants malades ou handicapés d'âge majeur

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président

M^{me} Hivon (Joliette), vice-présidente

M^{me} Melançon (Verdun)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Paradis (Lévis)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

M. Turcotte (Saint-Jean)

Autres personnes présentes :

M^{me} Sophie Chateauvert, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Laurie Comtois, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Sophie Jacques-Barma, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-François Landry, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Jean-Philippe Rochette, recherchiste, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle RC. 161 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 29, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Chateauvert et Comtois ainsi qu'à MM. Landry et Rochette d'assister à la séance.

M. Paradis (Lévis) propose la motion suivante :

Que conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition n° 3223-20170511 concernant le soutien financier pour les parents d'enfants malades ou handicapés d'âge majeur et qu'elle entende notamment les parties concernées.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Paradis (Lévis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Paradis (Lévis) et M. Turcotte (Saint-Jean) - 2.

Contre : M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Montpetit (Crémazie), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} Tremblay (Chauveau) - 4.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire

À 18 h 53, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux jusqu'à 19 h 30 où elle poursuivra l'étude d'un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

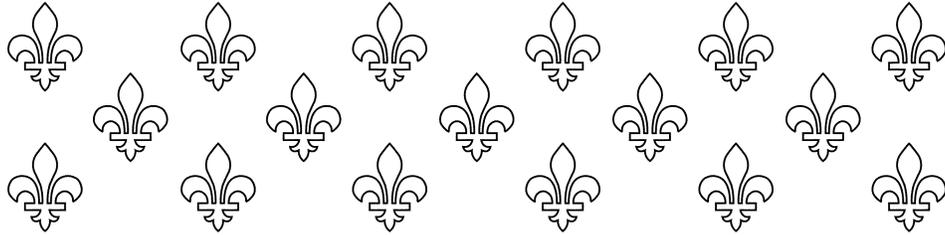
Original signé par

Carolyne Paquette

Richard Merlini

CP/jd

Québec, le 30 mai 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 juin 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3306-20170607 et 3312-20170607 concernant le maintien des services de santé de proximité au Kamouraska, n^o 3309-20170607 concernant la reconnaissance des pairs aidants, n^o 3296-20170606 concernant l'affichage des emplois offerts au CISSS des Laurentides et n^o 3297-20170606 concernant le remboursement des bandelettes pour lecteurs de glycémie

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 13 juin 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3306-20170607 et 3312-20170607 concernant le maintien des services de santé de proximité au Kamouraska, n^o 3309-20170607 concernant la reconnaissance des pairs aidants, n^o 3296-20170606 concernant l'affichage des emplois offerts au CISSS des Laurentides et n^o 3297-20170606 concernant le remboursement des bandelettes pour lecteurs de glycémie

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président
M. Busque (Beauce-Sud)
M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys)
M^{me} Sauvé (Fabre)
M^{me} Tremblay (Chauveau)
M^{me} Lamarre (Taillon)
M. Paradis (Lévis)

Autres députés présents :

M. Cousineau (Bertrand)
M. Morin (Côte-du-sud)

Autres personnes présentes :

M^{me} Sophie Chateauvert, recherchiste, Service de la recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M. Jean-Philippe Rochette, recherchiste, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 08, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Châteauvert et M. Rochette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Cousineau (Bertrand) et M. Morin (Côte-du-sud) de participer à la séance.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétition n^{os} 3306-20170607 et 3312-20170607 concernant le maintien des services de santé de proximité au Kamouraska

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions n^{os} 3306-20170607 et 3312-20170607 concernant le maintien des services de santé de proximité au Kamouraska et qu'elle entende les groupes ou personnes jugés pertinents par cette dernière.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Lamarre (Taillon), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lamarre (Taillon) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} Tremblay (Chauveau) - 4.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n^o 3309-20170607 concernant la reconnaissance des pairs aidants

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition n^o 3309-20170607 concernant la reconnaissance des pairs aidants et qu'elle entende les groupes ou personnes jugés pertinents par cette dernière.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Lamarre (Taillon), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lamarre (Taillon) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} Tremblay (Chauveau) - 4.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire

3. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3296-20170606 concernant l'affichage des emplois offerts au CISSS des Laurentides

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services sociaux, se saisisse de la pétition n° 3296-20170606 concernant l'affichage des emplois offerts au CISSS des Laurentides et qu'elle entende les groupes ou personnes jugés pertinents par cette dernière.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Lamarre (Taillon), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lamarre (Taillon) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} Tremblay (Chauveau) - 4.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire

4. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3297-20170606 concernant le remboursement des bandelettes pour lecteurs de glycémie

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services sociaux, se saisisse de la pétition n° 3297-20170606 concernant le remboursement des bandelettes pour lecteurs de glycémie et qu'elle entende les groupes ou personnes jugés pertinents par cette dernière.

M^{me} Lamarre (Taillon) fait une déclaration, conformément aux dispositions de l'article 25 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale et ne participe ni au débat ni au vote sur la motion.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Lamarre (Taillon), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Paradis (Lévis) - 1.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} Tremblay (Chauveau) - 4.

Abstention : M^{me} Lamarre (Taillon) et M. Merlini (La Prairie) - 2.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire

À 19 h 04, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

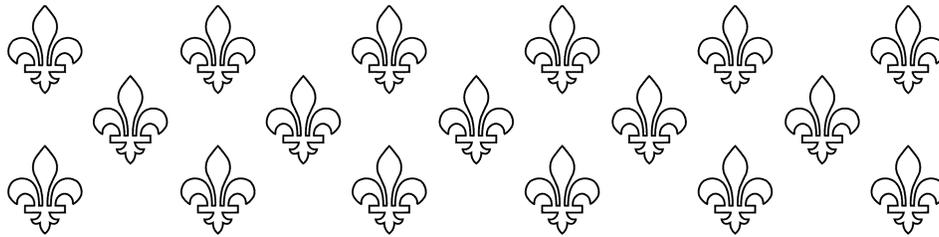
Original signé par

Carolyne Paquette

Richard Merlini

CP/ag

Québec, le 13 juin 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 septembre 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3325-20170609 concernant l'annulation de la directive relativement à la hausse des tarifs de stationnement dans les établissements de santé et de services sociaux, 3379-20170613 concernant la réouverture de la clinique sans rendez-vous du CLSC Haute-Ville, 3380-20170613 concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve, 3391-20170614 concernant la mise en place de ressources de jour adaptées aux besoins des jeunes adultes multi handicapés de plus de 21 ans et 3393-20170614 concernant l'ajout de ressources ambulancières dans la région de Saint-Zénon, de Saint-Michel-des-Saints et de Manawan

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 26 septembre 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3325-20170609 concernant l'annulation de la directive relativement à la hausse des tarifs de stationnement dans les établissements de santé et de services sociaux, 3379-20170613 concernant la réouverture de la clinique sans rendez-vous du CLSC Haute-Ville, 3380-20170613 concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve, 3391-20170614 concernant la mise en place de ressources de jour adaptées aux besoins des jeunes adultes multi handicapés de plus de 21 ans et 3393-20170614 concernant l'ajout de ressources ambulancières dans la région de Saint-Zénon, de Saint-Michel-des-Saints et de Manawan

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président

M^{me} Lamarre (Taillon)

M^{me} Melançon (Verdun)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Paradis (Lévis)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autres députés présents :

M^{me} Maltais (Taschereau)

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)

M. Villeneuve (Berthier)

Autres personnes présentes :

M^{me} Sophie Chateauvert, recherchiste, Service de la recherche et des communications,
Parti libéral du Québec

M. Mathieu Lavigne, recherchiste, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 08, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Chateauvert et M. Lavigne d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maltais (Taschereau), M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Villeneuve (Berthier) de participer à la séance.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3325-20170609 concernant l'annulation de la directive relativement à la hausse des tarifs de stationnement dans les établissements de santé et de services sociaux

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition n° 3325-20170609 concernant l'annulation de la directive relativement à la hausse des tarifs de stationnement dans les établissements de santé et de services sociaux.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3379-20170613 concernant la réouverture de la clinique sans rendez-vous du CLSC Haute-Ville

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition n° 3379-20170613 concernant la réouverture de la clinique sans rendez-vous du CLSC Haute-Ville.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

3. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3380-20170613 concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition n° 3380-20170613 concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

4. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3391-20170614 concernant la mise en place de ressources de jour adaptées aux besoins des jeunes adultes multi handicapés de plus de 21 ans

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition n° 3391-20170614 concernant la mise en place de ressources de jour adaptées aux besoins des jeunes adultes multi handicapés de plus de 21 ans.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

5. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3393-20170614 concernant l'ajout de ressources ambulancières dans la région de Saint-Zénon, de Saint-Michel-des-Saints et de Manawan

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de la santé et des services

sociaux se saisisse de la pétition n° 3393-20170614 concernant l'ajout de ressources ambulancières dans la région de Saint-Zénon, de Saint-Michel-des-Saints et de Manawan.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 19 h 01, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

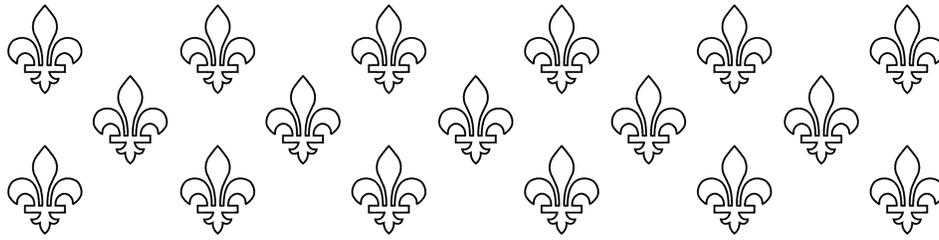
Original signé par

Marie-Astrid Ospina

Richard Merlini

MAO/ag

Québec, le 26 septembre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 3 octobre 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 3483-20170920 concernant le respect du choix du patient relativement à sa santé et aux traitements proposés et n^{os} 3499-20170921 et 3502-20170921 concernant le rehaussement du budget octroyé en déficience intellectuelle

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 3 octobre 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 3483-20170920 concernant le respect du choix du patient relativement à sa santé et aux traitements proposés et n^{os} 3499-20170921 et 3502-20170921 concernant le rehaussement du budget octroyé en déficience intellectuelle

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président

M. Busque (Beauce-Sud)

M^{me} Melançon (Verdun)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Lamarre (Taillon)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

M. Turcotte (Saint-Jean)

M. Paradis Lévis)

Autre député présent :

M. Charette (Deux-Montagnes)

Autres personnes présentes :

M^{me} Isabelle Bélanger, boursière, Fondation Jean-Charles Bonenfant

M. Philippe Brassard, boursier, Fondation Jean-Charles Bonenfant

M^{me} Justine Lalande, boursière, Fondation Jean-Charles Bonenfant

M. Mathieu Lavigne, chercheur, Service de recherche, Parti Québécois

M. Hugo Vachon, boursier, Fondation Jean-Charles Bonenfant

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 07, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Bélanger et Lalande ainsi qu'à MM. Brassard, Lavigne et Vachon d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Charette (Deux-Montagnes) de participer à la séance.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3483-20170920 concernant le respect du choix du patient relativement à sa santé et aux traitements proposés

M. Paradis (Lévis) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse de la pétition n° 3483-20170920 concernant le respect du choix du patient relativement à sa santé et aux traitements proposés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n°s 3499-20170921 et 3502-20170921 concernant le rehaussement du budget octroyé en déficience intellectuelle

M. Turcotte (Saint-Jean) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions n°s 3499-20170921 et 3502-20170921 concernant le rehaussement du budget octroyé en déficience intellectuelle.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Turcotte (Saint-Jean), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lamarre (Taillon), M. Paradis (Lévis) et M. Turcotte (Saint-Jean) - 3.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Montpetit (Crémazie), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} Tremblay (Chauveau) - 5.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 18 h 31, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

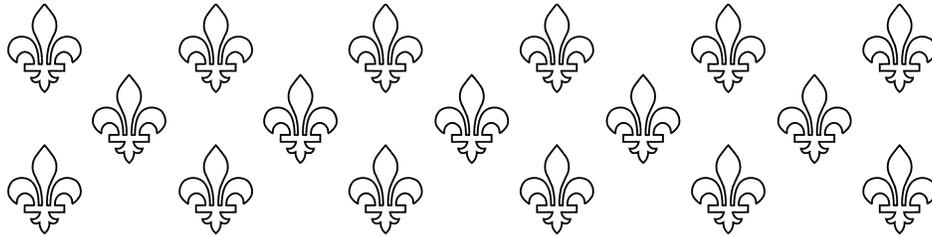
Original signé par

Marie-Astrid Ospina

Richard Merlini

MAO/sed

Québec, le 3 octobre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 31 octobre 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 3696-20171017 concernant la présence d'un médecin de famille à L'Isle-aux-Coudres et n° 3697-20171017 concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 31 octobre 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n° 3696-20171017 concernant la présence d'un médecin de famille à L'Isle-aux-Coudres et n° 3697-20171017 concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M. Girard (Trois-Rivières)

M. Pagé (Labelle)

M. Paradis (Lévis)

M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M. St-Denis (Argenteuil)

M^{me} Vallières (Richmond)

Autre députée présente :

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)

Autres personnes présentes :

M. Marc Duperron, chercheur, Service de la recherche et des communications,
Parti libéral du Québec

M^{me} Aurélie Gagnon, chercheur, Service de la recherche et des communications,
Parti libéral du Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Mathieu Lavigne, chercheur, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 39, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Duperron, M^{me} Gagnon, M^{me} Huot-Gallien et M. Lavigne d'assister à la séance de travail.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition et n° 3697-20171017 concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve

M. Pagé (Labelle) propose la motion suivante :

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition n° 3697-20171017 concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve.

Après discussion, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3696-20171017 concernant la présence d'un médecin de famille à L'Isle-aux-Coudres

M. Paradis (Lévis) propose la motion suivante :

QUE la Commission, en vertu l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition n° 3696-20171017 concernant la présence d'un médecin de famille à L'Isle-aux-Coudres.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Paradis (Lévis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Pagé (Labelle) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Girard (Trois-Rivières), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M. St-Denis (Argenteuil) et M^{me} Vallières (Richmond) - 5.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 10 h 04, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

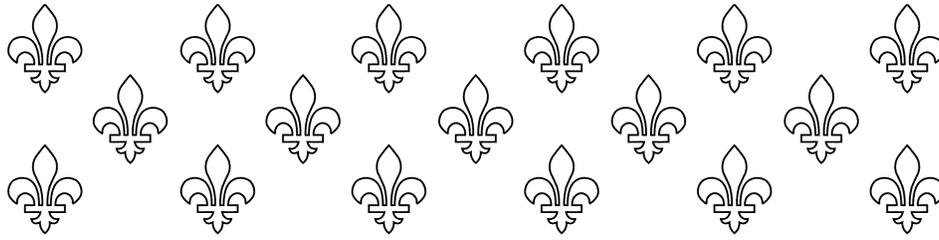
Marie-Astrid Ospina

Original signé par

Richard Merlini

MAO/sed

Québec, le 31 octobre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 novembre 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 3793-20171109 concernant l'accessibilité aux antécédents médicaux de la famille biologique des personnes adoptées

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 22 novembre 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 3793-20171109 concernant l'accessibilité aux antécédents médicaux de la famille biologique des personnes adoptées

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie), président
M^{me} Hivon (Joliette), vice-présidente

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M. Paradis (Lévis)
M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
M. Simard (Dubuc)
M. St-Denis (Argenteuil)
M^{me} Vallières (Richmond)

Autres députés présents :

M. Jolin-Barrette (Borduas)

Autres personnes présentes :

M. Marc Duperron, chercheur, Service de la recherche et des communications,
Parti libéral du Québec
M^{me} Justine Savard, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Duperron et M^{me} Savard d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Jolin-Barrette (Borduas) de participer à la séance.

M. Paradis (Lévis) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 3793-20171109 concernant l'accessibilité aux antécédents médicaux de la famille biologique des personnes adoptées.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Paradis (Lévis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M. Simard (Dubuc), M. St-Denis (Argenteuil) et M^{me} Vallières (Richmond) - 5.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 22, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

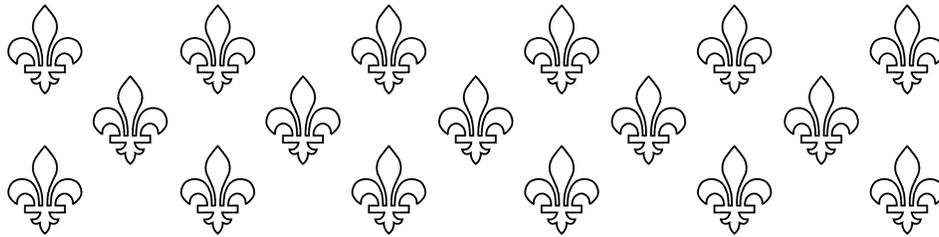
Original signé par

Marie-Astrid Ospina

Richard Merlini

MAO/sed

Québec, le 22 novembre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 février 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 3907-20171206 et 3909-20171206 concernant le financement du Centre médical de Charlesbourg et la réouverture de son service sans rendez-vous et 3908-20171206 concernant l'encadrement législatif et réglementaire relatif aux chiens d'assistance

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 8 février 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3907-20171206 et 3909-20171206 concernant le financement du Centre médical de Charlesbourg et la réouverture de son service sans rendez-vous et n^o 3908-20171206 concernant l'encadrement législatif et règlementaire relatif aux chiens d'assistance

Membres présents :

- M. Merlini (La Prairie), président

- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M^{me} Lamarre (Taillon)
- M. Paradis (Lévis)
- M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)

Autre député présent :

- M. Rochon (Richelieu)

Autres personnes présentes :

- M. Marc Duperron, chercheur, Service de la recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Mathieu Lavigne, chercheur, Service de recherche, Parti Québécois
- M. Jules Racine St-Jacques, chercheur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 09, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Duperron et Lavigne d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Rochon (Richelieu) de participer à la séance de travail.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 3907-20171206 et 3909-20171206 concernant le financement du Centre médical de Charlesbourg et la réouverture de son service sans rendez-vous

M. Paradis (Lévis) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse des pétitions n^{os} 3907-20171206 et 3909-20171206 concernant le financement du Centre médical de Charlesbourg et la réouverture de son service sans rendez-vous.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n^o 3908-20171206 concernant l'encadrement législatif et règlementaire relatif aux chiens d'assistance

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition n^o 3908-20171206 concernant l'encadrement législatif et règlementaire relatif aux chiens d'assistance et qu'elle entende notamment Madame Karine Lafrenière, résidente de Sorel-Tracy et initiatrice de la pétition, ainsi que la Fondation Assista.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 31, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

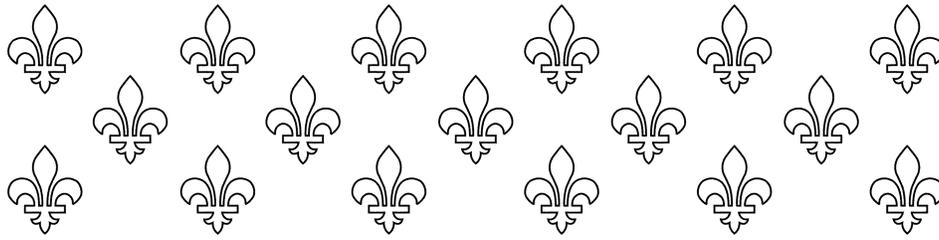
Original signé par

Marie-Astrid Ospina

Richard Merlini

MAO/sed

Québec, le 8 février 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 mars 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4125-20180314 et 4130-20180314 concernant l'accès équitable aux services de santé non dispensés en région et d'un mandat d'initiative portant sur l'étude du rapport intitulé *Analyse des impacts de la rémunération des médecins sur leur pratique et la performance du système de santé au Québec*

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 22 mars 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4125-20180314 et 4130-20180314 concernant l'accès équitable aux services de santé non dispensés en région et d'un mandat d'initiative portant sur l'étude du rapport intitulé *Analyse des impacts de la rémunération des médecins sur leur pratique et la performance du système de santé au Québec*

Membres présents :

- M. Merlini (La Prairie), président

- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M^{me} Lamarre (Taillon)
- M. Pagé (Labelle)
- M. Paradis (Lévis)
- M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

Autre député présent :

- M. Roy (Bonaventure)

Autres personnes présentes :

- M. Marc Duperron, chercheur, Service de la recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Mathieu Lavigne, chercheur, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 16, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Duperron et Lavigne d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Roy (Bonaventure) de participer à la séance de travail.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 4125-20180314 et 4130-20180314 concernant l'accès équitable aux services de santé non dispensés en région

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions n^{os} 4125-20180314 et 4130-20180314 concernant l'accès équitable aux services de santé non dispensés en région et qu'elle entende notamment :

- M^{me} Véronique St-Pierre;
- M. Normand Audet;
- M^{me} Diane Lebrasseur;
- L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (M^{me} Guylaine Martel);
- Et toute autre personne jugée pertinente.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Pagé (Labelle), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lamarre (Taillon), M. Pagé (Labelle) et M. Paradis (Lévis) - 3.

Contre : M. Girard (Trois-Rivières), M. Merlini (La Prairie) et M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) - 3.

Abstention : M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'étude du rapport intitulé *Analyse des impacts de la rémunération des médecins sur leur pratique et la performance du système de santé au Québec*

M^{me} Lamarre (Taillon) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le rapport intitulé *Analyse des*

impacts de la rémunération des médecins sur leur pratique et la performance du système de santé au Québec, commandé par le Commissaire à la santé et au bien-être, et qu'elle entende à cette fin notamment les groupes suivants :

- Les auteurs du rapport *Analyse des impacts de la rémunération des médecins sur leur pratique et la performance du système de santé au Québec*;
- La Régie de l'assurance maladie du Québec;
- La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec;
- La Fédération des médecins spécialistes du Québec;
- L'Association médicale du Québec;
- Les Médecins québécois pour le régime public;
- Le Regroupement des médecins omnipraticiens pour une médecine engagée.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Lamarre (Taillon), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lamarre (Taillon) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Girard (Trois-Rivières), M. Merlini (La Prairie) et M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) - 4.

Abstention : aucune.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 58, M. le président lève la séance et la Commission suspend ces travaux jusqu'à 15 heures où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

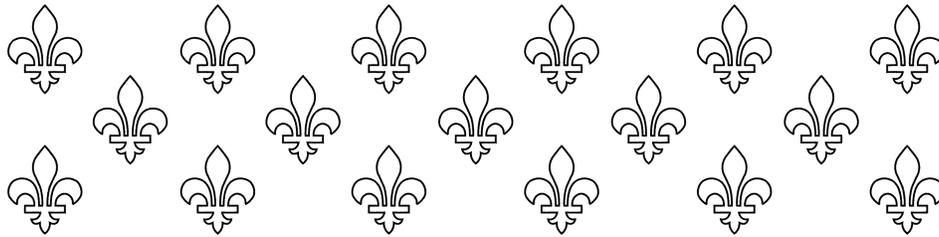
Original signé par

Marie-Astrid Ospina

Richard Merlini

MAO/sed

Québec, le 22 mars 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 27 mars 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4138-20180315 et 4141-20180315 concernant la mise en place d'un service public en dermatologie dans les Hautes-Laurentides

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 27 mars 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4138-20180315 et 4141-20180315 concernant la mise en place d'un service public en dermatologie dans les Hautes-Laurentides

Membres présents :

- M. Merlini (La Prairie), président
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Pagé (Labelle)
- M. Paradis (Lévis)
- M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Anne St-Pierre, stagiaire au bureau de M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Marc Duperron, recherchiste, Service de la recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Mathieu Lavigne, agent de recherche, Service de recherche, Parti Québécois

La Commission se réunit à la salle 3.3.1 de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 31, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} St-Pierre et MM. Duperron et Lavigne d'assister à la séance de travail.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4138-20180315 et 4141-20180315 concernant la mise en place d'un service public en dermatologie dans les Hautes-Laurentides

M. Pagé (Labelle) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services

sociaux se saisisse des pétitions numéros 4138-20180315 et 4141-20180315 concernant la mise en place d'un service public en dermatologie dans les Hautes-Laurentides et qu'elle entende à cette fin notamment :

- M^{me} Thérèse Lacroix, citoyenne de Rivière-Rouge;
- La MRC d'Antoine-Labelle;
- La MRC des Laurentides;
- Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides;
- L'Association des dermatologues du Québec;
- La Société canadienne du cancer –Division du Québec;
- Tout autre groupe qui sera jugé pertinent.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Pagé (Labelle), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Pagé (Labelle) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M. Simard (Dubuc) et M. St-Denis (Argenteuil) - 4.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 56, M. le président lève la séance et la Commission suspend ces travaux jusqu'à 10 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

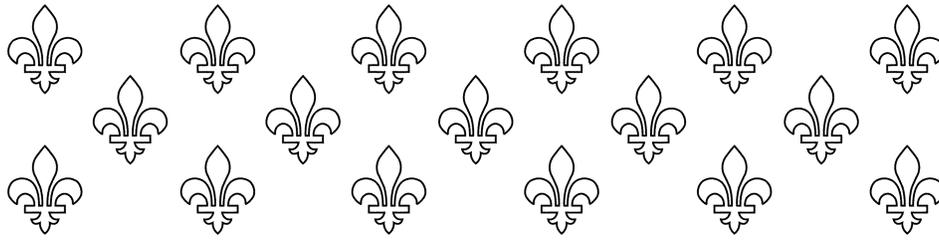
Original signé par

Marie-Astrid Ospina

Richard Merlini

MAO/sed

Québec, le 27 mars 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 17 mai 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4289-20180425 et 4291-20180425 concernant l'acquisition et l'implantation d'un appareil d'imagerie médicale Tep Scan au Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur, 4308-20180501 et 4313-20180501 concernant le financement dédié au travail de rue, 4309-20180501 et 4310-20180501 concernant la mise en place d'un plan d'action relativement au trouble du spectre de l'alcoolisation foetale et 4295-20180426 et 4300-20180426 concernant le remboursement des heures payées en trop par les usagers dans les horodateurs des hôpitaux

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 17 mai 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4289-20180425 et 4291-20180425 concernant l'acquisition et l'implantation d'un appareil d'imagerie médicale Tep Scan au Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur, 4308-20180501 et 4313-20180501 concernant le financement dédié au travail de rue, 4309-20180501 et 4310-20180501 concernant la mise en place d'un plan d'action relativement au trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale et 4295-20180426 et 4300-20180426 concernant le remboursement des heures payées en trop par les usagers dans les horodateurs des hôpitaux

Membres présents :

- M. Merlini (La Prairie), président

- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M^mc Lamarre (Taillon)
- M^mc Lavallée (Repentigny)
- M. Paradis (Lévis)
- M^mc Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. Simard (Dubuc)
- M^mc Vallières (Richmond)

Autres personnes présentes :

- M. Marc Duperron, chercheur, Service de la recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Mathieu Lavigne, agent de recherche, Service de recherche, Parti Québécois
- M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 10, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Duperron et Lavigne d'assister à la séance de travail.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4289-20180425 et 4291-20180425 concernant l'acquisition et l'implantation d'un appareil d'imagerie médicale Tep Scan au Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur

M^{me} Lavallée (Repentigny) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions numéros 4289-20180425 et 4291-20180425 concernant l'acquisition et l'implantation d'un appareil d'imagerie médicale Tep Scan au Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4308-20180501 et 4313-20180501 concernant le financement dédié au travail de rue

M. Paradis (Lévis) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions nos 4308-20180501 et 4313-20180501 concernant le financement dédié au travail de rue

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Paradis (Lévis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lamarre (Taillon) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Girard (Trois-Rivières), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M. Simard (Dubuc) et M^{me} Vallières (Richmond) - 5.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

3. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4309-20180501 et 4310-20180501 concernant la mise en place d'un plan d'action relativement au trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale

M^{me} Lavallée (Repentigny) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions numéros 4309-20180501 et 4310-20180501 concernant la mise en place d'un plan d'action relativement au trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Paradis (Lévis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lamarre (Taillon) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Girard (Trois-Rivières), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M. Simard (Dubuc) et M^{me} Vallières (Richmond) - 5.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

4. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4295-20180426 et 4300-20180426 concernant le remboursement des heures payées en trop par les usagers dans les horodateurs des hôpitaux

M. Paradis (Lévis) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions numéros 4295-20180426 et 4300-20180426 concernant le

remboursement des heures payées en trop par les usagers dans les horodateurs des hôpitaux

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Paradis (Lévis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lamarre (Taillon) et M. Paradis (Lévis) - 2.

Contre : M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Girard (Trois-Rivières), M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M. Simard (Dubuc) et M^{me} Vallières (Richmond) - 5.

Abstention : M. Merlini (La Prairie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 14 heures, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

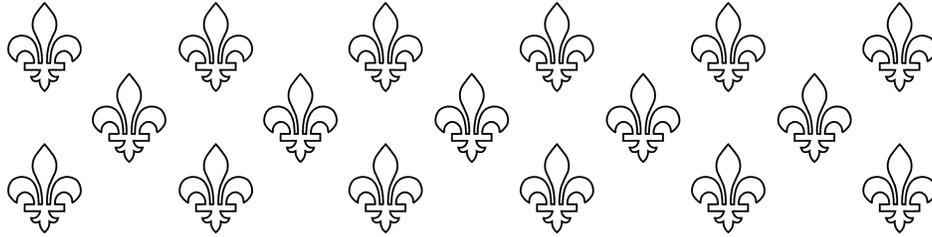
Original signé par

Marie-Astrid Ospina

Richard Merlini

MAO/sed

Québec, le 17 mai 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 juin 2014

Information sur les activités et le fonctionnement de la
Commission et organisation de ses travaux

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 11 juin 2014

Mandat : Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission et organisation de ses travaux

Membres présents :

- M. Reid (Orford), président
- M. Bérubé (Matane-Matapédia), vice-président

- M. Bolduc (Mégantic)
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Gaudreault (Jonquière)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M^mc Nichols (Vaudreuil)
- M^mc Ouellet (Vachon)
- M. Ouimet (Fabre)
- M. Roy (Bonaventure)
- M. Simard (Dubuc)
- M^mc Soucy (Saint-Hyacinthe)
- M. St-Denis (Argenteuil)

Autres personnes présentes :

- M. Jacques Gagnon, directeur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Richard L'Héroult, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Alex Perreault, Service de recherche du Parti québécois
- M. Étienne Pomerleau-Landry, Service de recherche du Parti québécois
- M. Alain Sirois, Service de recherche et des communications du Parti libéral
- M^mc Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 36, M. Reid (Orford) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

ORDRE DU JOUR

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M. le président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

Un tour de table est fait afin de permettre à chacun des membres de la Commission ainsi qu'au personnel de se présenter.

Il est convenu de permettre à MM. Perreault, Pomerleau-Landry et Sirois d'assister à la séance de travail.

2. Présentation de la Commission et du site Greffier

M^{me} la secrétaire fait une présentation de la Commission et de son fonctionnement général et explique le site Greffier.

3. Présentation du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Gagnon fait la présentation des services offerts aux membres de la Commission par le Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

4. Décision sur la constitution du comité directeur et les frais de repas

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Reid (Orford) propose la motion suivante :

Que la Commission des transports et de l'environnement, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Reid (Orford) propose la motion suivante :

Que les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante et unième législature.

La motion est adoptée.

5. Mandats conférés par la loi

M. le président informe les membres de la teneur des mandats conférés par différentes lois.

Parmi les mandats qui relèvent de la Commission des transports et de l'environnement, il indique que la Commission doit réaliser celui visé par l'article 5.3 du Code de la sécurité routière qui est le suivant :

- Étude du rapport de la Société de l'assurance automobile du Québec sur l'encadrement de la publicité automobile

Également, conformément à l'article 36 de la Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives, la Commission doit procéder au mandat suivant :

- Étude du rapport d'évaluation 2013, cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges

M. le président indique que, toutefois, le suivi de ces dossiers ne pourra se faire avant le mois de septembre 2014 ou par la suite.

Une discussion s'engage.

M^{me} Ouellet (Vachon) indique son intérêt pour l'adoption d'un mandat de surveillance d'organisme et demande dans quel ordre ces mandats seront réalisés.

M. le président indique que la Commission devra se réunir ultérieurement pour discuter de la possibilité d'adopter un mandat de surveillance et qu'il appartient à la Commission de décider de l'échéancier de ces mandats.

M. Reid (Orford) propose la motion suivante :

Que la Commission délègue l'organisation des mandats suivants au Comité directeur :

- Étude du rapport de la Société de l'assurance automobile du Québec sur l'encadrement de la publicité automobile
- Étude du rapport d'évaluation 2013, cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges

La motion est adoptée.

6. Formation sur la procédure en commission parlementaire

M^{me} la secrétaire fait une présentation sur la procédure en commission parlementaire.

À 18 h 01, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Pierre Reid

LC/ag

Québec, le 11 juin 2014

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

SÉANCE DE TRAVAIL

Information sur les activités et le fonctionnement de la Commission
et organisation de ses travaux

Le mercredi 11 juin 2014

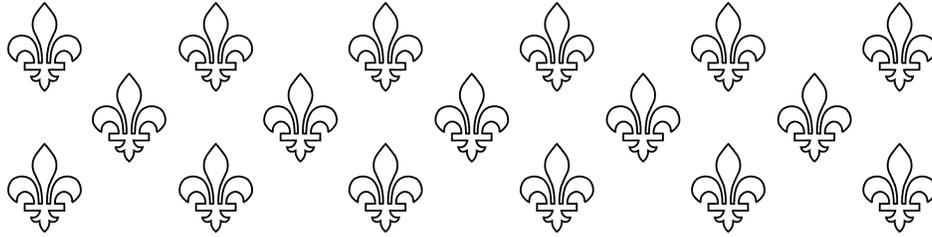
Salle RC.161 de l'hôtel du Parlement

16 h 30 à 18 h

Ordre du jour

1. Mot de la présidence et présentation des membres
2. Présentation de la Commission et du site Greffier
3. Présentation du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale
4. Décision sur la constitution du comité directeur et les frais de repas
5. Mandats conférés par la loi
6. Formation sur la procédure en commission parlementaire
7. Varia

Québec, le 11 juin 2013



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 septembre 2014

Statuer sur une demande de mandat d'initiative du député de
Nicolet-Bécancour et sur un mandat de surveillance d'organisme

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 30 septembre 2014

Mandat : Statuer sur une demande de mandat d'initiative du député de Nicolet-Bécancour et sur un mandat de surveillance d'organisme

Membres présents :

- M. Reid (Orford), président
- M. Bérubé (Matane-Matapédia), vice-président

- M. Bolduc (Mégantic)
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Gaudreault (Jonquière)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil)
- M^{me} Ouellet (Vachon)
- M. Ouimet (Fabre)
- M. Roy (Bonaventure)
- M. Simard (Dubuc)
- M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe)
- M. St-Denis (Argenteuil)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la Recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Steve Brabant, chercheur, Service de recherche de la Coalition avenir Québec
- M^{me} Audrey Cloutier, attachée politique, cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Étienne Pomerleau-Landry, chercheur, Service de recherche du Parti québécois
- M. Alain Sirois, chercheur, Service de recherche et des communications du Parti libéral

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 06, M. Reid (Orford) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cloutier et à MM. Brabant, Pomerleau-Landry et Sirois d'assister à la séance.

1. Ouverture de la séance et lecture de l'ordre du jour

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

2. Demande de mandat d'initiative du député de Nicolet-Bécancour

Une discussion s'engage.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose la motion suivante :

«Convoquer le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à la Commission des transports et de l'environnement afin de faire la lumière sur les raisons qui l'ont motivé à émettre le certificat d'autorisation accordé à TransCanada pour effectuer les forages géotechniques au large de Cacouna.»

La discussion se poursuit.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

3. Mandat de surveillance d'organisme

M. le président faire part aux membres de la lettre transmise par la Commission de l'administration publique relativement à l'audition de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Une discussion s'engage.

Il est convenu que la Commission des transports et de l'environnement procédera à cette audition.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de confier l'organisation de ce mandat au comité directeur.

À 17 h 31, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Pierre Reid

LC/ag

Québec, le 30 septembre 2014

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

SÉANCE DE TRAVAIL

Statuer sur une demande de mandat d'initiative du député de Nicolet-Bécancour
et sur un mandat de surveillance d'organisme

Le mardi 30 septembre 2014

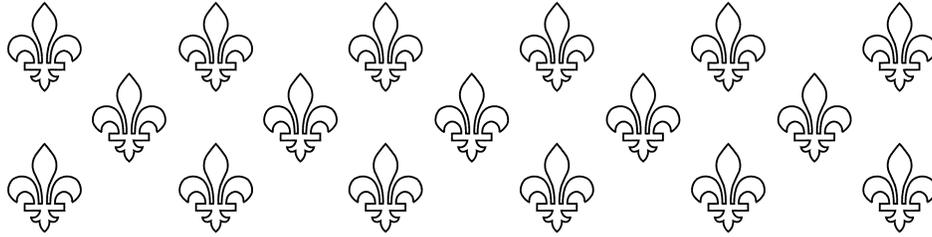
Salle RC.171 de l'hôtel du Parlement

17 h à 17 h 30

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et lecture de l'ordre du jour
2. Demande de mandat d'initiative du député de Nicolet-Bécancour
3. Mandat de surveillance d'organisme : Courriel et décision de la CAP concernant l'audition de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ)
4. Varia
5. Levée de la séance

Québec, le 29 septembre 2014



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 octobre 2014

Statuer sur une demande de mandat d'initiative du député de
Jonquière

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 9 octobre 2014

Mandat : Statuer sur une demande de mandat d'initiative du député de Jonquière

Membres présents :

M. Reid (Orford), président

M. Bolduc (Mégantic)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. Gaudreault (Jonquière)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M^{me} Ouellet (Vachon)

M. Ouimet (Fabre)

M. Roy (Bonaventure)

M. Simard (Dubuc)

M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe)

M. St-Denis (Argenteuil)

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la Recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Steve Brabant, chercheur, Service de recherche de la Coalition avenir Québec

M^{me} Audrey Cloutier, attachée politique, cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Étienne Pomerleau-Landry, chercheur, Service de recherche du Parti québécois

La Commission se réunit à la salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 07, M. Reid (Orford) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cloutier et à MM. Brabant et Pomerleau-Landry d'assister à la séance.

Demande de mandat d'initiative du député de Jonquière

Une discussion s'engage.

M. Gaudreault (Jonquière) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement recommande de déclencher une enquête indépendante sur le processus d'octroi du certificat d'autorisation à TransCanada pour la tenue de forages géotechniques à Cacouna, d'y entendre le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et que les membres de la Commission des transports et de l'environnement se saisissent du rapport de cette enquête.

La motion est rejetée.

À 13 h 35, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

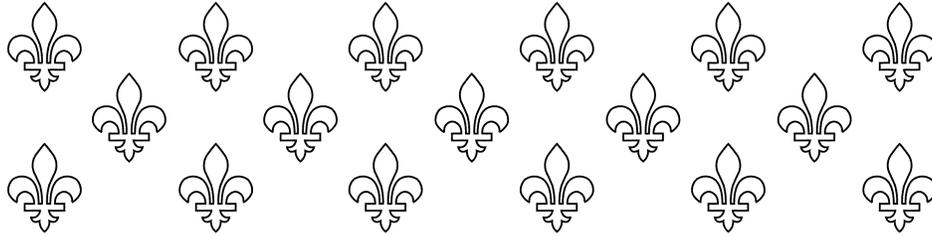
Original signé par

Louisette Cameron

Pierre Reid

LC/ag

Québec, le 9 octobre 2014



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 29 septembre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2297-20160607 et 2299-20160607 concernant le retour du train de passagers en Gaspésie

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 29 septembre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2297-20160607 et 2299-20160607 concernant le retour du train de passagers en Gaspésie

Membres présents :

M. Reid (Orford), président

M. Bolduc (Mégantic)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Roy (Bonaventure)

M. Simard (Dubuc)

M. Surprenant (Groulx)

M^{me} Vallières (Richmond)

Autres personnes présentes :

M. Martin Blanchette, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. François Constantin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Jean-Benoit Ratté, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 08, M. Reid (Orford) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à MM. Blanchette, Constantin et Ratté d'assister à la séance de travail.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 2297-20160607 et 2299-20160607 concernant le retour du train de passagers en Gaspésie

M. Roy (Bonaventure) présente la demande relativement à l'opportunité pour la Commission de se saisir des pétitions n^{os} 2297-20160607 et 2299-20160607 concernant le retour du train de passagers en Gaspésie.

Une discussion s'engage.

Il est convenu de ne pas se saisir de la pétition.

Il est convenu qu'une lettre, rédigée par la secrétaire et signée par le président de la Commission, sera transmise au ministre afin de lui faire part de leur sensibilité face aux revendications des pétitionnaires et ainsi témoigner qu'ils reconnaissent l'importance de cette situation et des enjeux qu'elle soulève.

Ladite lettre sera transmise aux membres pour approbation avant d'être transmise au ministre.

À 8 h 41, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

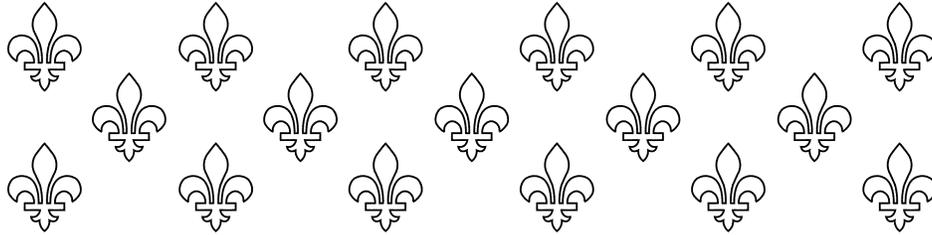
Original signé par

Louisette Cameron

Pierre Reid

LC/ag

Québec, le 29 septembre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 octobre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2611-20161006 concernant l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la route 116 et du Chemin Authier à Mont-Saint-Hilaire

Séance de travail du mardi 25 octobre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2611-20161006 concernant l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la route 116 et du Chemin Authier à Mont-Saint-Hilaire

Membres présents :

M. Iracà (Papineau), président

M. Bolduc (Mégantic)

M. Boucher (Ungava)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Surprenant (Groulx)

M. Traversy (Terrebonne)

Autre député présent :

M. Jolin-Barrette (Borduas)

Autres personnes présentes :

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader de l'opposition officielle

M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications,
Parti libéral du Québec

M^{me} Ariane Godbout, boursière, Fondation Jean-Charles Bonenfant

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement

M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque
de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 37, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Jolin-Barrette (Borduas) de participer à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois, Godbout, Huot-Gallien et à M. Constantin d'assister à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2611-20161006 concernant l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la route 116 et du Chemin Authier à Mont-Saint-Hilaire

M. Jolin-Barrette (Borduas) présente la demande relativement à l'opportunité pour la Commission de se saisir de la pétition n° 2611-20161006 concernant l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la route 116 et du Chemin Authier à Mont-Saint-Hilaire.

M. Surprenant (Groulx) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition n° 2611-20161006 concernant l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la route 116 et du Chemin Authier à Mont-Saint-Hilaire;

QU'à cet effet, elle convoque les différents intervenants dans le dossier afin d'entendre les représentants du Collège Saint-Hilaire; les représentants du Conseil des parents du Collège Saint-Hilaire; les représentants de la Commission scolaires des Patriotes; la Ville de Mont-Saint-Hilaire; ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaires d'entendre;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 3 décembre 2016.

Une discussion s'engage.

M. le président indique que le dernier paragraphe de la motion va à l'encontre de l'article 64.6 du Règlement qui précise que le rapport doit être déposé dans les 30 jours.

Avec le consentement de la Commission, M. Surprenant (Groulx) retire sa motion.

M. Surprenant (Groulx) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition n° 2611-20161006 concernant l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la route 116 et du Chemin Authier à Mont-Saint-Hilaire;

QU'à cet effet, elle convoque les différents intervenants dans le dossier afin d'entendre les représentants du Collège Saint-Hilaire; les représentants du Conseil des parents du Collège Saint-Hilaire; les représentants de la Commission scolaires des Patriotes; la Ville de Mont-Saint-Hilaire; ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaires d'entendre.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Jolin-Barrette (Borduas), M^mc la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Surprenant (Groulx) et M. Traversy (Terrebonne) - 2.

Contre : M. Bolduc (Mégantic), M. Boucher (Ungava), M. Bourgeois (Abitibi-Est) et M. H. Plante (Maskinongé) - 4.

Abstention : M. Iracà (Papineau) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 10 h 58, la Commission suspend ses travaux quelques instant avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

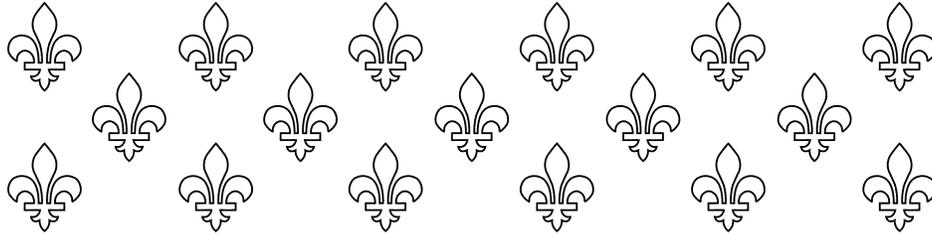
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 25 octobre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 octobre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'information détenue par le ministère des Transports sur l'évaluation d'un troisième lien reliant les villes de Québec et de Lévis, dans le cadre du projet de pont de l'Île-d'Orléans

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 25 octobre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'information détenue par le ministère des Transports sur l'évaluation d'un troisième lien reliant les villes de Québec et de Lévis, dans le cadre du projet de pont de l'Île-d'Orléans

Membres présents :

- M. Iracà (Papineau), président
- M. Bolduc (Mégantic)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. H. Plante (Maskinongé)
- M. Surprenant (Groulx)
- M. Traversy (Terrebonne)

Autres députés présents :

- M. Caire (La Peltrie)
- M^mc Maltais (Taschereau)

Autres personnes présentes :

- M. Martin Blanchette, chercheuse, Service de recherche du Parti québécois
- M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche du Parti québécois
- M^mc Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader de l'opposition officielle
- M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^mc Ariane Godbout, boursière, Fondation Jean-Charles Bonenfant
- M^mc Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Cédric Lavoie, chercheur, Service de recherche de la Coalition avenir Québec
- M^mc Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 10, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Caire (La Peltrie) et à M^{me} Maltais (Taschereau) de participer à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois, Godbout, Huot-Gallien et à MM. Blanchet, Bouchard, Constantin et Lavoie d'assister à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'information détenue par le ministère des Transports sur l'évaluation d'un troisième lien reliant les villes de Québec et de Lévis, dans le cadre du projet de pont de l'Île-d'Orléans

M. Caire (La Peltrie) présente sa proposition de mandat d'initiative.

M. Surprenant (Groulx) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse d'un mandat d'initiative et convoque le sous-ministre en titre et M. Jean-François Saulnier concernant l'évaluation d'un troisième lien entre les villes de Québec et de Lévis.

Après discussion la motion est mise aux voix. La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 11 h 27, la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de poursuivre la séance de travail précédente.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

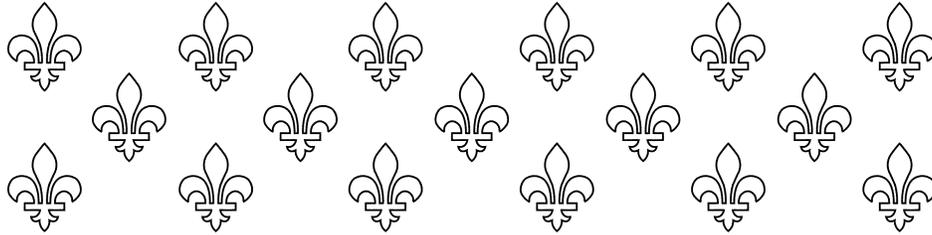
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 25 octobre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 octobre 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus de transmission d'information et de dossiers de l'Agence métropolitaine de transports vers l'Unité permanente anticorruption

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 25 octobre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus de transmission d'information et de dossiers de l'Agence métropolitaine de transports vers l'Unité permanente anticorruption

Membres présents :

- M. Iracà (Papineau), président

- M. Bolduc (Mégantic)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. H. Plante (Maskinongé)
- M. Surprenant (Groulx)
- M. Traversy (Terrebonne)

Autres députés présents :

- M. Caire (La Peltrie)
- M^{me} Maltais (Taschereau)

Autres personnes présentes :

- M. Martin Blanchette, recherchiste, Service de recherche du Parti québécois
- M. Marc Bouchard, recherchiste, Service de recherche du Parti québécois
- M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader de l'opposition officielle
- M. François Constantin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Ariane Godbout, boursière, Fondation Jean-Charles Bonenfant
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Cédric Lavoie, recherchiste, Service de recherche de la Coalition avenir Québec
- M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 04, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Caire (La Peltrie) et à M^{me} Maltais (Taschereau) de participer à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois, Godbout, Huot-Gallien et à MM. Blanchet, Bouchard, Constantin et Lavoie d'assister à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus de transmission d'information et de dossiers de l'Agence métropolitaine de transports vers l'Unité permanente anticorruption

M. Surprenant (Groulx) et M. Caire (La Peltrie) présentent leur proposition de mandat d'initiative.

Une discussion s'engage.

Il est convenu de suspendre les travaux de la Commission, de procéder à la séance de travail suivante et de poursuivre celle-ci par la suite.

À 11 h 10, la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

À 11 h 27, la Commission reprend ses travaux afin de poursuivre la présente séance de travail.

M. Surprenant (Groulx) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus de transmission d'information et de dossiers de l'Agence métropolitaine de transports vers l'Unité permanente anticorruption.

Après discussion, la motion est mise aux voix. La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

La discussion se poursuit.

M. Traversy (Terrebonne) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, je fais motion afin que la Commission des transports et de l'environnement se saisisse d'un mandat d'initiative concernant diverses allégations visant la gestion de l'Agence métropolitaine de transports (AMT) et qu'elle entende à cette fin :

- Nicolas Girard, ex-PDG de l'AMT;
- Joël Gauthier, ex-PDG de l'AMT;
- Anne Dumoulin, adjointe de Joël Gauthier;
- Sylvie Frenette, adjointe de Joël Gauthier;
- Michel Fortier, avocat de l'AMT;
- Serge Daigle, attaché politique de Line Beauchamp;
- toute autre personne que la commission jugera nécessaire d'entendre.

Après discussion, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Traversy (Terrebonne), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Surprenant (Groulx) et M. Traversy (Terrebonne) - 2.

Contre : M. Bolduc (Mégantic), M. Boucher (Ungava), M. Bourgeois (Abitibi-Est) et M. H. Plante (Maskinongé) - 4.

Abstention : M. Iracà (Papineau) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 11 h 43, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

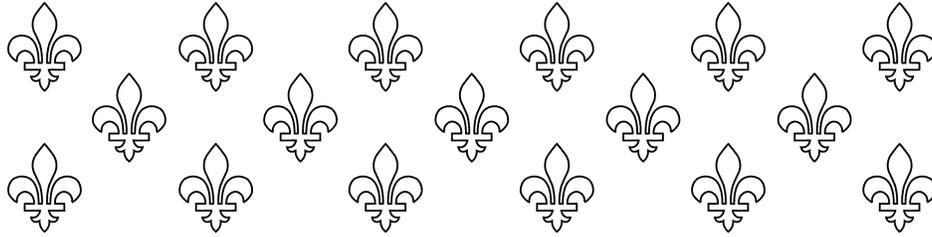
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 25 octobre 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 février 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la poursuite de l'examen de la gestion interne du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 7 février 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la poursuite de l'examen de la gestion interne du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Membres présents :

M. Iracà (Papineau), président

M. Bolduc (Mégantic)
M. Boucher (Ungava)
M. Bourgeois (Abitibi-Est)
M. H. Plante (Maskinongé)
M. Lemay (Masson)
M. Simard (Dubuc)
M. Therrien (Sanguinet)
M^{me} Vallières (Richmond)

Autres personnes présentes :

M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche du Parti québécois
M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader de l'opposition officielle
M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Romain Vignol, chercheur, Service de recherche de la Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 11, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois et Huot-Gallien ainsi qu'à MM Bouchard, Constantin et Vignol d'assister à la séance.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la poursuite de l'examen de la gestion interne du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

M. Therrien (Sanguinet) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale et en suivi de la recommandation 8.2 du 34^e rapport de la Commission de l'administration publique sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes public, je fais motion afin que la Commission des transports et de l'environnement se saisisse d'un mandat d'initiative permettant de poursuivre l'examen de la gestion interne du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et qu'elle entende à cette fin :

- Le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Le sous-ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Toute personne qu'elle jugera utile et pertinent d'entendre.

Une discussion s'engage.

À 18 h 43, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le président informe les membres que la Commission sera convoquée de nouveau en séance de travail afin de poursuivre les discussions sur le sujet.

À 18 h 44, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

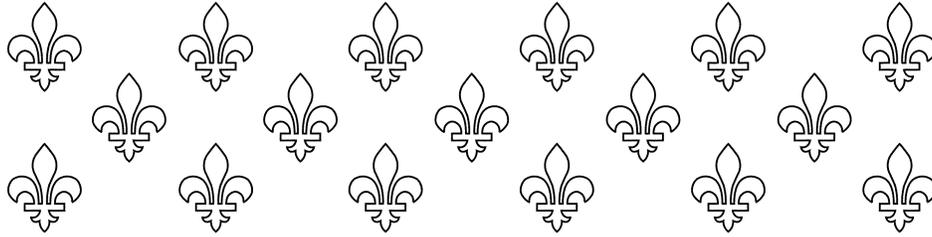
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 7 février 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 février 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la poursuite de l'examen de la gestion interne du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (suite)

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 8 février 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la poursuite de l'examen de la gestion interne du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (suite)

Membres présents :

M. Iracà (Papineau), président

M. Boucher (Ungava)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. Charette (Deux-Montagnes)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Simard (Dubuc)

M. Therrien (Sanguinet)

Autres personnes présentes :

M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche du Parti québécois

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader de l'opposition officielle

M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Louis David Vaudry-Bourbonnais, attaché politique, Coalition avenir Québec

M. Romain Vignol, chercheur, Service de recherche de la Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 08, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois et Huot-Gallien ainsi qu'à MM Bouchard, Constantin, Vaudry-Bourbonnais et Vignol d'assister à la séance.

Il est convenu que la motion sera mise aux voix au plus tard 5 minutes avant la fin de la présente séance.

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Charette (Deux-Montagnes) et M. Therrien (Sanguinet) - 2.

Contre : M. Boucher (Ungava), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. H. Plante (Maskinongé) et M. Simard (Dubuc) - 4.

Abstention : M. Iracà (Papineau) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 17 h 10, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

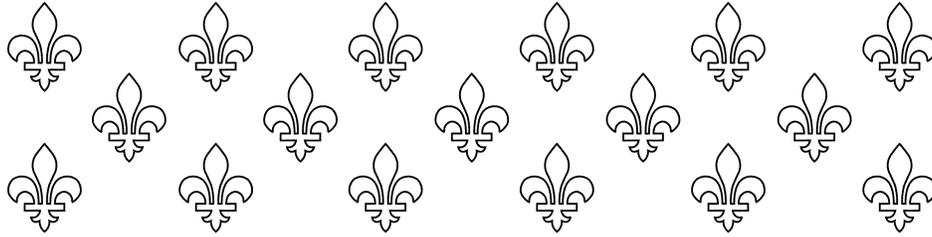
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 8 février 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 février 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'étudier le projet de Réseau électrique métropolitain

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 16 février 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'étudier le projet de Réseau électrique métropolitain

Membres présents :

M. Iracà (Papineau), président

M. Bolduc (Mégantic)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. Charette (Deux-Montagnes)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Therrien (Sanguinet)

Autre députée présente :

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

Autres personnes présentes :

M. Martin Blanchette, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader de l'opposition officielle

M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Romain Vignol, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 08, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Comtois ainsi qu'à MM Blanchette, Constantin et Vignol d'assister à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'étudier le projet de Réseau électrique métropolitain

M. Therrien (Sanguinet) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, je fais motion afin que la Commission des transports et de l'environnement se saisisse d'un mandat d'initiative permettant d'étudier le projet de Réseau électrique métropolitain et qu'elle entende à cette fin :

- la Caisse de dépôt et de placement du Québec ;
- le ministère des Finances ;
- le ministère des Transports ;
- toute personne qu'elle jugera utile et pertinente d'entendre.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Charette (Deux-Montagnes) et M. Therrien (Sanguinet) - 2.

Contre : M. Bolduc (Mégantic), M. Bourgeois (Abitibi-Est) et M. H. Plante (Maskinongé) - 3.

Abstention : M. Iracà (Papineau) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 41, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

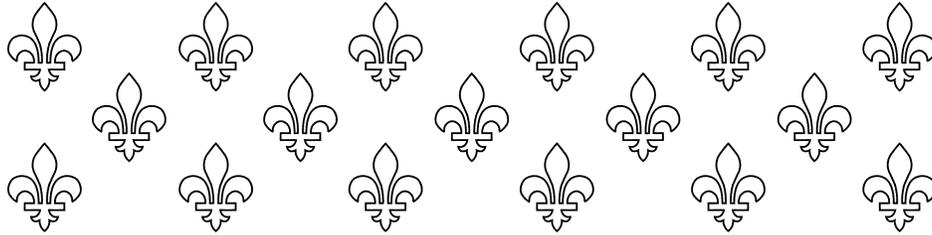
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 16 février 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 février 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2949-20170209 concernant l'adoption d'une loi visant à imposer le recyclage du plastique de type 6

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 22 février 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2949-20170209 concernant l'adoption d'une loi visant à imposer le recyclage du plastique de type 6

Membres présents :

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), vice-président

M. Bolduc (Mégantic)

M. Boucher (Ungava)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. Gaudreault (Jonquière)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Lemay (Masson)

M. Simard (Dubuc)

Autre députée présente :

M^{me} Roy (Montarville)

Autres personnes présentes :

M^{me} Sophie Chateauvert, Service de recherche et des communications, Parti libéral

M. Richard L'Héroult, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Étienne Pomerleau-Landry, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 05, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Roy (Montarville) de participer à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Chateauvert et à M. Pomerleau-Landry d'assister à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 2949-20170209 concernant l'adoption d'une loi visant à imposer le recyclage du plastique de type 6

M^{me} Roy (Montarville) et M. Lemay (Masson) présentent leur demande relativement à l'opportunité pour la Commission de se saisir de la pétition n° 2949-20170209 concernant l'adoption d'une loi visant à imposer le recyclage du plastique de type 6.

Après discussion, il est convenu de ne pas se saisir de la pétition.

Il est également convenu de transmettre une lettre aux jeunes à l'origine de ladite pétition afin de les féliciter pour leur démarche et les encourager à poursuivre leur implication.

Il est convenu que la lettre sera approuvée par le Comité directeur et signée par le président et le vice-président de la Commission.

À 8 h 29, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

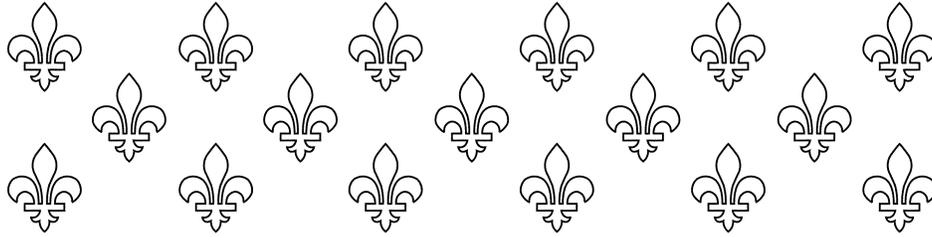
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 22 février 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 mars 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les allégations entourant le climat d'intimidation au ministère des Transports au cours des dernières années

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 22 mars 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les allégations entourant le climat d'intimidation au ministère des Transports au cours des dernières années

Membres présents :

- M. Iracà (Papineau), président
- M. Bolduc (Mégantic)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Charette (Deux-Montagnes)
- M. H. Plante (Maskinongé)
- M. Therrien (Sanguinet)

Autres personnes présentes :

- M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche du Parti québécois
- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Maxime Grondin, stagiaire, bureau du député de Maskinongé.
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Sophie Jacques-Barma, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Romain Vignol, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC. 161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 28, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois et Huot-Gallien, ainsi qu'à MM Bouchard, Constantin, Grondin et Vignol d'assister à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les allégations entourant le climat d'intimidation au ministère des Transports au cours des dernières années

Une discussion s'engage.

M. Charette (Deux-Montagnes) propose la motion suivante :

« Que la Commission des transports et de l'environnement se donne un mandat d'initiative concernant les allégations d'intimidation au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Qu'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre M^{me} Louise Boilly, M^{me} Annie Trudel, M^{me} Dominique Savoie, M. Marc Lacroix, M^{me} Danièle Cantin, ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre ;

Que la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 16 juin 2017. »

Après discussion, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 11 h 42, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instant avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

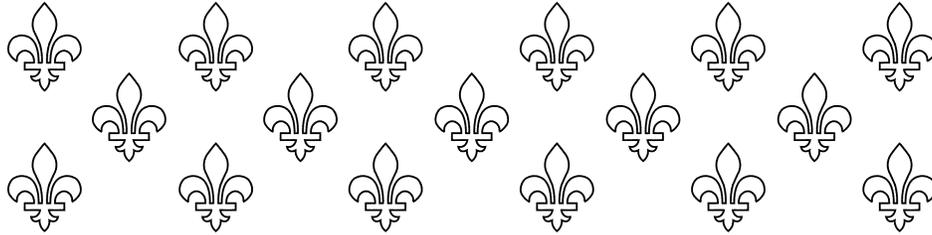
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 22 mars 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 mars 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3047-20170316 concernant le rétablissement d'un programme de soutien à la mission des groupes environnementaux

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 30 mars 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3047-20170316 concernant le rétablissement d'un programme de soutien à la mission des groupes environnementaux

Membres présents :

M. Iracà (Papineau), président

M. Bolduc (Mégantic)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. Gaudreault (Jonquière)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Lemay (Masson)

M. Simard (Dubuc)

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Geoffroy Boucher, boursier, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M^mc Fanny Cantin, chercheuse, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^mc Sophie Chateauvert, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^mc Julie Martel, stagiaire, bureau du député d'Abitibi-Est

M. Étienne Pomerleau-Landry, chercheuse, Service de recherche du Parti québécois

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cantin, Chateauvert et Martel, ainsi qu'à MM Boucher et Pomerleau-Landry d'assister à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3047-20170316 concernant le rétablissement d'un programme de soutien à la mission des groupes environnementaux

M. Gaudreault (Jonquière) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, je fais motion afin que la Commission des transports et de l'environnement se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le rétablissement d'un programme de soutien à la mission des groupes environnementaux et qu'elle entende à cette fin les groupes ayant appuyé la pétition, notamment :

- Cyclo Nord-Sud
- Vigilance OGM
- Alternatives
- Justice Climatique Montréal
- Société pour vaincre la pollution (SVP)
- Projet ÉCOSPHÈRE
- Pleins droits de Lanaudière
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- Protec-Terre
- Eau Secours! Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau
- Fondation Rivières
- Coalition pour que le Québec ait meilleure mine
- Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec)
- Regroupement pour la surveillance du nucléaire
- Regroupement pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles
- Nature Québec
- Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue (ABAT)
- Stop oléoduc Montmagny L'Islet
- Réseau des femmes en environnement
- Conseil des Canadiens, chapitre montréalais
- Association pour la protection des espaces verts de L'Îles-Bizard

- Comité Citoyens et Citoyennes Protection Environnement Maskoutain
- Regroupement citoyen contre les bitumineux et pour le développement durable
- Action environnement basses Laurentides
- Comité Vigilance Hydrocarbures Montréal
- Comité de vigilance gaz de schiste de Roxton Falls
- GRAME – Groupe de recherche appliquée en macroécologie
- Alerte Pétrole Rive-Sud
- Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
- Centre québécois du droit de l'environnement
- Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)
- Environnement JEUnesse (ENJEU)
- Conseil régional de l'environnement de Mme Charbonneau, ministre responsable de la région de Laval
- Enviro Éduc-Action
- Groupe environnemental Uni-Vert région Matane
- Regroupement des organismes ESPACE du Québec
- Guilde des Herboristes
- AmiEs de la Terre de Québec
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
- Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
- Toute personne qu'elle jugera utile et pertinent d'entendre.

Après discussion, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Gaudreault (Jonquière), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Gaudreault (Jonquière) et M. Lemay (Masson) - 2.

Contre : M. Bolduc (Mégantic), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. H. Plante (Maskinongé) et M. Simard (Dubuc) - 4.

Abstention : M. Iracà (Papineau) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 21, la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

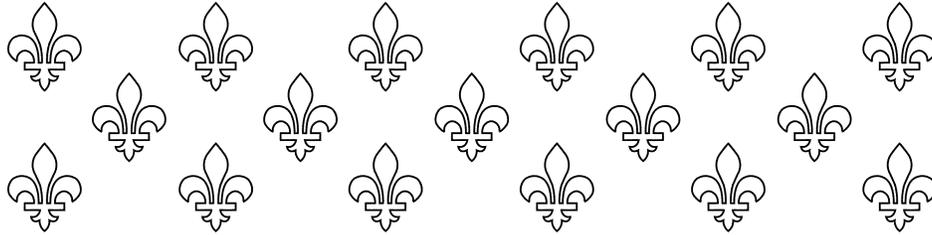
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 30 mars 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 juin 2017

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n^o 3266-20170530 concernant le maintien des opérations de la station piscicole de Lac-des-Écorces

QUÉBEC

Séance de travail du vendredi 9 juin 2017

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3266-20170530 concernant le maintien des opérations de la station piscicole de Lac-des-Écorces

Membres présents :

M. Iracà (Papineau), président

M. Bolduc (Mégantic)

M. Boucher (Ungava)

M. Gaudreault (Jonquière)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Lemay (Masson)

M^{me} Vallières (Richmond)

Autre député présent :

M. Pagé (Labelle)

Autres personnes présentes :

M^{me} Sophie Jacques-Barma, chercheuse, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Mélanie Harvey, chercheuse, Service de recherche du Parti québécois

M^{me} Émilie Tremblay-Potvin, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 06, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Harvey et Tremblay-Potvin d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Pagé (Labelle) de participer à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 3266-20170530 concernant le maintien des opérations de la station piscicole de Lac-des-Écorces

M. Gaudreault (Jonquière) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition n° 3266-20170530 concernant le maintien des opérations de la station piscicole de Lac-des-Écorces et qu'elle entende à cette fin les experts, groupes et citoyens qu'elle jugera pertinents.

Après discussion, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 31, la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

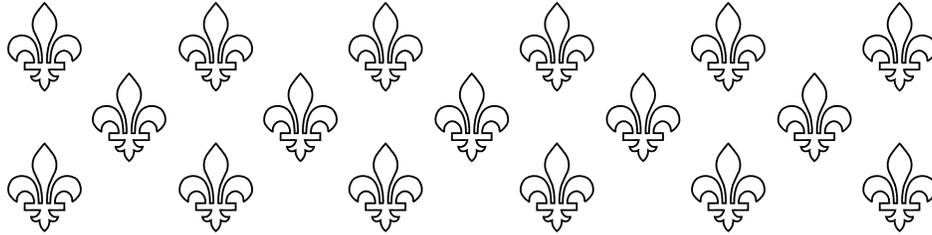
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 9 juin 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 février 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 3923-20171207 concernant l'amélioration de la circulation sur la route provinciale 148 (boulevard Arthur-Sauvé)

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 6 février 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 3923-20171207 concernant l'amélioration de la circulation sur la route provinciale 148 (boulevard Arthur-Sauvé)

Membres présents :

M. Iracà (Papineau), président

M. Bolduc (Mégantic)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Ouellet (René-Lévesque)

M. Lemay (Masson)

Autre député présent :

M. Charette (Deux-Montagnes)

Autres personnes présentes :

M^{me} Annabelle Blackburn, attachée politique, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M. Marc Duperron, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Jean-Philippe Rochette, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois

M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Romain Vignol, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 30, Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Blackburn et à MM. Duperron, Rochette et Vignol d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Charette (Deux-Montagnes) de participer à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 3923-20171207 concernant l'amélioration de la circulation sur la route provinciale 148 (boulevard Arthur-Sauvé)

M. Charette (Deux-Montagnes) présente la pétition.

Une discussion s'engage.

M. Lemay (Masson) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 3923-20171207 concernant l'amélioration de la circulation sur la route provinciale 148.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 39, le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

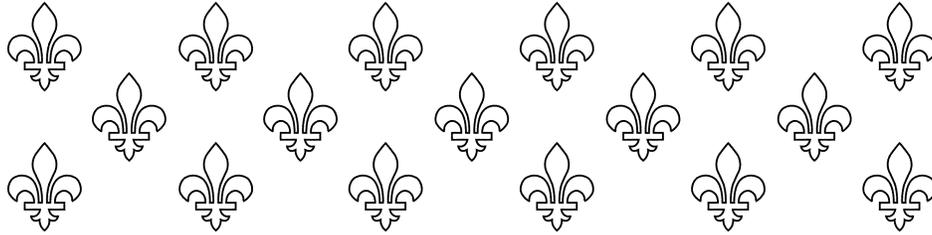
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 6 février 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 27 mars 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4119-20180314 et 4120-20180314 concernant l'ajout de 2000 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques d'ici 2020

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 27 mars 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4119-20180314 et 4120-20180314 concernant l'ajout de 2000 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques d'ici 2020

Membres présents :

M. Iracà (Papineau), président

M. Bolduc (Mégantic)

M. Boucher (Ungava)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. Gaudreault (Jonquière)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Lemay (Masson)

Autres personnes présentes :

M^{me} Fanny Cantin, chercheuse, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Marie Jobin Gélinas, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Isaëlle Lemay, étudiante en sciences politiques appliquées, Université de Sherbrooke, stagiaire au bureau du député de Masson

M. Alex Perreault, chercheuse, Service de recherche, Parti québécois

M. Pierre Skilling, chercheuse, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 34, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cantin, Jolin Gélinas et Lemay, ainsi qu'à M. Perreault d'assister à la séance de travail.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 4119-20180314 et 4120-20180314 concernant l'ajout de 2000 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques d'ici 2020

M. Gaudreault (Jonquière) présente les pétitions.

Une discussion s'engage.

M. Gaudreault (Jonquière) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, que la Commission des transports et de l'environnement se saisisse des pétitions numéros 4119-20180314 et 4120-20180314 concernant l'ajout de 2000 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques d'ici 2020 et qu'elle entende à cette fin notamment :

- Association des véhicules électriques du Québec;
- Hydro-Québec.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 10 h 53, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

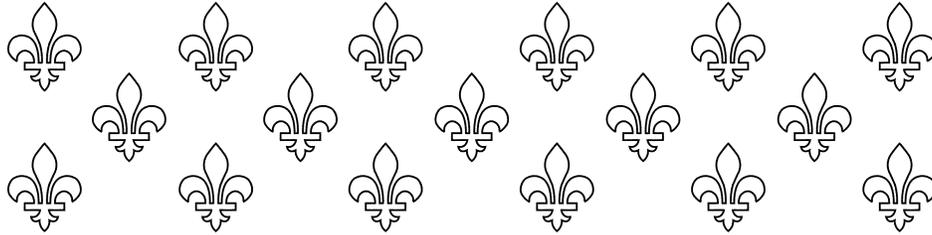
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/jd

Québec, le 27 mars 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 10 avril 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 4156-20180321 concernant le transport en commun dans la Pointe-de-l'île

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 10 avril 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 4156-20180321 concernant le transport en commun dans la Pointe-de-l'île

Membres présents :

- M. Iracà (Papineau), président

- M. Bolduc (Mégantic)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Charette (Deux-Montagnes) en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M. H. Plante (Maskinongé)
- M. Habel (Sainte-Rose)
- M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) en remplacement de M. Gaudreault (Jonquière)
- M. Ouellet (René-Lévesque)
- M. Simard (Dubuc)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Marc Duperron, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Émilie Foster, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Étienne Pomerleau-Landry, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
- M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 04, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois et Foster ainsi qu'à MM. Duperron et Pomerleau-Landry d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) de remplacer M. Gaudreault (Jonquière) et à M. Charette (Deux-Montagnes) de remplacer M. Martel (Nicolet-Bécancour).

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 4156-20180321 concernant le transport en commun dans la Pointe-de l'île

M. Ouellet (René-Lévesque) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition numéro 4156-20180321 concernant le transport en commun dans la Pointe-de-l'île et qu'elle entende notamment :

- Association de Loisirs pour les personnes handicapées ;
- Association industrielle de l'Est de Montréal;
- La Chambre de commerce de la Pointe-de-l'Île ;
- La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île ;
- La Corporation de développement communautaire de l'Est de Montréal ;
- La Fondation des gens d'affaires de la Pointe-de-l'Île ;
- PME-MTL de l'Île.

M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) présente la pétition.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 18 h 19, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

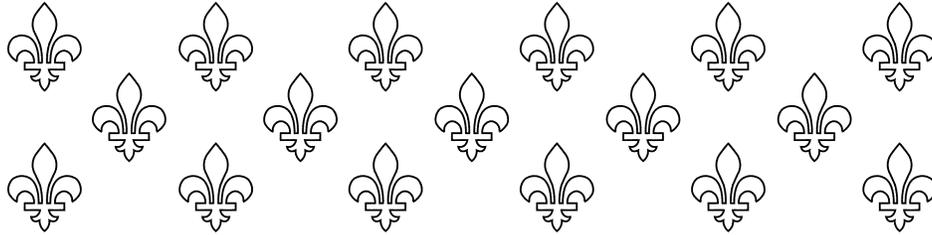
Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/jd

Québec, le 10 avril 2018



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 3 mai 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la planification et la gestion du projet « Carrefour des services d'affaires » de la Société de l'assurance automobile du Québec

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 3 mai 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la planification et la gestion du projet « Carrefour des services d'affaires » de la Société de l'assurance automobile du Québec

Membres présents :

- M. Iracà (Papineau), président

- M. Bolduc (Mégantic)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. H. Plante (Maskinongé)
- M. Habel (Sainte-Rose)
- M. Lemay (Masson)
- M. Ouellet (René-Lévesque)
- M. Simard (Dubuc)

Autre députée présente :

M^{me} Jean (Chicoutimi)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Marc Duperron, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Jean-Philippe Rochette, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
- M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Comtois ainsi qu'à MM. Duperron et Rochette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Jean (Chicoutimi) et à M. Caire (La Peltrie) de participer à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la planification et la gestion du projet « Carrefour des services d'affaires » de la Société de l'assurance automobile du Québec

M. Ouellet (René-Lévesque) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse d'un mandat d'initiative afin de remplir son rôle de contrôleur de l'action gouvernementale en se penchant sur le projet de « Carrefour des services d'affaires » de la Société de l'assurance automobile du Québec et qu'elle entende à cette fin la Société de l'assurance automobile du Québec.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Ouellet (René-Lévesque), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal :

Pour : M. Lemay (Masson) et M. Ouellet (René-Lévesque) - 2.

Contre : M. Bolduc (Mégantic), M. Boucher (Ungava), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. H. Plante (Maskinongé), M. Habel (Sainte-Rose) et M. Simard (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Iracà (Papineau) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 32, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/jd

Québec, le 3 mai 2018